

Un TU 144 s'écrase au Bourget

Une brillante manoeuvre s'achève en tragédie sous les yeux de millions de téléspectateurs

PARIS — L'écrasement, hier, au Salon aéronautique du Bourget, de l'avion de transport supersonique soviétique "Tupolev 144" — le rival du "Concorde" franco-anglais — sème le deuil et la consternation dans les milieux aéronautiques mondiaux.

Les autorités soviétiques ont demandé à la télévision française le document télévisé qui a permis à des millions de spectateurs d'assister impuissants à la tragédie au moment même où l'appareil s'écrasait sur Goussainville, à 8 kms seulement de l'aéroport, hier avant-midi.

Les recherches reprennent ce matin et les corps de quatre des six membres d'équipage qui ont péri, toujours emprisonnés dans leur poste de commande sous les débris d'une maison éventrée, seront retirés aujourd'hui en présence des autorités soviétiques.

L'appareil de série, aux couleurs d'Aeroflot, qui devait commencer ses premières liaisons aériennes en URSS au début de 1975, s'est écrasé sur Goussainville, une localité de 20.000 habitants, en banlieue de la capitale, durant un vol de démonstration au cours duquel, pour avoir dit-on voulu afficher les qualités de l'appareil par une brillante manoeuvre, le pilote aurait "surestimé les qualités intrinsèques de l'avion."

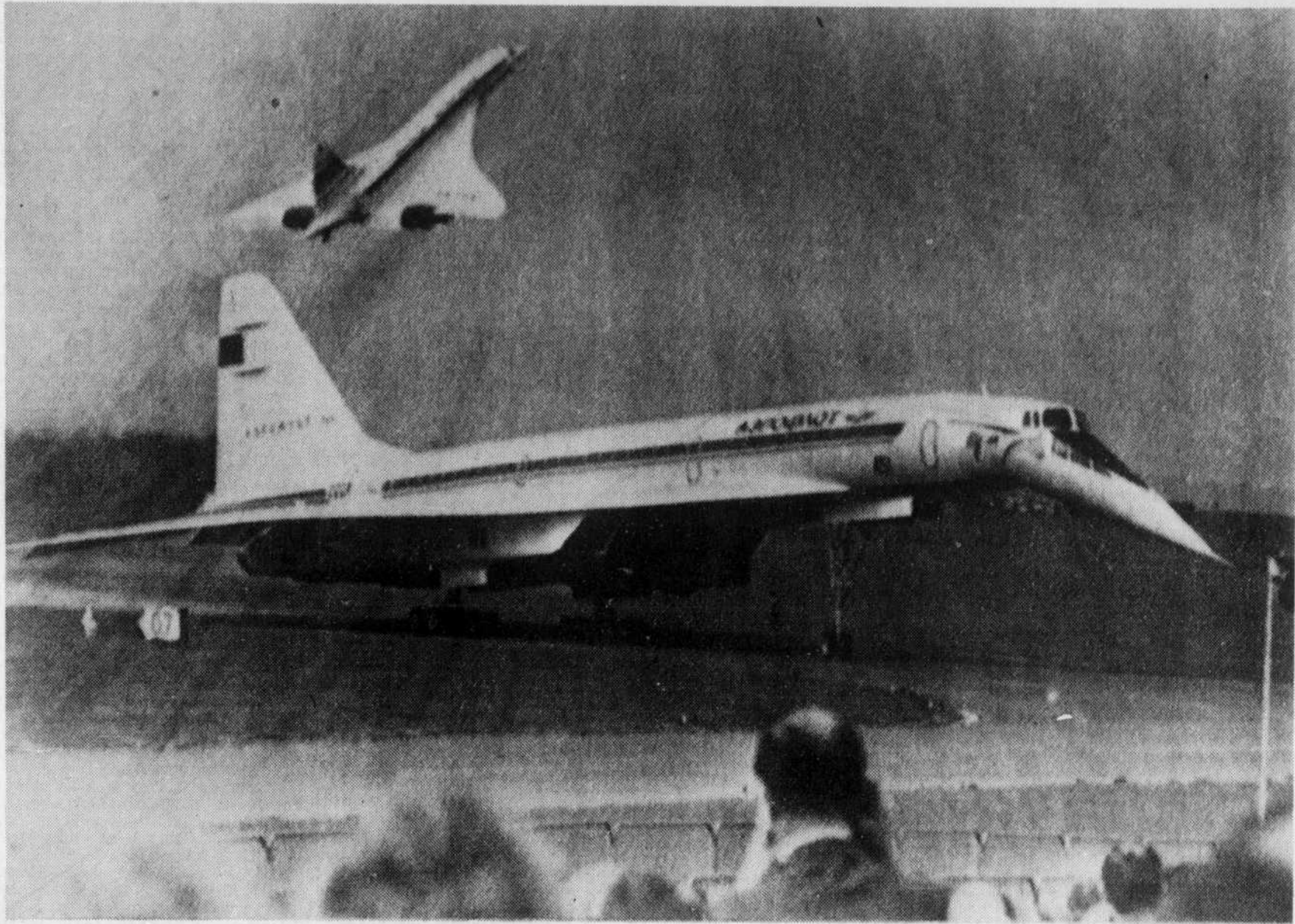
Quelques heures après la catastrophe on établissait le bilan, 14 morts, dont l'équipage, 28 blessés graves transportés par hélicoptères à Paris, des dizaines d'autres soignés dans des cliniques avoisinantes. Et quinze maisons rasées.

Il était 10h29 (HAE) hier avant-midi, le "Concorde" avait terminé sa démonstration, son concurrent avait pris l'air depuis quelques minutes seulement, et s'engageait dans un dernier survol au-dessus de l'aérodrome, devant des centaines de milliers de spectateurs venus assister à la prestigieuse manifestation

Voir page 13: Un TU 144 s'écrase

Le géant "Tupolev 144" attend le signal du décollage sur la piste du Bourget avant de s'écraser sur Goussainville, hier, dernier jour du Salon aéronautique international. Derrière lui, le rival "Concorde" franco-britannique prend son vol. Plus bas deux paisibles habitants de Goussainville contemplent ce qu'il reste de leur maisonnette. A leurs pieds, le parachute non déployé d'un des membres de l'équipage. Bilan: 14 morts, 28 blessés graves, 15 maisons rasées.

(Téléphoto AP)



Diefenbaker fait encore des siennes

OTTAWA (par Claude Lemelin) — M. Robert Stanfield espère toujours isoler l'ancien premier ministre John Diefenbaker et affirmer à la fois l'efficacité de son leadership et l'unité du caucus progressiste-conservateur, en convainquant le plus possible des députés récalcitrants à voter en faveur de l'amendement qu'il proposait vendredi dernier à la résolution Trudeau sur le bilinguisme, sinon en faveur de la résolution elle-même — tour au moins à s'abstenir.

Après avoir dressé, lors de la première réunion plénière de leur caucus de fin de semaine, vendredi soir, un bilan dépourvu de complaisance et souvent critique mais généralement satisfaisant de leur action politique depuis l'ouverture du 29ième Parlement fédéral, les conservateurs ont été catastrophés d'entendre M. Diefenbaker, à la télévision nationale, menacer d'étaler au grand jour la désunion de leur parti sur le bilinguisme, en proclamant son intention de voter contre la résolution Trudeau et en affirmant qu'une quinzaine au moins de députés conservateurs étaient prêts à le suivre.

Ce n'était que le dernier épisode de la triste campagne que mène M. Diefenbaker — avec quelques autres "dinosaures", dirait M. Gérard Pelletier — pour transformer en esclandre le débat sur le bilinguisme qui se poursuivra aujourd'hui aux Communes. Déjà, vendredi après-midi, le chef progressiste-conservateur et son leader parlementaire, M. Gerald Baldwin, avaient subi l'humiliation de voir le très honorable député de Prince Albert bloquer une entente intervenue entre tous les partis aux Communes pour que ce débat se termine mardi soir et que l'on procède alors au vote sur l'amendement Stanfield, possiblement aussi sur un amendement créditiste et enfin sur la résolution elle-même.

Ce n'est un secret pour personne que M. Diefenbaker, qui n'a jamais pardonné à M. Stanfield de lui avoir succédé — l'aurait-il pardonné à quiconque? — ne fait aucun cas de la discipline du parti

Voir page 12: John Diefenbaker

au gré du temps Pluvieuse

Le député créditiste de Mégantic vient de mettre gravement en cause le gouvernement de Québec.

Ce dernier est accusé de provoquer les mauvais temps qui en général gâtent la joie des amateurs de jours ensoleillés et en particulier renfrognent les ruraux dont les cultures pâtissent.

M. Bernard Dumont réclame une enquête royale sur les lourdes responsabilités du pouvoir dans les averse trop abondantes. C'est faire beaucoup d'honneur à M. Bourassa de lui laisser croire, que dans la province, il fait la pluie et le beau temps.

Louis-Martin TARD



Aux modérés vainqueurs aux municipales

L'IRA rappelle son rôle à coups de bombes

BELFAST (par l'AFP) — Plusieurs centaines de manifestants se sont heurtés hier soir à l'armée dans les rues de Londonderry à l'issue d'un défilé organisé par l'IRA officielle et provisoire.

Plusieurs patrouilles de soldats ont dû tirer des balles en caoutchouc pour se dégager de la foule hostile, qui lançait des bouteilles et des pierres en leur direction.

Un ratissage systématique de la ville a été entrepris par l'armée, qui a procédé à plusieurs arrestations.

Les explosions qui secouent Belfast et Londonderry avec une régularité d'horloge et qui transforment peu à peu ces villes en de vastes chantiers de démolition résonnent, au lende-

main des élections municipales dans la province c'est qu'avec le dernier scrutin, comme un rappel du rôle décisif que l'IRA veut jouer.

L'Irlande du Nord retourne à ses vieux démons: trois ans d'opérations guérilla, plus de 800 morts, d'immenses destructions, et l'électorat se montre d'une fidélité surprenante au découpage politique en vigueur avant les troubles de 1969!

Il ressort des élections de mercredi dernier que le Parti unioniste de M. Brian Faulkner, premier ministre de la province jusqu'à la dissolution du Stormont en mars 1972, est le grand vainqueur de cette consultation. Celle-ci constitue, à bien des égards, la répétition générale des élections du 28 juin pour la nouvelle assemblée provinciale et c'est ce qui en fait son importance.

Les partis modérés, comme celui de l'Alliance, sur lesquels l'administration britannique fondait de grands espoirs ont été écrasés. Le parti Travailleur social démocrate (SDLP) s'impose comme le principal représentant de la minorité mais, de ce fait même, ne paraît pas davantage en mesure de s'imposer devant une majorité unioniste renforcée.

Les résultats définitifs des élections municipales en Irlande du Nord, à l'exception de sept sièges qui ne seront pourvus que le 20 juin en raison de la mort d'un candidat — ont été connus samedi après-midi.

Ils confirment totalement les grandes tendances qui se sont dessinées tout au long du dépouillement:

- unionistes et affiliés: 220
- protestants extrémistes: 81
- SDLP (catholiques modérés): 82
- Parti de l'alliance (modérés des deux confessions): 63.
- Indépendant et divers: 83 (dont 7 sièges aux "Clubs républicains" qui sont partiellement l'émancipation de l'IRA officielle).

Du côté catholique, le succès relatif du SDLP n'empêche pas une évidente

Voir page 12: L'IRA rappelle

Les conservateurs révisent leur stratégie

par Claude Lemelin

OTTAWA — Le parti progressiste-conservateur a révisé en fin de semaine sa stratégie politique, afin d'être en mesure de mener l'action de plus longue haleine désormais requise, avant qu'ils aient l'occasion de s'emparer du pouvoir, lors d'éventuelles élections générales.

Cette révision a été rendue nécessaire par le rétablissement réussi depuis janvier par les libéraux minoritaires de même que par l'apparente volonté des néo-démocrates de maintenir les libéraux au pouvoir jusqu'à ce que le premier ministre Trudeau juge une dissolution du parlement opportune pour son parti.

La nouvelle stratégie conservatrice mettra moins l'accent sur le harcèlement du gouvernement, aux Communes, que sur la définition et la diffusion d'orientations politiques plus précises, capables de rivaliser avec les projets gouvernementaux devant l'opinion. De même, l'action politique du parti de M. Stanfield sera moins centrée à l'avenir sur la scène parlementaire, pour chercher plutôt à rejoindre l'électorat en usant de toutes les tribunes qui sont à la disposition des hommes politiques à travers le pays.

Mais dans les couloirs du caucus de fin de semaine, une impression dominait toutes les autres: c'est que les progressistes-conservateurs, n'ayant pas réussi à défaire les libéraux minoritaires pendant les cinq premiers mois de la session, ne veulent pas d'élections pendant l'été ni même à l'automne. Les stratégies de M. Stanfield estiment en effet qu'une dissolution hâtive risquerait d'être à l'avantage des libéraux. "Vous n'avez qu'à passer en revue le calendrier des prochains mois pour vous en rendre compte, de dire un député, la conférence des premiers ministres de l'Ouest en juillet, la conférence du Commonwealth en août, les visites royales, le congrès des libéraux en

septembre, et le reste. Ce sont là autant d'occasions qu'auront les ministères de se faire du capital politique."

Voilà pourquoi les Tories, semble-t-il, éviteront d'ici la fin de 1973 de faire tout geste qui pourrait justifier une dissolution du Parlement par le premier ministre Trudeau, sous prétexte, par exemple, que les Communes seraient devenues ingouvernables. Voilà pour quoi, en outre, les troupes de M. Stanfield ressentent le besoin d'étoffer leur programme, de se donner plus de souffle, de renouveler leurs thèmes et leurs slogans, de donner cohérence et précisions à leur contre-projet de gouvernement.

Parmi ceux que préoccupe la position très faible des conservateurs au Québec, on signalait aussi que la "perspective longue" imposée au parti par la conjoncture politique ne peut qu'accroître ses chances d'y faire élire, la prochaine fois, la douzaine de députés souhaitée par M. Stanfield, en lui donnant plus de temps pour s'organiser et faire du recrutement.

Les députés progressistes-conservateurs ont également profité de leur caucus extraordinaire de fin de semaine, à Ottawa, pour prendre connaissance et analyser les derniers sondages d'opinion réalisés par l'appareil du parti. On rap-

WATERGATE

Dean prouverait que Nixon connaissait toute l'affaire

WASHINGTON (d'après AP et Reuter) — Le sénateur Sam Erwin a déclaré hier qu'il avait rejeté une requête du procureur spécial de l'affaire Watergate demandant que les audiences de la Commission sénatoriale d'enquête soient ajournées.

Le sénateur Erwin, qui préside cette commission sénatoriale, avait rencontré samedi le procureur spécial Archibald Cox et lui avait fait valoir que l'opinion américaine a le droit d'aller jusqu'au bout de l'affaire.

Au demeurant, la reprise des audiences, demain, promet d'être chaude et des révélations embarrassantes pour le président Nixon y sont attendues.

La Commission sénatoriale examinera en particulier un plan élaboré en

1970 par la Maison-Blanche en vue d'enquêter sur les citoyens qui expriment leur opposition au gouvernement Nixon, plan qui, selon M. Nixon, ne fut jamais appliqué, mais qui, selon le sénateur Erwin, reflète une mentalité "digne de la Gestapo."

Le "Washington Post" et le "New York Times" affirment que l'ancien conseiller juridique du président, M. John Dean, serait prêt à déclarer sous serment, devant la commission présidée par le sénateur Erwin, qu'il a discuté, avec le président ou en sa présence 35 à 40 fois, entre janvier et avril dernier, de la manière d'étouffer le scandale.

M. Dean, qui avait dit bien haut qu'il

Voir page 12: Watergate

porte que ces sondages-maison sont plus réconfortants pour l'opposition officielle que les derniers sondages Gallup, qui indiquaient une baisse significative de sa cote d'amour et avaient été quelque peu démolissants pour plusieurs des 107 députés qui, en janvier, se croyaient à quelques semaines, au plus à quelques mois, du pouvoir. "Malgré tous les avantages dont disposent les libéraux du fait qu'ils ont pu demeurer au gouvernement, nous avons pu maintenir nos positions d'octobre dernier d'une façon tout-à-fait remarquable", de signaler plusieurs des députés qui assistaient au caucus.

Les sondages conservateurs indiqueraient que les préoccupations politiques majeures des Canadiens portent d'abord, à l'heure actuelle, sur la politique économique, l'énergie et la gestion des richesses naturelles ainsi que le développement urbain: soit précisément les trois domaines qu'ont étudiés samedi en atelier les membres du caucus.

En même temps, les Tories ne se sont pas dissimulés que leur action parlementaire, depuis le 4 janvier dernier, n'avait pas été aussi efficace qu'elle aurait pu l'être — ou, tout au moins, qu'elle n'avait pas réussi à empêcher les libéraux de conserver l'initiative politique au pays et d'améliorer quelque peu leur position et leur image devant l'opinion. Mais l'identification des faiblesses du parti a donné lieu à certaines divergences de vues entre les vieux routiers et les nouveaux élus.

Les premiers ont surtout mis en cause les défaillances de la discipline partisane, qui impose des contraintes parfois embarrassantes au leader. Ils ont aussi signalé que l'insistance des jeunes députés à intervenir le plus souvent possible aux Communes, surtout lors de la période de questions, empêche fréquemment les porte-parole attitrés du

Voir page 12: Les conservateurs

L'Art Culinaire au Restaurant

Chez Vito

le spécial des hommes d'affaires

Table d'hôte

Tél. 735-3623

5412 Côte des Neiges
Montréal



Huit morts et huit disparus

NEW YORK (AFP) — La découverte d'un cadavre sur le pont du pétrolier belge Esso Bruxelles dimanche a porté à huit le nombre de morts à la suite de la collision de ce bateau et du cargo américain Sea Witch dans le port de New York dans la nuit du vendredi à samedi.

L'identité de la victime n'a pas été révélée. Le nombre de disparus est maintenant également de huit, dont six sont des membres d'équipage du bateau belge et deux étaient embarqués sur le cargo américain. Il y a 63 survivants, provenant des deux bâtiments. Une commission d'enquête se réunira lundi matin pour établir les causes de l'accident.

Après l'accident, suivi d'un incendie, des nappes de mazout et de pétrole ont encrassé la plupart des plages de la région et menacent à présent la côte de Staten Island et celles du New Jersey, plus au sud. Environ 16.000 fûts de mazout se sont déversés dans la mer. Les plages polluées ont été interdites au public dimanche.

Les deux bâtiments se sont échoués à environ onze kilomètres du lieu de la collision. Les épaves ont maintenant cessé de fumer.

Le Esso Bruxelles était à l'ancre au moment de la collision qui semble avoir été causée par une panne de gouvernail du Sea Witch.

Une association cherche à regrouper 500,000 Indiens et Métis sans statut

par Clément Trudel

Ils sont 500.000 vivant au Canada, membres du "peuple oublié", Métis et Indiens non reconnus comme tels par la Loi sur les Indiens. Leur regroupement est en cours, grâce à "Native Council of Canada", qui a tenu sa deuxième assemblée générale annuelle à Ottawa, à la fin de mars. Ce veut ce "peuple oublié" — c'est le titre d'une publication paraissant à Ottawa grâce à des fonds fournis par le Secrétaire d'Etat qui au Québec entend parler au nom de 70.000 Métis et Indiens sans statut?

La priorité va aux conditions décentes de logement et d'habitat, reliées directement à la question des revendications de territoires ayant appartenu autrefois à des chefs métis ou indiens.

On insiste aussi sur l'accès

facilité à tous les niveaux d'enseignement, sans qu'il faille parler d'exil pour ces groupes de citoyens peu enclins à faire appel au ministère du Nord et des Affaires indiennes (selon l'annuaire du Canada, édition 1972, la Loi sur les Indiens couvre 244.023 personnes groupées en 558 bandes et 2.200 réserves).

L'idée d'un regroupement de Métis et d'Indiens sans statut est née en 1970, lors de la commémoration de la mort de Louis Riel. En avril 1971, le "Native Council" voyait officiellement le jour et dès décembre de la même année, un mémoire était présenté à M.M. Turner et Goyer, traitant de problèmes judiciaires et d'application des lois.

Début 1972, la Société centrale d'hypothèques et de logement (SCHL) débloque des

fonds d'urgence pour rafistoler certaines cabanes où vivent des Métis ou Indiens sans statut. Ce fut un programme "band-aid", selon le président du Conseil, Tony Belcourt, qui mise sur une reconnaissance plus officielle des besoins de ces "oubliés", dans une société opulente.

Le "Native Council" a commandité un court métrage sur les "Mocassin Flats", une coopérative d'habitation de Chetwynd, en Colombie-Britannique. Ce film sera projeté sous peu au réseau CTV, il illustre l'impact d'un projet réalisé en commun par des Indiens sans statut et des Métis, avec l'encouragement de quelques autorités locales. On espère en faire un outil d'animation dans d'autres communautés où sévit le même problème d'habitation.

M. Belcourt dit ne pas pouvoir préciser en détails les besoins de ces 500.000 oubliés. Chacun des 11 associations de vraies communautés établit ses besoins et le mode de solution désiré. Ensuite, l'on pourra parler de plan d'ensemble.

Au Québec, par exemple, la "Laurentian Alliance of Metis and Non-Status Indians Inc." pourra jouer un rôle sur le futur campus de La Macaza, dont l'ouverture est prévue à l'automne. Mais cette association n'a été fondée qu'en juin 1972 et tiendra un congrès dans quelques semaines à Québec.

Le "Native Council" obtint en avril une rencontre avec le ministre de l'Expansion économique régionale, M. Don Jamieson. Il y fut question des familles sans revenu, des corrections à apporter à certains programmes, comme ARDA et du manque d'intérêt que les autorités provinciales semblent manifester à l'endroit des 30 programmes déjà existants pour les indigènes ("natives").

M. Belcourt définit le rôle de son association: aider le gouvernement canadien à respecter ses propres lois et engagements car "c'est parce que des lois ont été oubliées que notre peuple a été oublié".

Les architectes s'opposent au village olympique unique

"La construction d'un village olympique unique pour loger les athlètes durant les jeux olympiques de 1976 constitue une solution extravagante et tout à fait inutile."

C'est en ces termes que les membres de l'Association des architectes de la Province de Québec et de l'Institut royal d'architecture du Canada ont voté une résolution à l'issue du congrès national qui les a réunis durant trois jours à l'hôtel Bonaventure.

"Un village olympique concentré ne pourrait qu'engendrer des conséquences graves aux points de vue social et financier, affirme le texte de la résolution. Un projet de plusieurs milliers d'appartements construits sur un même site présentera des inconvénients sérieux après les jeux, lorsqu'il sera question de les mettre sur le marché, quelle que soit l'orientation du projet (loyers modiques, élevés ou combinés). "Telle a été l'expérience de plusieurs villes

qui accueillirent les jeux dans le passé."

"Nous prions instamment la ville de Montréal d'utiliser au maximum les commodités d'habitation existantes, telles que résidences et dortoirs pour étudiants, hôtels, auberges, etc. Toutes nouvelles constructions ne devraient être envisagées qu'avec l'idée première de leur intégration aux besoins d'habitation des montrealais."

Les architectes jugent inconcevable de détruire pour des fins d'habitations temporaires une ressource de l'environnement urbain aussi précieuse que les espaces verts. Quant à l'argument qu'un village olympique concentré faciliterait les dispositifs de sécurité, les architectes le rejettent en citant l'exemple des événements de Munich.

Au cours de leur congrès, les membres de l'Institut royal d'architecture du Canada se sont choisis un nouveau bureau pour 1973-74. M. Allan F. Dufus, architecte de Halifax, succède ainsi à M. Fred Roththwaite, de Toronto, à la tête de l'I.R.A.C.

MOBY DICK'S
BAR - LOUNGE
Boissons - bières - etc.
CRUSTACÉS - PALOURDES - HUITRES
POISSON - CREVETTES - MOULES
Déjeuner - Dîner - Souper
Avant-midi - Après-midi
Le Pavillon de l'Atlantique
1454 rue Peel
(face au Sheraton Mc-Royal)
STATIONNEMENT DU SOIR GRATUIT!
849-1368

École d'été LPS
80 leçons pour le prix de 44 (groupes de 6 max.)
Cours de conversation en anglais, espagnol ou allemand
Réservez dès maintenant pour juin, juillet ou août

ofps
Montréal 578-2821
Étage "F"
Place Bonaventure
Québec 529-0331
4e étage
500 est, Grande-Allee

DÉCÈS
Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4.30 p.m. pour publication du lendemain. Le dimanche 2 à 4.30 p.m.

A Montréal, le 2 juin 1973 à l'âge de 25 ans, est décédé, suite d'accident Maître Paul Archambault avocat au service du Centre communautaire juridique de St-Jean, époux de Nicole Lareau demeurant rue Bourgeois Napierville. Paul Archambault repose présentement dans la Résidence funéraire Le Sieur et Frères. Les funérailles auront lieu mardi le 5 juin. Le convoi funéraire partira de la Résidence Le Sieur no 406 rue Laurier, St-Jean pour se rendre à l'église Notre-Dame Auxiliaire à St-Jean où le service sera célébré à 16 heures. Et de là au cimetière de Napierville lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAESANO
Notre élégant décor renaissance et le raffinement de notre cuisine donnent un cachet unique aux réceptions de mariages, banquets et célébrations d'anniversaires.
5192, RUE CÔTE DES NEIGES
731-8221
MONTREAL

LA C'EST LE TEMPS!
FAITES VOUS POSER DES GOUTTIÈRES HO-DO
EN EMAIL CUIT
NOS PRIX SONT IMBATTABLES!
ESTIMATION GRATUITE
322-4160
EXCLUSIVITÉ
PRIMEAU MÉTAL Inc.
Vous êtes bricoleur? Demandez les "HO-DO" spécial pour bricoleur chez votre marchand de matériaux de construction.

Le SUCO doit-il continuer à cautionner l'aide canadienne?

par Gilles Provost

C'est de la fausse représentation que de parler de l'aide canadienne aux pays sous-développés puisque les documents officiels de l'ACDI (Agence canadienne de développement international) affirment eux-mêmes que notre "aide à l'étranger" sert avant tout à consolider les intérêts économiques et politiques canadiens dans le monde, ont constaté les participants au congrès du SUCO (service universitaire canadien outre-mer) en fin de semaine.

Environ 250 personnes de toutes les régions du Québec et des Maritimes où les Montréalais étaient minoritaires ont participé à ce congrès de la section francophone du SUCO, sur le thème "Aide ou solidarité". Le congrès voulait faire un bilan de la coopération canadienne et québécoise à l'étranger, remettre en question la philosophie qui l'inspire et découvrir de nouveaux axes de travail pour les organismes privés de coopération.

Cela a été pratiquement une crise de conscience: le SUCO doit-il poursuivre son action apparemment désintéressée et servir ainsi de publicité trompeuse à l'ACDI qui le subventionne généreusement? Doit-il se saborder? Doit-il réorienter son action et, si oui, dans quelle direction?

S'ils ont fait un bilan pessimiste de la situation, les participants n'ont pas réussi à déterminer les avenues les plus prometteuses. Malgré plusieurs suggestions, aucun consensus ne s'est dégagé. C'est d'ailleurs pourquoi un nouveau congrès doit avoir lieu à l'automne pour décider les nouvelles orientations de cet organisme.

En ateliers, un des conseillers de M. Paul Gérin-Lajoie à l'ACDI a souligné qu'il ne faut d'ailleurs pas exagérer l'importance de cet organisme, précisant que les ministères de l'Industrie et du Commerce, des Affaires extérieures et des Finances ont beaucoup plus d'impact sur les pays sous-développés que ne pourra jamais en avoir l'ACDI.

Ce sont, a-t-il dit, ces ministères qui définissent vraiment la politique du Canada face au tiers monde et l'ACDI doit s'intégrer dans une logique que d'autres ont définis sans la consulter.

Parmi les conférenciers, le plus remarqué a été M. Yves Vaillancourt, du Centre de recherche en politique sociale, qui a surtout affirmé que nos solidarités locales, ici, au Québec doivent être les mêmes que nos solidarités internationales. Il rejoignait en cela les constatations de certains ateliers selon qu'il est pratiquement impossible à un étranger de travailler à la libération d'un peuple. "Le seul endroit où on peut modifier sérieusement une situation sociale, c'est dans son propre pays", ont-ils dit.

M. Vaillancourt a déclaré que les solidarités sont des choses très réelles et qu'on peut en voir les effets tous les jours. Il a cité en exemple le conflit

suscité par le nouveau programme juridique de l'UQAM: il a suffi que le ministre de l'Éducation parte en guerre pour qu'il obtienne aussitôt l'appui du DEVOIR, de La Presse, du Barreau et de l'administration de l'université.

Tout en admettant qu'il est bien plus facile d'être progressiste à l'étranger que dans son propre milieu, M. Vaillancourt a invité les participants à s'engager d'abord ici même au Québec. Il leur a aussi proposé d'identifier avec qui ils sont concrètement solidaires en faisant la liste des personnes avec qui ils entrent en communication dans la semaine.

Le dernier conférencier, M. Louis O'Neil, a essayé de résumer le congrès et il s'est refusé d'être aussi pessimiste que les participants les plus en vue. Il faut accepter, a-t-il dit, de coopérer dans l'ambiguïté avec l'étranger même si on peut en même temps

servir de caution morale à des intérêts que l'on réprouve. Il y a des besoins et il faut trouver le moyen d'y répondre le plus efficacement possible. Si le SUCO se saborde, qui défendra les idées qu'il cherche à promouvoir?

Vendredi soir, le congrès s'était ouvert par un exposé de M. Jacques Grand Maison selon qui les analyses sociales doivent s'enraciner d'abord dans une solidarité au niveau du travail quotidien. Il a souligné que les activités quotidiennes ont beaucoup plus d'importance que les idéologies. Il faut accepter de cheminer avec les gens comme ils sont et d'évoluer à leur rythme, a-t-il ajouté. Ces idées ont d'ailleurs rencontré l'opposition du leader syndicaliste Michel Chartrand qui a défendu la nécessité et la possibilité de changements radicaux et révolutionnaires au sein de la population.

Un jugement qui fera date

La protection de l'écologie prime la propriété privée

OTTAWA (CP) — Une décision judiciaire qui pourrait faire date dans l'histoire de l'environnement en Ontario, reconnaît au gouvernement de cette province des pouvoirs de contrôle très étendus sur l'aménagement même d'une propriété privée.

Dans un jugement rendu public vendredi par la commission d'appel sur l'environnement, le président de cet organisme, M.I.W. Pasternak, vient d'interdire à la firme Rockliffe Park Realty de faire du remplissage sur un terrain qu'elle possède dans le village, situé non loin de la capitale fédérale.

Ainsi la prescription vient sanctionner une ordonnance déjà prise contre la compagnie sous l'empire de la loi provinciale de 1971 sur la sauvegarde du milieu naturel.

M. Pasternak va jusqu'à affirmer qu'en vertu de cette loi — dont les pouvoirs s'étendent bien au-delà de la pollution de l'air et de l'eau — Le gouvernement peut même interdire à un propriétaire d'abattre des arbres sur sa propriété.

"Dans l'opinion de la commission", explique M. Pasternak, "le gouvernement possède le droit, par la loi, de contrôler l'usage des sols privés conformément aux exigences de la sauvegarde de l'environnement."

Le jugement poursuit: "Si un propriétaire décide d'abattre tous les arbres sur sa propriété, risquant ainsi de détruire l'équilibre écologique de la flore, j'estime qu'en vertu de la loi, le gouvernement possède le pouvoir de l'en empêcher".

Le juge ajoute que les particuliers sont soumis aux mêmes contraintes que les gouvernements lorsque ceux-ci, par exemple, construisent des autoroutes ou des usines de filtration.

Dans le cas précis de Rockliffe, le juge estime que l'environnement "fut affecté par le remplissage, en contravention de la loi".

La compagnie est maintenant contrainte de soumettre un plan d'aménagement au ministère de l'Environnement d'ici trois mois. Les travaux devront avoir été accomplis dans les six mois.

En vertu de la loi, la compagnie peut en appeler sur des points de droit à un tribunal de comté. Les instigateurs de la poursuite ont réussi à prouver que la compagnie a contaminé un petit lac voisin en faisant le remplissage de son terrain.

M. Pasternak n'a pas été sans souligner que la commission d'appel à quelque mal cependant à déterminer son propre rôle vis-à-vis de la propriété privée. Dans ce cas précis, le remplissage constituait la première étape de la mise en chantier d'un projet domiciliaire.

Mais le petit lac voisin servait, précise le jugement, de "sanctuaire" aux habitants de la localité.

"Il en est de ce lac comme d'une rivière qu'un gros entrepreneur polluerait. Un lac dans son environnement naturel est tout aussi essentiel pour l'équilibre global de l'écologie".

CITROËN SM

Nous disons que la Citroën Maserati SM est unique car elle réunit élégance, luxe et performance.

Voilà pourquoi on ne peut la comparer à aucune autre voiture.

CITROËN (CANADA) LTÉE annonce que le **GARAGE BIARRITZ AUTOMOBILES LTÉE** situé au 10825, rue Racette, Montréal-Nord, Québec, tél.: 323-1900, offre en vente à sa clientèle la Citroën Maserati SM.

Vivez une expérience entièrement nouvelle en faisant l'essai d'une SM.



La contraception

La fédération du planning propose un programme à l'intention des écoliers

par Solange Chavlin

Considérant que l'information des jeunes en matière de contraception est le meilleur moyen de faire échec à l'augmentation du nombre d'avortements au Québec, la Fédération du Québec pour le planning des naissances recommande au gouvernement de diffuser dès septembre 73, dans toutes les écoles à partir du Secondaire III le programme d'information mis sur pied par le ministère des Affaires sociales.

Ce programme d'information qui s'accompagne d'un diaporama a été présentée en fin de semaine aux délégués des différentes régions du Québec qui participaient à l'assemblée annuelle de la Fédération, et a été fort apprécié des médecins, infirmières, animateurs, sexologues, travailleurs sociaux et autres qui sont membres de cet organisme. On sait que le même programme présenté à titre expérimental dans quelques écoles avait également soulevé l'enthousiasme des étudiants. Il a toutefois été désapprouvé par l'Association des parents catholiques.

Mais cette information ne suffit pas, a dit le président nouvellement élu de la Fédération, M. Miville-Lapointe. Aussi, les délégués ont-ils demandé à leur Fédération d'organiser des émissions publiques à la télévision afin de renseigner directement la population, dans un langage clair et accessible à tous.

On peut difficilement de nos jours dissocier planning des naissances et avortement. Bien que la Fédération du Québec pour le planning des naissances ne reconnaisse pas l'avortement comme un moyen de planifier les naissances et n'en fasse pas la promotion, elle a été obligée, en fin de semaine, lors de son assemblée annuelle, de se prononcer officiellement sur ce problème qui ont rencontré au Québec, en 1970, selon des statistiques officielles, plus de 25.000 femmes.

On a par conséquent recommandé que les autorités abrogent tous les articles du Code criminel qui se rapportent à l'avortement; que les gouvernements fédéral et provincial définissent une politique en planning incluant des services médicaux relatifs à l'avortement; que les Centres locaux de services communautaires dispensent à la population l'information et services sur le planning et sur l'avortement; que chaque femme, sous sa demande expresse, puisse obtenir un avortement par un médecin, indifféremment de l'âge, du statut ou de la classe sociale de cette femme, en autant que la grossesse n'ait pas dépassé 20 semaines, etc.

"La loi actuelle est discriminatoire", a dit M. Michel Perrault, directeur exécutif de la Fédération, puisque les anglophones et les femmes qui ont des ressources financières suffisantes ont cent fois plus de possibilités que les autres d'obtenir un avortement.

Des statistiques recueillies dans les hôpitaux où l'on pratique l'avortement thérapeutique ont révélé qu'en 1972, on avait pratiqué au Québec 2.919 avortements dont les trois-quarts avaient été faits dans des hôpitaux anglophones. A titre d'exemple, le Montreal General a pratiqué 1.078 avortements pendant que l'hôpital Notre-Dame en pratiquait 98. Ces deux hôpitaux ont pratiqué à Montréal, le plus grand nombre d'avortements. Notons qu'en dehors de Montréal, Sherbrooke est la seule ville québécoise où l'on puisse obtenir un avortement thérapeutique.

D'autre part, pendant le même laps de temps, un centre de références de Montréal qui préfère garder l'anonymat, a référé à lui seul, soit à New York, soit à des médecins qui pratiquent des avortements

Voir page 12: Planning

Les candidats du MDS axent leur effort sur le relèvement des quartiers populaires

par Jean-Pierre Proulx

Le Mouvement pour la démocratisation scolaire (MDS) et ses onze candidats partent en campagne électorale avec un programme définitif.

Réunis samedi en congrès à la polyvalente Pierre-Dupuy, quelque 150 délégués de quartiers ont voté une série de résolutions où l'accent est mis sur l'égalité des chances à l'école et le relèvement des quartiers populaires de Montréal.

S'adressant en fin d'après-midi aux délégués, M. Fernand Daoust, qui est candidat MDS dans le quartier no 8, a repris ce thème de fond: "Les commissaires du MDS ne feront aucune compromission, s'ils sont élus, pour gagner la bataille de la pauvreté à Montréal. Le MDS a décidé de tout mettre en oeuvre pour élaborer des stratégies d'action pour vaincre un mal qui s'accroît d'année en année et qu'on ne peut plus tolérer."

Il a d'autre part qualifié le MDS de "première tentative venant de la base pour combattre la démobilité des citoyens à l'égard de la chose scolaire. On a laissé entre les mains des ministres et des technocrates le soin de tout déterminer d'en haut. On a maintenant l'occasion de s'emparer d'un pouvoir qui nous revient de droit."

Le programme définitif du MDS ressemble substantiellement au programme provisoire. Une vingtaine d'amendements avaient été soumis par les quartiers. Il y eut quelques débats serrés mais aucun affrontement majeur. On a pu noter cependant une certaine polarisation des opinions et des votes autour des délégués des quartiers du bas de la ville et ceux des autres quartiers, notamment sur les sujets touchant les quartiers populaires.

Ainsi, là où le programme parlait de "modifier le contenu de la culture scolaire, et les méthodes pédagogiques de façon à ce qu'ils correspondent davantage aux milieux populaires", le programme définitif parle de "chaque milieu" mais ajoute que "plus particulièrement dans les quartiers populaires, il faut favoriser la participation des professeurs à l'élaboration et à la diffusion d'un matériel didactique qui réponde vraiment aux besoins du milieu".

Toute une section du programme parle par ailleurs de la participation des parents et des citoyens à l'école, via la consultation véritable, le contrôle réel du budget des comités d'école, l'obligation faite aux commissaires de rencon-

trer les parents de façon régulière, etc. Dans la même ligne, un des amendements adoptés par le congrès propose que "dans chaque école, il y ait un animateur chargé de l'information et du regroupement des parents. Cet animateur sera payé par la commission scolaire et choisi par les parents et les professeurs".

L'assemblée a aussi adopté un amen-

dement proposé par le quartier 2 (Pointe Saint-Charles et Saint-Henri) concernant l'éducation des adultes et l'éducation populaire: l'amendement suggère que les commissaires du MDS s'engagent à promouvoir la "multiplication des centres d'éducation populaire (comme il en existe déjà). Ces centres seront gérés par des représentants des quartiers et seront au service du quartier. De

plus dans chaque quartier, il y aura une équipe permanente de formateurs".

C'est sur la deuxième partie du programme MDS concernant la question linguistique, la confessionnalité et le financement des commissions scolaires que les échanges ont été les plus vifs.

A propos de la question linguistique, le programme provisoire proposait que

Voir page 12: Les candidats

Un grand 8 ans canadien

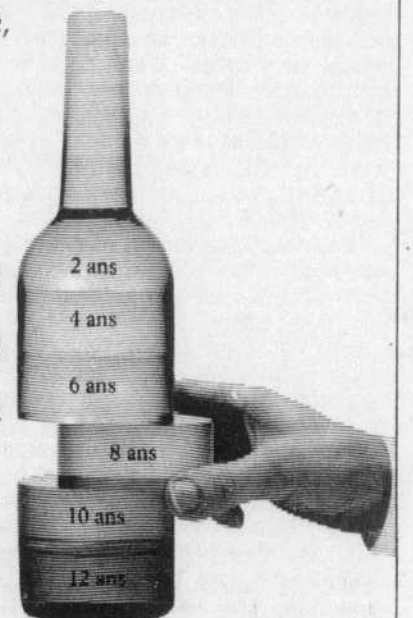
8 ans...c'est la grande année.

Un rye whisky âgé de 2 ans est pâle, âpre et insuffisamment vieilli. A environ 12 ans, il devient plus foncé et acquiert une saveur plus prononcée.

A sa huitième année, le rye whisky canadien est dans la force de l'âge...d'un beau doré, velouté et corsé, mais toujours léger.

C'est pourquoi le OFC a 8 ans... ni plus, ni moins.

OFC
Goûtez à un grand 8 ans canadien, vous comprendrez pourquoi.



LES DISTILLERIES SCHENLEY DU CANADA, L.T.E.E. célèbrent cette année le 20^e anniversaire des Trophées de Football Schenley du Canada.

Le MNQ confirme son intention de collaborer avec les forces de changement

par Clément Trudel

Scepticisme à l'égard de l'information véhiculée par les media traditionnels et volonté d'intensifier la collaboration avec tous organismes dynamiques, facteurs de changement, ont caractérisé une partie des débats du Mouvement national des Québécois (MNQ) au cours du week-end, à Montréal.

A l'assemblée générale du MNQ, qui se terminait samedi, on a enregistré 260 délégués provenant des 15 sociétés nationales regroupées au MNQ, dont le nouveau président élu est M. Léo Jacques. M. Jacques conservera son poste de directeur général du mouvement.

Au colloque populaire, ouvert à tous, on a pu compter jusqu'à 310 participants venus discuter de production, d'épargne, de consommation et d'information.

Le MNQ a adopté majoritairement huit résolutions, dont l'une prévoit la

constitution d'un dossier sur la nationalisation éventuelle des compagnies de téléphone au Québec. Les autres condamnent en bloc la loi 89 comme une "loi d'Etat totalitaire et dictatorial"; demandent le rappel de la loi 63 et rejettent l'ensemble des recommandations du rapport Gendron; dénoncent le plan de développement de l'enseignement des langues défendu par le ministre québécois de l'Éducation, M. François Cloutier; demandent le respect (et le maintien) de la loi et des règlements sur l'étiquetage bilingue; exigent la suspension des travaux à la baie James et la tenue d'audiences publiques sur ce projet; souhaitent que les baux se germent "après le 30 juin et avant le 1^{er} septembre" et, finalement, suggèrent l'utilisation plus rationnelle des locaux d'écoles, à mettre gratuitement à la disposition de la population (en

adaptant les budgets des commissions scolaires à cet effet).

Le MNQ, selon son nouveau président, continuera de mettre l'accent sur l'éducation populaire et sur l'animation, en priorité auprès de ses quelque 160.000 membres.

Le colloque ne lie pas nécessairement le MNQ, qui a confié à l'Agence de presse libre du Québec la préparation d'un document-synthèse sur les courants exprimés.

Au cours de la plénière de ce colloque, hier matin, le président sortant M. Jacques-Yvan Morin a déploré le nombre restreint de groupements populaires qui avaient répondu à l'invitation du MNQ; d'autres participants, ne partageant pas cette interprétation, ont bientôt mis en question le mode d'invitation transmis aux groupes populaires.

Parmi les lignes de force qui se dégagent des quatre ateliers qui ont fait rapport en plénière, l'on peut retenir: l'idée d'un CRIC où le mode de représentation serait modifié pour confirmer la diversité des opinions; le regret que le mouvement Desjardins semble s'intéresser peu aux journaux coopératifs. L'on déplore aussi le contrôle de la presse écrite et parlée par certaines grandes entreprises, comme Power Corporation, et de leur collusion avec le gouvernement. Plusieurs ont aussi pour un appui soutenu à l'hebdomadaire Québec-Press et à d'autres journaux "vraiment libres" comme Québec-Est (dans la région visée par l'Office de développement de l'Est du Québec).

L'animateur de la plénière, Louis Auger, dit que la majorité des interventions confirment que le gouvernement du Québec ne serait pas "allié privilégié des classes de travailleurs" et chercherait, par le moyen d'initiatives semblables à Multi-Media, à désamorcer les luttes entreprises pour l'intérêt de l'ensemble des Québécois. Un rapporteur d'atelier avait qualifié de "rôle d'éteignoir" l'attitude gouvernementale face aux aspirations des groupements populaires.

A plusieurs reprises, on a souligné l'importance d'une collaboration soutenue avec la force que représente le syndicalisme au Québec.

Voir page 12: Le MNQ.

■ aujourd'hui

L'Institut de chimie du Canada poursuit son congrès jusqu'à mercredi à l'hôtel Reine-Elizabeth, de Montréal.

Au Cégep Bois-de-Boulogne (10.500 rue Bois-de-Boulogne) commence ce matin (9h15) une semaine éducative de l'Association des infirmières et infirmiers de la province de Québec sur le thème: communication et relation d'aide.

Les Espaces Verts présentent jusqu'au 20, au Chalet de la Montagne, une exposition historique sur le Mont-Royal.

A 14h, à l'hôtel Iroquois, place Jacques-Cartier, conférence de presse soulignant le départ pour la France du concours intercollégial d'éducation économique organisé par les Artisans Coopive. Le thème du concours cette année était: "Le défi du devenir économique".

A 15h, le Centre de coordination des transports de la région de Montréal remet officiellement son projet: "Transport en commun à Brossard". Au motel Champlain (7733, boul. Taschereau, à Brossard).

Lancement des deux volumes de l'Encyclopédie du Québec, de Louis Landry, à 17h (Sogides, 955 rue Amherst).

Ouverture officielle d'une auberge de jeunesse dans l'immeuble de l'Union des Étudiants de McGill (3480 McTavish), à 18h30.

Du 4 au 8 juin, au pavillon Lafontaine de l'UQAM, congrès annuel de l'Association pour l'analyse et la modification du comportement (AAMC). Six psychologues présentent aujourd'hui le fruit de leurs plus récentes recherches.

A compter de 15h, à l'école polyvalente George-Vanier, présentation des candidats au poste de commissaire pour les 19 quartiers scolaires de la CECM.

A 21h, à l'Institut Dominique-Savio (9335 Saint-Hubert), le Mouvement Scolaire Confessionnel fera connaître la liste des candidats aux élections scolaires qui ont reçu son appui.

A 17h, dans le foyer de la Bibliothèque Nationale, (au 1700 rue Saint-Denis), l'on rend public le programme d'un colloque qui se tiendra du 16 au 22 juin à l'Université Laval.

A 18h30, au Reine-Elizabeth, dîner de l'Association des restaurateurs du Québec.

les spéciaux DE DAIGNEAULT PLUS

Vente de liquidation de livres chez Daigneault Plus Cette semaine et jusqu'à samedi inclusivement.

De 20 à 50% de réduction sur tous les livres en magasin.

DAIGNEAULT PLUS

librairie et fournitures de bureau centre laval 688-5425

VIENT DE PARAÎTRE...

...AUX ÉDITIONS DU JOUR

LES JUS DE SANTÉ

par Jean-Marc Brunet, N.D.

- Tout ce qu'il est utile de savoir sur l'utilisation des jus et crudités de santé, de même que sur les extracteurs à jus.
- Un ouvrage qui montre à quel point les fruits et les légumes sont une source d'énergie et de vitalité.

En vente partout au prix de \$2.95 — distribuée par les Messageries du Jour, 8255, rue Durocher, Montréal 303 — Tél.: 274-2551



éditorial

Les élections scolaires et la conscience chrétienne

Dans une déclaration dont LE DEVOIR a publié le texte intégral jeudi dernier, Mgr Paul Grégoire invitait les catholiques de Montréal à appuyer, aux prochaines élections scolaires, des candidats "qui veulent promouvoir l'école catholique et les structures confessionnelles qui en garantissent le maintien et le développement".

L'intervention de l'archevêque de Montréal dans la campagne actuelle n'aura surpris personne. L'école, de concert avec la famille et la paroisse, a puissamment contribué chez nous à la transmission des valeurs religieuses et morales. On voit mal l'autorité religieuse se désintéressant soudain de son avenir.

Les propos de Mgr Grégoire ont néanmoins laissé insatisfait plus d'un catholique intéressé à ce secteur. C'est sans doute parce qu'ils faisaient trop facilement abstraction de la nouvelle problématique dans laquelle il faut envisager la place des valeurs religieuses à l'école. C'est aussi parce qu'ils restreignaient dangereusement à la seule dimension de la confessionnalité une préoccupation pour l'école qui, surtout dans une perspective spiritualiste, déborde de beaucoup les seuls "intérêts" catholiques.

L'école catholique, écrit Mgr Grégoire, "constitue un riche apport à notre société par le rappel et la promotion qu'elle fait des valeurs spirituelles. Une telle institution est un lieu privilégié de formation pour le jeune qui y poursuit son développement personnel avec la possibilité d'éclairer par la foi la connaissance graduelle qu'il acquiert du monde, de la vie, de l'homme".

Au moment où je lis ces lignes, il me tombe sous les yeux une enquête faite par des jeunes inscrits au cours de "doctrine sociale de l'Eglise" d'une école secondaire montréalaise. Réalistes, ces jeunes ont voulu mesurer la place qu'occupent les valeurs religieuses dans la vie de deux groupes d'interviewés, choisis l'un parmi les adultes de 21 ans et plus, l'autre parmi des étudiants âgés de 15 à 20 ans.

Cette enquête révèle, à n'en pas douter, que nous sommes déjà entrés, d'une façon plus répandue qu'on ne voudrait le croire, dans une période où le défi qui se pose à l'Eglise, c'est celui d'une "nouvelle évangélisation" plutôt que celui d'un travail de conservation. Déjà, chez les interviewés âgés de 21 ans et plus, on sent un glissement marqué des valeurs religieuses traditionnelles, en particulier une relativisation prononcée, étaient tenues pour sacrées et absolues. Mais cela n'est rien à comparer avec ce que l'on observe dans la seconde partie de l'échantillon, c'est-à-dire chez les jeunes âgés de 15 à 20 ans.

Dans ce dernier groupe, la pratique religieuse régulière n'intéresse plus qu'une minorité, soit 123 personnes interrogées contre 165, sur les 288 qui répondent à cette question. Mais il y a plus grave. Si, par-delà les gestes extérieurs, on tente de scruter le contenu de leurs croyances religieuses, on

constate que, nonobstant les cours de religion reçus pendant dix ans de fréquentation scolaire, une forte majorité se situe à un stade qu'on pourrait qualifier de "post-chrétien". Les grands points de repère du langage chrétien traditionnel éveillent encore chez eux des résonances. Ils ont cependant perdu, chez la majorité d'entre eux, la signification précise qu'a toujours entendu leur donner l'Eglise. Qu'il s'agisse de la notion de péché, du rôle du pape et du prêtre, des sacrements, de dogmes comme l'Incarnation, la Sainte-Trinité ou la Rédemption, une forte majorité des jeunes gens interrogés semblent déjà s'être affranchis du minimum d'adhésion que l'Eglise tenait depuis des siècles pour essentiel à la rectitude chrétienne.

Ces jeunes ont, de plus, été témoins de la perte d'influence subie par les prêtres et l'Eglise depuis quelques années. Non seulement la constatent-ils sans nostalgie et sans douleur apparentes, mais ils prédisent, à une très forte majorité (235 contre 80) que la popularité de l'Eglise va continuer à décroître.

Certains conclurent que ces faits démontrent l'échec d'une école qui s'est peut-être trop attardée à l'endroit des valeurs chrétiennes. Ils soutiendront que l'heure d'un vigoureux redressement a sonné. D'autres seront portés à considérer, au contraire, que l'on est enclin, dans certains milieux, à trop attendre de l'école à une époque où, conçue en fonction d'une multitude de plus en plus diverse, elle ne peut plus répondre autant qu'autrefois aux exigences d'un groupe dont les valeurs ne réussissent plus à inspirer l'adhésion d'une forte majorité. Sans soustraire l'école à toute responsabilité, ils se demanderont si la famille et la paroisse, entre autres, ne devraient pas assumer à l'avenir un leadership plus marqué à cet égard.

Au niveau secondaire surtout, il paraît illusoire de compter que l'école pourra, à court terme, redevenir "le lieu privilégié de formation" intégral dont rêve l'archevêque de Montréal. Serait-il sage, dans ces conditions, qu'au lieu d'accorder leur appui aux candidats qui manifestent la compréhension la plus large des besoins actuels de l'éducation à Montréal et les qualités de compétence les plus éprouvées, les catholiques qui voteront le 18 juin ne pèsent les candidats qu'à la seule aune de leur attachement à l'école confessionnelle?

Pour de nombreux parents qui n'auront lu que les manchettes résumant l'intervention de Mgr Grégoire, la tentation sera grande d'accorder leur appui à des candidats qui s'érigent en défenseurs professionnels de la confessionnalité scolaire. Ceux qui se laisseront enlever dans cette perspective étroite risqueront de perdre de vue l'essentiel, qui est de chercher comment, sous quelles formes et dans quelles conditions doit être entreprise, de nos jours, la nouvelle tâche d'évangélisation qui incombe à l'Eglise.

Même s'il est bien établi que l'Eglise

de Montréal s'intéresse à tous les aspects de l'éducation, le message de Mgr Grégoire a été compris comme traitant surtout de la confessionnalité de l'école. Cela risque de créer l'impression que les préoccupations des citoyens attachés aux valeurs religieuses doivent se confiner à la recherche des meilleures conditions susceptibles de favoriser l'essor de l'école catholique.

Ce n'est pourtant là, de toute évidence, qu'un aspect de la réalité multiforme dont il faudra tenir compte pour l'élection des commissaires. Il ne suffit pas que la démocratie formelle soit sauve et que l'Eglise soit officiellement présente à l'école. Il faut aussi, pour que la conscience chrétienne soit satisfaite, que l'école, dans son organisation et son aménagement concrets, soit au service de tous, surtout de ceux qui, faute d'autres moyens de développement, ont un besoin plus urgent. Il faut qu'elle soit imprégnée d'un esprit d'accueil, d'un désir concret de répondre efficacement aux besoins nouveaux qui ont surgi tant au point de vue de la culture qu'à celui d'une justice et d'une égalité plus réelles pour tout le monde.

Les nouvelles structures scolaires seront de plus le lieu de rencontres plus fréquentes et plus décisives qu'autrefois entre des familles culturelles que l'organisation scolaire a trop longtemps maintenues dans un état de séparation à peu près totale. Certains entrevoient ces rencontres dans la perspective de règlements de comptes qui ont trop tardé à leurs yeux. D'autres chercheront à les faire servir au maintien du statu quo. Comment cet aspect pourrait-il laisser indifférents ceux qui voudront faire peser dans la balance les valeurs d'amitié, de tolérance des valeurs autres que les siennes, de respect aussi pour les droits inaliénables des groupes, dont se réclame de plus en plus, sous d'autres latitudes, la conscience chrétienne?

Le législateur, en adoptant le bill 71, a voulu poser la première étape d'une réforme qui doit, dans son esprit, aller plus loin. Au lieu de tout définir d'en haut, il a sagement préféré compter sur la libre participation des milieux intéressés pour préciser les structures d'organisations les plus aptes à promouvoir l'unité dans la diversité.

Dans quel esprit chaque candidat entend-il aborder la prochaine phase? Voilà une autre question qui devrait retenir l'attention des électeurs le 18 juin. Pour que cette prochaine étape se réalise dans les conditions les plus propices au progrès de l'éducation, il faudra en confier la réalisation à des hommes capables, par-delà les intérêts limités de leur groupe linguistique, social ou culturel, de s'élever à des préoccupations qui embrassent l'ensemble des besoins de la communauté montréalaise. Cela n'a rien de confessionnel à priori. C'est un aspect qui intéresse néanmoins, au premier chef, la conscience chrétienne.

Claude RYAN



L'examen de fin d'année

lettres au DEVOIR

\$41,000 pour une banque d'information déjà périmée

Vendredi le 25 mai dernier, devant le pavillon Deschamps de l'Hôpital Notre-Dame, s'est tenue une brève manifestation (piquetage et distribution de tracts) de douze chercheurs congédiés ou démissionnaires du P.I.L. H-6623. Ce projet, dit "d'amélioration des soins à l'hôpital", fut accordé en mars dernier par le grand frère fédéral à madame Ginette Rodger, assistante administrative au nursing.

Les employés des P.I.L. n'ayant aucun recours face aux promoteurs-patrons, démissions en groupe et manifestation constituèrent pour nous les seuls moyens de dénoncer ce projet particulier quant aux objectifs et conditions de travail, et par extension, le fait que dans les P.I.L. tout (congé de maladie payés, fêtes légales, congédiements sans avis, etc.) soit laissé à la discrétion de l'employeur, donnant ainsi libre cours aux conflits de personnalité et à l'arbitraire. L'image publique des projets laisse prévoir un effort collectif et une coagulation de fonds publics: notre expérience témoigne du contraire.

Au début, madame Rodger, forte

de ses privilèges, joue le jeu de la consultation, multipliant les discussions et tables rondes, ce qui laissait espérer un travail coopératif et intelligent; telle que présentée, notre tâche devait consister à résumer de l'information susceptible d'améliorer les soins aux patients. Très tôt cependant, nous devions réaliser que nous étions plutôt employés pour résumer tous les articles, archaïques ou non, répétitifs ou non, ayant quelque rapport avec le sujet: \$41,000 pour une banque d'information déjà périmée, c'est un luxe douteux.

Outre cette routine individuelle abrutissante, il est vite apparu qu'on entendait appliquer un régime rigide d'intégration au milieu hospitalier et une autorité paternaliste: déductions de salaire faisant figure de sanctions, refus systématique de toutes les propositions du groupe, même unanimes, premier congédiement exemplaire. Les problèmes sont décriés individuellement et seront réglés auprès de chaque individu: aussi les exigences et conditions de travail différent-elles selon l'employé; les "traitements" de

faveur visant à diviser le groupe

profiteront. N'ayant pas réussi par ces mesures à étouffer notre conscience collective, madame Rodger interdit toute rencontre non autorisée par elle, et clôt la discussion par une menace de congédiement, aussitôt mise à exécution pour trois autres personnes les 18 et 22 mai. Le 23, huit chercheurs démissionnent pour protester contre ce dirigisme outrancier, et la fausse représentation de ce projet en particulier et des P.I.L. en général. Le 25, c'est la manifestation.

Exister comme groupe devant notre dame. À en devenir malade! Pourquoi ne pas l'avoir fait plus tôt? Parce que malheureusement, de nos jours, le travail, ça tombe P.I.L.!

Jacques BOISSONNAULT, Marie-Nicole BONIN, Louise CHRETIEN, André DAVID, Evelyn FLEURY, Jean-Pierre FORGET, Marie-Claire LAURENDEAU, Denise MARTIN, Michel MENARD, Ginette MESSIER, Josée MOREL, Maurice POULIN.

Montréal, le 28 mai 1973.

Un port pétrolier dans le Saint-Laurent?

M. Roger J. Bédard, économiste au conseil du patronat du Québec et membre du Conseil de planification et de développement du Québec, déclarait récemment à propos du port pétrolier dans le St-Laurent: "Je suis persuadé que, tout bien compté, nous, Québécois, nous accepterions les risques que comporte ce projet parce qu'il y a de notre intérêt bien compris".

Puisque M. Bédard omet d'être plus explicite sur la nature des risques encourus, la Société pour vaincre la pollution tient à rappeler aux lecteurs les faits suivants: Le 18 mars 1967, le "Torrey Canyon" s'échoua au large des côtes anglaises et laissa échapper toute sa cargaison: 118,000 tonnes de pétrole brut. Sur certaines plages de la Bretagne du nord il subsistait encore une épaisse couche d'huile, quinze mois après le désastre. Certaines parties de la côte rocheuse auront mis des années à être nettoyées par l'action des marées. Les procédures d'urgence mises en place au large de la Cornouaille détruisirent de façon dramatique la vie marine sous l'effet des détergents employés, 27,000 oiseaux perdirent la vie le long des côtes anglaises. Le coût des travaux de dépollution entrepris s'élevèrent à plusieurs millions de dollars.

Le 4 février 1970, le pétrolier "Arrow" fait naufrage dans la baie Chedabouctou en Nouvelle-Ecosse, laissant échapper 18,000 tonnes de pétrole. 190 milles ont pu être nettoyés, le reste est virtuellement impossible à nettoyer. Seulement sur "l'île de Sable", située à plus de 100 milles au large, 4,800 oiseaux perdirent la vie.

Il se produit quotidiennement un grand nombre d'accidents de moindre importance sur le plan écologique bien que souvent potentiellement extrêmement dangereux.

Dès 1968, plusieurs pétroliers de plus de 100,000 tonnes avaient déjà été perdus au large de Marseille, de Singapour, de Dakar, deux autres ayant pris feu au large de l'Afrique; heureusement tous ces bateaux étaient vides.

Durant le 21ème semestre de 1969 des pertes en tonnage équivalentes à 33 navires de la taille de l'"Arrow" ont été enregistrées. Cette litane de désastres de pétroliers associés aux statistiques troublantes sur la fréquence des accidents impliquant des navires au long cours (en 1966, les compagnies d'assurance déclaraient que plus d'un tiers des navires étaient endommagés ou entièrement perdus chaque année), ne peut être prise à la légère, surtout quand il s'agit de faire circuler annuellement 100 navires de 300,000 tonnes jusqu'à Rivière du Loup.

Compte tenu de la faible maniabilité de ces navires, compte tenu de la difficulté de se prémunir contre les possibilités de déversements importants (Le Idemitsu Maru de 208,000 tonnes n'a que 12 citernes, alors que le Bénédictine de 31,000 tonnes construit en 1952, avait 27 citernes) compte tenu de la réduction de leurs équipages (30 hommes environ) compte tenu de l'incompétence notoire de beaucoup d'entre eux, il paraît évident que, du point de vue de la sécurité des populations, il est souhaitable "qu'un pétrolier géant n'entre à l'intérieur des ports ni dans les mers étroites, et soit déchargé dans l'océan, sur rade".

Si l'on veut, comme M. Bédard, faire porter ce risque par la population du Québec, on doit absolument fournir des preuves scientifiques concernant la possibilité de maintenir à un niveau très bas la probabilité qu'un désastre de cette nature se produise sur la pé-

riode d'exploitation prévue pour le port. C'est seulement à cette condition qu'une éventuelle analyse coût-bénéfice peut être proposée aux Québécois.

De plus les rejets usuels qui résultent de la pratique normale de la navigation et de manutentions peuvent occasionner des nuisances importantes, qui peuvent être contrôlées à certaines conditions très précises: forme du port, réglementation concernant les pétroliers admis à y accoster, surveillance constante, aménagements permettant de ne pas vider les ballasts directement dans le St-Laurent etc... Rien ne prouve que ces précautions seront réellement prises dans la conception du port: Le Super-port de Point Tupper en Nouvelle-Ecosse, appartenant à la Gulf Oil est l'exemple parfait de ce qu'il ne faut pas faire.

Tant de risques de pollutions pourraient-ils être compensés par des avantages "économiques" (au sens dénué du mot) suffisamment grands? Nous reviendrons bientôt sur ce point, cependant nous répondrons à M. Bédard, au sujet de l'impact de cet investissement sur l'augmentation des activités de l'industrie pétrochimique par cette déclaration "impartiale" de notre premier ministre, M. Bourassa: "Dans le tourisme (sic...) ça peut prendre \$3,000 pour créer un nouvel emploi alors que dans le secteur pétrochimique il en faut de \$50,000 à \$60,000..."

300,000 tonnes de pétrole pourraient être déversées dans le St-Laurent? M. Roger J. Bédard accepte le risque, nous pas...

D. HAURIE et A. HAURIE Vice-président de la Société pour vaincre la Pollution

Montréal, le 30 mai 1973.

bloc-notes

Le droit de brûler vif

Les jugements du coroner vous rendront-ils blanc ou noir selon que vous serez ministre du Travail ou chef inspecteur de la prévention des incendies? Récemment, dans son verdict sur l'incendie qui a fait huit morts dans un immeuble de l'avenue du Parc à Montréal, le coroner blâmait sévèrement M. Maurice Lessard, pour n'avoir pas agi avec diligence contre le propriétaire criminellement négligent. Le coroner recommandait également qu'une accusation de négligence criminelle soit portée contre le créancier qui avait le contrôle des lieux au moment de l'incendie.

Le règlement municipal à ce sujet est clair et brutal, comme il se doit: lorsqu'il existe dans un bâti-

ment "un danger grave en fonction de la prévention d'incendie", la ville doit éliminer ce danger ou faire évacuer les lieux immédiatement. Quand on fait défaut d'appliquer ces mesures élémentaires ou qu'on s'en moque, au mépris de la vie humaine, toute la ville s'indigne et avec raison.

Pourquoi une autre moralité, une légalité différente devraient-elles prévaloir au gouvernement du Québec? Avec une bonne conscience scandaleuse, le Conseil des ministres vient d'adopter un arrêté en conseil qui permet aux établissements pour les vieux ou les malades de laisser brûler ces gens "jusqu'au 1er avril 1974".

Il y a deux ans, plus précisément le 20 janvier 1971, le gouvernement adoptait de nouveaux règlements concernant la sécurité dans les édifices publics. Ces règlements, publiés dans la Gazette officielle du 6 mars 1971, prévoyaient à l'article 28 qu'un système d'extincteurs automatiques devait dorénavant être installé dans tout bâtiment (non in-

combustible) d'hébergement, de détention, et dont le lieu est à occupation "concentrée" ou "occupé par des personnes malades ou âgées".

Cette prescription s'appliquait aux nouveaux bâtiments, mais, et l'exception était formelle, le gouvernement l'appliquait aussi aux bâtiments déjà existants dont les lieux étaient occupés "par des personnes malades ou âgées". Bref, le conseil des ministres refusait d'entériner "le droit acquis" de laisser brûler les malades et les vieillards.

"Dans ce dernier cas", précisait l'article 28b), un délai de deux ans pourra être accordé."

Or, de son propre aveu, en date du 11 avril dernier, sous la signature de son greffier, M. Julien Chouinard, le conseil exécutif reconnaît qu'une "forte proportion" de ces bâtiments ne se sont pas conformés à cette exigence de sécurité, et ce malgré le délai de deux ans qui leur avait été accordé. Suave, le gouvernement de M. Bourassa précise que c'est "pour des raisons d'ordre économique qu'il n'a pas été possible

d'effectuer l'installation d'extincteurs automatiques" dans ces institutions pour vieillards et malades.

Devant semblable situation, on se serait attendu à un rapport établissant les responsabilités dans cette affaire, et proposant un programme d'urgence. Mais non! Se donnant "un délai additionnel", le gouvernement, sur proposition du ministre du Travail et de la Main-d'œuvre, M. Jean Courmoyer (l'expert en sécurité sur les chantiers de construction), ordonne d'attendre encore jusqu'au 1er avril 1974 "pour compléter lesdites installations".

Et c'est ainsi que ledit gouvernement ajuste la légalité à son incurie. Pendant que le greffier préparera le prochain arrêté ministériel prévoyant un nouveau délai jusqu'en 1975 ou 1976, les malades et les vieillards auront le droit de brûler vif conformément aux règlements. En attendant que MM. Robert Bourassa et Paul Deschênes aient recapé du délire olympique de quoi payer les extincteurs automatiques.

Jean-Claude LECLERC

LIBRE OPINION

Israël, terre promise ou patrie plurimillénaire?

par soeur MARIE-NOELLE

On parle beaucoup de nos jours de "démystifier l'écriture". Je réclame qu'on "détéologise" la controverse relative au droit de l'Etat d'Israël à exister.

Amis et adversaires d'Israël ne recourent que trop souvent à des arguments scripturaires soit pour défendre ce droit soit pour le nier. Il y a là une ambiguïté et un danger qu'il faut, je crois, énergiquement dénoncer.

Si je respecte les interprétations théologiques que certains font sur un plan personnel des textes sacrés au sujet d'Israël, il me semble que le droit fondamental d'un groupe humain spécifique à une place au sein des nations du monde peut se justifier tout simplement en faisant appel à son histoire bien concrète. On a tendance à dénier aux Juifs seuls ce qui est reconnu comme un droit à tous les autres groupes humains, et cela grâce

au nom d'interprétations théologiques.

L'interview récente à la télévision de Radio-Canada, programme 5D, d'un avocat égyptien, copte catholique, me paraît en être un exemple typique. Interrogé sur la déclaration récente du comité de l'épiscopat français sur les relations entre catholiques et juifs, il s'éleva avec vivacité contre l'usage des termes "peuple élu" et "terre promise" en référence aux Juifs d'aujourd'hui. Selon lui, après la venue du Christ tous les hommes sont élus et la terre promise est désormais sans objet. Or le texte de la déclaration ne fait usage explicite d'aucun de ces termes.

Ce qui paraît trop souvent ignoré, c'est que le mouvement sioniste, qui a abouti à la résurrection d'Israël, n'est pas un mouvement religieux, mais national, et même socialiste d'inspiration à l'origine

et l'on oublie que des communautés juives ont continué à assurer au long des siècles la présence juive en Palestine au travers des dominations successives qui se sont exercées sur cette portion de terre du Moyen-Orient.

On oublie aussi que la Palestine ne se limite pas à la Cisjordanie. Lorsque le mandat sur la Palestine, après la défaite de l'empire turc, fut confié à la Grande-Bretagne par la Société des Nations, ce mandat devait s'exercer sur une étendue de terrain comprenant Cisjordanie et Transjordanie. L'émirat, devenu par la suite royaume de Transjordanie a été une création de la puissance mandataire, pour des motifs politiques.

La seule légitimation aux yeux de l'ensemble de l'humanité, dans notre société sécularisée, du droit à l'existence de l'Etat d'Israël, me paraît être le recours à l'histoire

de la Palestine au cours des vingt derniers siècles. Histoire douloureuse, tourmentée, avec afflux et reflux de populations d'origines très diverses, en rapport avec le changement des conditions locales.

Il faudrait se souvenir en effet que la destruction de Jérusalem et du Temple par les Romains en l'an 70 de l'ère chrétienne n'a pas supprimé toute présence juive sur le sol ancestral. C'est précisément au cours des siècles suivants que s'est codifiée la tradition orale juive, Mishnah et Talmud, dans les écoles rabbiniques, de Galilée surtout. L'extraordinaire floraison littéraire et religieuse, qualifiée parfois d'âge d'or de la mystique juive, qui a eu lieu autour de Safed, en Galilée, aux 16e et 17e siècles en a été la continuation directe. De même pour les premiers essais de colonisation agricole, après la longue

Voir page 13: Terre promise

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa

le 10 janvier 1910

Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan

Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy

Directeur de l'information: Jean-François

Treasury: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal 123. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les bureaux sont situés au 9180, rue Davis, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENTS: Edition quotidienne \$35 par année, six mois \$19, à l'étranger \$40 par année, six mois \$22. Non-membres: \$10 par année. Edition hebdomadaire, livres à domicile par porteur: 90 cents par semaine. L'abonnement sera servi par la poste contre un mandat. Courrier de deuxième classe, enregistrement numéro 0638. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TELEPHONE: 844-3361 (lignes groupées)

des
idéesdes
événementsdes
hommes

La résolution Drury sur le bilinguisme dans la fonction publique

Aux Communes, jeudi dernier, le premier ministre Trudeau, dans un discours empreint de fermeté et de sobriété, a ouvert le débat sur la résolution Drury, définissant les dernières adaptations de la politique du gouvernement en matière de bilinguisme dans la fonction publique. Voici de larges extraits de cette intervention de M. Trudeau.

Depuis près d'un siècle, de nombreux Canadiens français se disent: "Le gouvernement d'Otawa n'est pas notre gouvernement... il ne parle même pas notre langue." C'est ce genre de frustration qui a alimenté le séparatisme. Comment le gouvernement fédéral a-t-il réagi? Il a dit à la population du Québec: "Ayez donc confiance au Canada. Les choses peuvent changer. Nous donnerons suite au rapport de la commission Dunton-Laurendeau, nous adopterons la loi sur les langues officielles. Nous amènerons les gens de la fonction publique à reconsidérer leurs lignes de conduite en matière de recrutement et de personnel. Nous susciterons à Ottawa, à Queen's Park et chez vos propres dirigeants, à Québec, la ferveur voulue pour faire de la capitale du Canada une ville réellement bilingue, pour en faire une ville plus accueillante, une capitale vraiment nationale. Parce qu'il faut que les Québécois se sentent chez eux partout au Canada et au sein de l'administration fédérale."

On peut dire que jusqu'à maintenant, les Québécois sont demeurés confiants. Ils ont rejeté le séparatisme lorsqu'il en fut question à l'occasion des élections de 1968, 1970 et 1972. Et on n'entend même plus guère parler de "deux nations", de "statut particulier" et "d'États associés".

Mais il faut que, de son côté, Ottawa soit fidèle à sa promesse. Il faut que tous, dans un effort commun, nous montrions une fois pour toutes qu'Otawa est capable de parler français et d'incarner les valeurs qui sont chères aux Canadiens de langue française, comme celles auxquelles les Canadiens de langue anglaise demeurent attachés. Cela, nous devons le faire, parce que nous tenons à demeurer ensemble, dans un pays qui soit un.

Grâce à tous les partis représentés à la Chambre des Communes, nous disposons d'un outil fondamental, la loi sur les langues officielles. Mais nous devons toujours voir à ce qu'il soit utilisé le plus efficacement possible. Voilà, en partie, la raison d'être de la résolution Drury.

Pourquoi la résolution Drury?

D'aucuns se sont demandé: "Pourquoi le Parlement est-il invité à voter cette résolution? Pourquoi le gouvernement s'est-il donné la peine de la rédiger? Tout cela n'est-il pas déjà prévu dans la loi sur les langues officielles?" Rien dans la résolution d'aujourd'hui ne s'écarterait de l'esprit ni de la lettre de la loi sur les langues officielles. Mais le débat ne porte pas sur la loi, mais sur le programme des langues officielles au sein de la fonction publique, programme qui a beaucoup évolué au cours des quatre dernières années. Plus que la plupart des mesures législatives récentes qui me viennent à l'esprit, la loi sur les langues officielles a exigé de tous les intéressés qu'ils improvisent et qu'ils expérimentent. Car, ce que nous faisons dans les cadres de la fonction publique, n'a jamais été tenté auparavant, en tout cas pas au Canada. Tous, le gouvernement et le Conseil du Trésor, la Commission de la fonction publique et les associations de fonctionnaires, nous avons dû tenter l'expérience selon les méthodes que nous avons jugées les meilleures. Il nous a fallu surveiller les résultats de très près. Mais surtout, il a fallu que nous soyons disposés à perfectionner et même à modifier certaines de nos formules et, à la lumière de notre expérience, à en éprouver de nouvelles.

Nos efforts nous ont permis de franchir une étape. Les résultats obtenus ont été évalués et les nouvelles directives promises en septembre dernier sont maintenant incorporées en un ensemble de principes — c'est la première partie de la résolution Drury — de même qu'en de nouvelles mesures concrètes que nous entendons appliquer d'une façon soutenue pendant un certain temps et c'est là la seconde partie de la résolution.

Ainsi, la résolution dont la Chambre est saisie aujourd'hui présente plusieurs aspects nouveaux et essentiels quant aux modalités d'application du programme de langues de la fonction publique. Chacune des parties de cette résolution a reçu l'appui unanime des associations de personnel et a été élaborée en consultation avec elles. J'avais la certitude que la Chambre souhaiterait également exprimer ses vœux sur la question. Du reste, tous les partis représentés à la Chambre souscrivent aux objectifs de la loi sur les langues officielles. Tout comme le gouvernement, la Commission de la fonction publique et les associations de personnel, la Chambre est associée à part entière à cette entreprise capitale.

Nous avons un autre motif de présenter cette résolution. La politique linguistique du gouvernement est destinée à profiter à tous les Canadiens. Mais, ce sont avant tout nos fonctionnaires qui subissent le plus directement le contre-coup de ce changement fondamental, ce sont eux qui doivent en assumer pour nous tous une bonne partie du fardeau. Nous leur devons donc de préciser dans les plus brefs délais possibles les conditions particulières du programme. C'est là le but premier de cette résolution.

Au cours des dernières années, j'ai éprouvé beaucoup de sympathie pour les hommes et les femmes employés à la fonction publique qui ont pu se sentir personnellement menacés. Je comprends aussi l'inquiétude des candidats à des postes dans la fonction publique qui veulent savoir de façon plus précise si on exigera d'eux une seconde langue dans quelques années. La résolution d'aujourd'hui devrait aider à dissiper ces inquiétudes, non en ralentissant l'application de notre programme, mais en formulant les exigences et les garanties de façon beaucoup plus concrète et succincte qu'auparavant.

En ce sens, la résolution est une simple affaire d'équité envers les personnes les plus directement intéressées. Elle peut permettre d'empêcher que l'instrument capital d'unité nationale qu'est la loi sur les langues officielles ne dégénère en un instrument de désunion.

Le président du Conseil du Trésor exposera en détail et les principes compris dans la résolution et les lignes de conduite qui en découlent. J'espère avoir bientôt l'occasion de rencontrer avec lui les cadres supérieurs de la fonction pu-

Il faut que nous montrions une fois pour toutes qu'Otawa est capable de parler français et d'incarner les valeurs chères aux Canadiens de langue française (Trudeau)

blique fédérale, afin de discuter la substance de la résolution dont le Parlement est saisi. Je me contenterai pour l'heure de soulever quelques points qui me paraissent importants.

En tout, 25,000 postes bilingues

Les Canadiens anglophones oublient trop souvent que la majorité des Canadiens de langue française ne sont pas bilingues — qu'ils sont unilingues eux aussi. Les anglophones prennent pour acquis qu'ils peuvent travailler au sein de la fonction publique de leur pays, dans la capitale nationale, en utilisant leur propre langue. Il n'en va pas de même pour les francophones. Cela n'est évidemment pas équitable, et pareille situation doit être redressée. Mais rappelons-nous qu'on ne répare pas une maison en enlevant des briques à celle du voisin. Aussi, je parle et des francophones et des anglophones lorsque je déclare que la langue ne doit pas être un obstacle pour tout Canadien désireux de travailler à la fonction publique.

Pour que la fonction publique du Canada puisse offrir une réelle égalité des chances, il importe que le plus grand nombre possible de fonctionnaires soient capables de travailler dans leur propre langue. Le gouvernement n'a jamais exigé que la plupart des fonctionnaires deviennent bilingues pour faire carrière de façon satisfaisante. Au contraire, notre intention est de permettre à la plupart d'entre eux de demeurer unilingues s'ils le veulent.

Evidemment, cela ne sera pas possible à moins qu'ils ne puissent communiquer dans leur propre langue avec leurs supérieurs et avec les services communs de leur ministère, comme par exemple la bibliothèque ou la direction du personnel. Cela veut dire qu'un certain nombre de postes au sein des services communs et parmi les cadres (de même que là où il y a contact avec le public) devront être confiés à des fonctionnaires bilingues.

Dans tout le Canada, la fonction publique compte plus de 250,000 postes. Nous estimons que, de ceux-là, 25,000 environ doivent être confiés à des fonctionnaires bilingues pour permettre à la plupart des autres fonctionnaires de travailler dans leur propre langue (on me dit que près de la moitié des 25,000 postes sont déjà occupés par des personnes bilingues.) En désignant uniquement ces postes particuliers, je crois que nous avons trouvé la façon la meilleure et la plus simple de permettre aux Canadiens de travailler à la fonction publique dans la langue officielle de leur choix, et de nous assurer que le gouvernement fédéral puisse servir chaque citoyen dans sa propre langue.

Bref, ce que nous recherchons, ce n'est pas une fonction publique où la plupart des employés pris individuellement seraient bilingues. Ce serait évidemment là une attitude fautive, car la vaste majorité des Canadiens ne possèdent pas les deux langues officielles. Ce que nous cherchons plutôt à créer, c'est une fonction publique dont l'activité soit bilingue, c'est-à-dire une fonction publique où chacun puisse travailler, remplir ses fonctions dans la langue officielle de son choix.

Nul ne sera obligé d'être bilingue

Permettez-moi de donner à la Chambre l'assurance que nous n'avons pas la moindre intention d'obliger qui que ce soit à parler la seconde langue officielle contre son gré. L'expression pourra sembler quelque peu étrange, mais il n'y a vraiment rien de mystérieux ni d'inquietant dans ce que nous appelons le "bilinguisme fonctionnel". Il n'enlèvera rien à personne. Il sera pour tous, au contraire, un atout précieux — pour le Canadien qui ne parle que l'anglais et pour le Canadien qui ne parle que le français. Il nous donnera une fonction publique où chacun d'entre nous pourra travailler dans la langue qui lui convient personnellement le mieux, une fonction publique qui pourra offrir à chacun, dans sa propre langue, les services essentiels du gouvernement.

La plupart des Canadiens, la résolution le reconnaît, n'ont pas eu besoin ou n'ont pas eu l'occasion d'apprendre les deux langues officielles. C'est pourquoi le gouvernement propose que les unilingues puissent, au même titre que les personnes déjà bilingues, se porter candidats à tout poste bilingue ouvert au public. Ils le peuvent, à condition que, si un candidat unilingue est choisi pour combler le poste bilingue, cette personne suive des cours de langue aux frais de l'État, pendant une période pouvant aller jusqu'à une année, pour ac-

quérir la compétence voulue au point de vue linguistique. Cette mesure sera avantageuse à la fois pour les unilingues anglophones et francophones et s'appliquera, il va sans dire, sans distinction aucune, aux deux groupes.

Les principes contenus dans la résolution intéressent également les fonctionnaires déjà au service du gouvernement. Dans sa déclaration de 1966, qui énonçait la position de base du gouvernement sur le bilinguisme dans la fonction publique, le premier ministre Pearson a assuré que "les mesures destinées à favoriser le bilinguisme ne doivent en aucune façon porter préjudice à la carrière des fonctionnaires qui ne sont pas bilingues et qui ont consacré plusieurs années de leur vie au service de leur pays... Dès le début, l'élaboration de notre politique des langues s'est faite dans cet esprit. De nombreux doutes ont surgi, je le sais, chez les fonctionnaires unilingues, en partie parce que la promesse faite en 1966 était, en fin de compte, très générale.

Par contre, la résolution d'aujourd'hui est très précise. Elle prévoit que les fonctionnaires unilingues seront avertis au moins un an à l'avance si leur poste est désigné comme bilingue. Ils auront la possibilité de prendre des cours de langue, également aux frais de l'État, ou d'accepter une mutation à un poste unilingue sans diminution de traitement.

Que se passera-t-il si une personne refuse d'apprendre l'autre langue ou n'y parvient pas et si elle refuse d'être mutée? A supposer que cela se produise, elle pourra demeurer à son poste si elle le souhaite, et nous prendrons des mesures administratives pour assurer que les exigences linguistiques du poste soient remplies. Autrement dit, aucun fonctionnaire ne perdra son poste par suite de l'application des principes.

Nous tenons à assurer une protection encore plus grande aux fonctionnaires qui comptent dix ans de service ininterrompu lors de la déclaration de M. Pearson, le 6 avril 1966, et qui, depuis n'ont pas cessé d'être à l'emploi de la fonction publique. Bien qu'ils soient unilingues et souhaitent le rester, ils auront le droit de postuler des postes identifiés, mais non encore officiellement désignés comme bilingues.

Les intérêts des francophones

J'ai décrit d'une façon assez détaillée les garanties que nous accordons aux fonctionnaires unilingues dans l'intérêt de leur carrière. Ces garanties seront accordées aussi bien aux fonctionnaires francophones qu'aux fonctionnaires anglophones, mais, étant donné leur nombre, ce sont ces derniers qui en profiteront le plus. Je veux maintenant dire un mot des intérêts vitaux des Canadiens de langue française. La fonction publique leur offre-t-elle des carrières sur un pied d'égalité? Je sais que certaines personnes, rappelant les objectifs antérieurement fixés pour 1973 et la nouvelle échéance de 1978, ont prétendu que la résolution équivalait à un recul devant nos objectifs, ou qu'elle diffère l'application de notre politique. Il n'en est rien. Au contraire, nous ne pourrions réaliser nos objectifs de 1978 que si nous réussissons à atteindre au moins ceux que nous nous sommes fixés pour 1975. Le président du Conseil du Trésor traitera cette question plus en détail. Permettez-moi d'insister sur un point crucial.

Je ne considère par l'existence d'une fonction publique réellement bilingue comme un simple idéal. Je la tiens pour une question très pressante et concrète. Je lui reconnais des conséquences immédiates sur le bien-être général du pays et celui de millions de citoyens.

A vrai dire, il faudrait être aveugle pour ne pas se rendre compte que bien des Canadiens français n'estiment pas que la fonction publique du Canada est "la leur" et que beaucoup d'entre eux ont le sentiment que le gouvernement fédéral est la chose des anglophones, parce que, dans une large mesure, on y parle anglais et on y travaille en anglais. Grâce à la collaboration et à la bonne volonté de nos fonctionnaires, la situation commence à se redresser. Mais nous nous devons maintenant de faire davantage.

Voilà pourquoi la seconde partie de la résolution propose des mesures précises destinées à accroître l'usage du français dans la fonction publique et à y ouvrir de plus nombreuses carrières aux Canadiens de langue française. Là où il est possible de le faire, nous augmentons le nombre des unités de langue française. Nous prenons d'autres mesures afin d'intensifier le recrutement de francophones. Pour que ces nouveaux effectifs aient des chances égales d'avancement, nous élargissons les programmes de formation professionnelle dispensés en français. Et nous chercherons, progressivement et en consultation avec les autorités provinciales et municipales, des moyens plus efficaces d'accroître le caractère bilingue de la région de la capitale nationale.

La première partie de la résolution — à savoir "les principes fondamentaux" — est également importante pour les francophones unilingues. Pour eux, cette importance consiste en ceci que nos bonnes intentions, nos efforts pour créer un climat de travail réellement bilingue ont abouti à un programme bien structuré qui nous permettra d'identifier les postes clés — d'ici le 31 décembre 1973 — et d'y affecter des fonctionnaires bilingues — d'ici 1978. A cette fin, nous avons déjà commencé à multiplier les cours de langue à l'intention des fonctionnaires fédéraux.

Voici un autre point qui intéressera particulièrement les Canadiens français, dont la participation a été si grande au sein des organismes culturels fédéraux et qui s'imposent de plus en plus dans les secteurs commerciaux, techniques et scientifiques. J'écris aux chefs de toutes les agences fédérales pour leur dire que le gouvernement s'attend que leurs lignes de conduite en matière de personnel tiennent pleinement compte de ces mesures destinées à répandre l'usage du français (sans oublier, bien entendu, les garanties dont j'ai parlé tout à l'heure). J'attirerai également l'attention des présidents de sociétés de la Couronne, comme Air Canada et la société centrale d'hypothèques et de logement, sur la résolution (...)

Les objectifs du gouvernement: unité et égalité

La politique linguistique n'est pas une idée fixe du présent gouvernement; elle n'est qu'un moyen parmi d'autres que nous mettons en œuvre pour atteindre nos deux grands objectifs: l'unité nationale et l'égalité des chances. Ce qui, par exemple, attachera le plus profondément un Québécois au Canada, c'est peut-être le respect des droits linguistiques. Par ailleurs, les citoyens de l'Ouest estiment peut-être plus importants les progrès que réaliseront leurs premiers ministres et le gouvernement fédéral à la conférence sur les perspectives économiques de l'Ouest. Dans beaucoup de régions du pays, des millions de Canadiens jugeront le gouvernement moins d'après la langue qu'il utilise que par l'équité et l'humanité du régime d'aide sociale ou les nouvelles idées et ressources qu'il offrira pour préserver la qualité de la vie dans les villes et l'efficacité des administrations urbaines.

Tous ces besoins peut-on les comprendre et y répondre en même temps? Je crois que oui, parce que, au Canada, bien que nous ayons souvent des priorités diverses, nous nous respectons les uns les autres et nous voulons continuer de former une nation unie. Les Canadiens savent aussi que le bien-être, le vôtre, le mien, celui de chacun, ne peut s'acquiescer aux dépens de celui du voisin.

La résolution Drury est donc un élément essentiel d'un ensemble de programmes et d'objectifs visant à favoriser l'unité et l'égalité. Par cette résolution, nous nous engageons clairement à édifier un Canada qui corresponde à nos aspirations; je la recommande à tous les députés de cette Chambre et à tous les Canadiens.



"TA CAISSE POPULAIRE" EST BIEN À TOI !

Quand tu te promènes dans ton quartier, tu trouves, bien sûr, une "Caisse populaire"... Tu as raison de la voir si belle et si différente parce que, crois-le, elle a été conçue pour tes besoins, par tes voisins. C'est une institution financière populaire qui grandit avec ton quartier... Son personnel bien qualifié est là pour répondre à tes exigences... Ses bénéfices retournent dans ton quartier, à toi et à tes voisins, sous forme de bonis et de ristournes. Ton argent demeure dans ton quartier pour aider tes concitoyens qui peuvent avoir besoin de fonds pour de multiples raisons.

Fais confiance à ta "Caisse populaire"... Tu te sentiras heureux de pouvoir contribuer au développement d'une entreprise bien à toi...

Pour un prêt bien personnel, à peu de frais, consulte le préposé aux prêts de ta "Caisse populaire"; il mettra tout en œuvre pour te permettre de combler tes plus chers désirs.

TA
"CAISSE
POPULAIRE"

FMC 101

C'EST BIEN À TOI !

Monique BOISVERT

Montréal, le 30 mai 1973

**faites-vous
une place au soleil**

**COURS
spéciaux
d'été**

anglais, allemand, espagnol, italien, etc.

appelez vite 288-3111

Berlitz
langues vivantes

service de traduction

Montréal - 2055, Rue Peel - 288-3111

Montréal - 50, Place Crémazie - 387-2566

Père Edmond Robillard,

Je rougirais d'être un homme et par surcroît un clerc, et n'aurais pour propager ma misogynie qu'à citer la conduite barbare des civilisations passées vis-à-vis la gent féminine.

Certes, la femme a enduré et subit encore dans plusieurs pays, l'humiliation et la souffrance physique et morale. Certes, le Christ a revalorisé la femme, et cette dernière doit lui en être reconnaissante. Mais puisque l'être humain ne choisit ni son sexe, ni sa race, ni son lieu d'origine, est-ce digne de l'homme, d'énumérer avec satisfaction, les brutalités dont jadis les femmes furent victimes.

Que les femmes d'aujourd'hui — après des millénaires de réclusion et d'assujettissement — éprouvent le besoin de donner leur opinion sur des sujets qui les concernent et désirent prendre en mains leur propre destin, rien de plus légitime, il me semble. Si, présentement, les hommes étaient dans des situations similaires aux nôtres, agiraient-ils autrement que nous? Je ne le crois pas.

Père Robillard, il est bien inutile de rappeler que sous vos ordres, nos grand-mères et nos mères n'avaient le droit que d'accepter et de subir. Les erreurs passées ne vous suffisent donc pas? Pourquoi vos paroles sont-elles teintées de vengeance? La femme n'a-t-elle pas toujours donné à l'homme le meilleur d'elle-même?

Votre réquisitoire sur les femmes m'a donné la nausée. Mais puisque vous avez le don de la description, continuez votre tira-

de. Prenez votre plume, et rappelez aux Juifs qui, présentement réclament avec vigueur une place sous le soleil, que leurs aïeux ont été condamnés à errer sur la terre, parce que dans un excès de "charité" les théologiens avaient décidés que seul le peuple juif était responsable de la mort du Christ. Dites à ces gens aussi, qu'à cause de leur race, six millions des leurs ont été exterminés dans les camps de Dachau et autres.

Dites également aux Noirs, qui réclament une vie décente, un lit pour dormir, qu'à cause de leur couleur, leurs ancêtres étaient enchaînés, battus et vendus comme des bêtes. Vous seul, Père Robillard, avez droit de prendre la parole: vous êtes de race blanche, du sexe masculin, "catholique" et pensez-y bien "théologien".

Je comprends mieux maintenant le marasme dans lequel est plongée l'Eglise. Puisque vous voulez vous faire valoir, essayez de faire oeuvres utiles. Il y a dans notre métropole des milliers de défavorisés. Acceptez de vous salir les mains, de prendre des risques. Aujourd'hui, seuls les vrais témoins sont écoutés. Trop de beaux discours, ne sont que palabres, justification aux lachetés, vengeance et spéculation.

Je ne reviendrai plus dans ces colonnes; je n'en ai pas le temps. Mon mari et moi, travaillons gratuitement dans une association, dont le but est de venir en aide aux handicapés. Le sourire de ces humbles gens est notre récompense.

Monique BOISVERT

Montréal, le 30 mai 1973

58 heures d'angoisse à bord d'un avion dont nul ne voulait

Buenos Aires (AFP) — Après 58 heures d'angoisse et de suspense et 12,000 kilomètres d'une course folle à travers l'Amérique du sud et l'Amérique centrale, l'odyssée de l'avion de la compagnie colombienne "SAM" détournée mercredi par deux pirates de l'air a pris fin samedi à l'aéroport international de Buenos Aires.

Si ce nouveau détournement

n'a fait aucune victime et s'est finalement bien terminé tant pour les passagers que pour l'équipage, les deux pirates courent toujours. En effet, à son arrivée à Buenos Aires, le commandant de bord a confirmé que les deux pirates avaient bien quitté l'appareil à l'aéroport de Resistencia, dans le nord de l'Argentine, après avoir menacé d'assassiner les trois hôtes si on ne les laissait pas débarquer.

Tout a commencé mercredi dernier dans la soirée. L'appareil, un "Electra" baptisé "Vénus", assurant les lignes intérieures colombiennes venait de quitter Pereira pour Medellín avec plus de 80 personnes à bord, y compris des femmes, des vieillards et des enfants. Soudain, deux jeunes gens, masqués et armés de mitraillettes et de revolvers firent irruption dans la cabine de pilotage et ordonnèrent au commandant de bord de faire route vers Cuba. En même temps, les pirates demandaient, par radio, la libération de plus de cent prisonniers politiques ainsi qu'une somme d'environ 200,000 dollars.

Immédiatement averti, le gouvernement colombien refusa d'accéder aux demandes des pirates qui menacèrent de faire sauter l'appareil. De son côté, le gouvernement de la Havane, également prévenu, refusa d'accueillir l'appareil.

Les pirates ordonnèrent alors au commandant de bord de faire route sur les Antilles néerlandaises et deux heures plus tard l'appareil se posait dans l'île d'Aruba sur l'aéroport "Princesse Béatrice". Les pirates laissèrent les femmes, les vieillards et les enfants, soit 18 personnes, quitter l'appareil. Prises en charge par les autorités néerlandaises, ces 18 personnes furent ensuite embarquées à bord du premier avion à destination de Bogota.

Jeudi matin, l'"Electra" reprenait son vol, et quitta Aruba. Mais après une demi-heure de vol, il faisait demi-tour et regagnait Aruba par suite d'un manque de pression d'huile à l'un des moteurs.

A nouveau, les deux pirates laisseront débarquer 32 passagers. Entre-temps, des responsables de la compagnie colombienne arrivés en hâte à Aruba entamaient des pourparlers avec les pirates. Ces négociations ayant échoué, les deux pirates décidèrent de gagner San Salvador. L'appareil s'apprêtait une nouvelle fois à décoller. C'est alors que onze passagers réussirent en extrême à quitter l'avion par une porte de secours.

Une fois en vol, les pirates apprirent que le gouvernement de San Salvador refusait que l'appareil atterrisse sur le territoire salvadorien. Une nouvelle fois, ils ordonnèrent au commandant de bord de retourner à Aruba.

Là, les pourparlers avec les responsables de la compagnie recommencèrent et les deux pirates réduisant leurs exigences acceptèrent de recevoir 160,000 dollars. Ils posèrent cependant une condition: l'avion devait atterrir à l'aéroport de San Salvador.

Le Sunday Telegraph (conservateur) croit savoir que les photos avaient pour auteur Brian Thomas, un des photographes du News of the World. Il les avait prises à travers une glace sans tain de la pièce voisine de la chambre où lord Lambton s'entretenait en compagnie de Mme Levy et d'une autre call girl, Mme Kim Finder.

Un autre hebdomadaire du dimanche le Sunday People, reconnaît dans un éditorial publié en première page, qu'il avait acheté au mari de Norma, Colin Levy, un chauffeur de taxi, des photos et une bande magnétique prouvant que lord Lambton était un client de la call-girl. Se défendant d'avoir cherché à alimenter le scandale dans un but commercial ou politique, le Sunday People déclare qu'il voulait seulement "vérifier l'exactitude de ce qui aurait pu être une rumeur malveillante ou la fabrication d'un maître-chanteur."

Le News of the World s'en prend aussi très à propos à son confrère le Daily Express qui a accusé l'hebdomadaire d'avoir eu un rôle prépondérant dans l'affaire.

Le départ de Yakovlev pour Ottawa laisse sans titulaire l'"Agitprop"

MOSCOU (AFP) — La nomination de M. Alexandre Yakovlev, directeur adjoint de la section "Agitprop" au comité central, au poste d'ambassadeur au Canada, laisse la direction de la propagande intérieure sans titulaire.

En effet, le chef direct de M. Yakovlev, M. Vladimir Stepanov, avait été nommé en janvier 1971 ambassadeur à Belgrade.

Ces deux responsables de l'agitation et de la propagande intérieure semblent avoir commis des "erreurs" qui ont justifié leur mutation à Ottawa et Belgrade.

M. Yakovlev, qui exerçait ses fonctions essentiellement dans le domaine de la littérature et des arts, est l'auteur d'une longue critique publiée le 15 novembre dernier par la "Literaturnia Gazeta", contre les tendances au "passéisme" et au "nationalisme" dans la littérature contemporaine.

Cet article avait suscité des réactions diverses dans les milieux littéraires, et il semble qu'un désaccord soit né au sujet de l'analyse de M. Yakovlev, au niveau le plus élevé de la direction du Parti soviétique.

Les critiques formulées par M. Yakovlev sont restées lettre morte. Aucun article sur ce thème n'a paru, depuis, dans la presse spécialisée. Seule la revue "Kommuniste Ukraini", dans sa critique du livre de M. Chelest "O mon

Ukraine soviétique" à la veille de son éviction du Politburo, le 27 avril dernier, avait repris la rhétorique de l'ancien responsable de l'"Agitprop".

Le cas de M. Yakovlev n'est pas sans rappeler celui de M. Stepanov, le chef de la section propagande au comité central, qui s'était heurté, semble-t-il, à l'opposition de la direction suprême dans ses conceptions de "l'agitation".

Il était le principal auteur d'une réforme de l'agitation politique. Il avait créé au lendemain du 23ème congrès un nouveau corps d'agitateurs, les "Politinformator", intellectuels qui devaient coiffer les "agitateurs de base" pour élever le niveau de la propagande politique.

Sa nomination au début de 1971 à l'ambassade soviétique à Belgrade devait confirmer l'échec de cette réforme. Depuis, "agitateurs" et "Politinformator" font partie d'un corps unique.

La section "Agitprop" du comité central est maintenant dépourvue de titulaires. M. Stepanov n'a pas depuis deux ans été remplacé, et M. Yakovlev, son adjoint est sans successeur. Il ne reste que M. Sergueï Trapeznikov, responsable de l'agitation dans l'enseignement.

Des mesures pour remplacer les deux hommes devaient, estime-t-on, être prises à court terme, mais le retard apporté à désigner le successeur de M. Stepanov pourrait signifier que la direction suprême du parti entend prendre directement en main la propagande interne, à un moment où celle-ci doit s'intensifier pour contrebalancer les effets de l'ouverture à l'ouest.

50,000 dollars devaient leur être remis à l'aéroport d'Aruba et le reste le jour suivant. Ils acceptèrent également que l'équipage soit relevé et demandèrent de la boisson et des vivres pour poursuivre leur route.

Le lendemain, vendredi, les 50,000 dollars promis étaient remis aux deux pirates qui décidèrent de gagner Guayaquil d'où, après une brève escale où ils firent le plein d'essence et de vivres, ils redécollèrent pour Lima. Dans la capitale péruvienne, 14 passagers étaient autorisés à

quitter l'appareil qui, quelque temps plus tard, repartit pour Mendoza (Argentine) où il atterrissait dans la soirée au milieu d'un dispositif très strict de sécurité.

Après avoir fait le plein sur l'aéroport argentin, l'appareil décollait en direction de Buenos Aires.

Quelque temps plus tard, après une escale de cinq minutes à Asuncion (Paraguay), il faisait un atterrissage imprévu sur l'aéroport de Resistencia, à environ 1,400 kilomètres au nord de Buenos Aires.

L'appareil restait environ cinq minutes en bout de piste puis repartait pour une destination inconnue. On devait apprendre plus tard que c'est au cours de ces cinq minutes que les deux pirates quittèrent l'appareil.

Après avoir survolé Resistencia, l'avion repartait pour Buenos Aires où il atterrissait finalement dans la nuit de vendredi à samedi. Epuisé, l'équipage quittait à son tour l'appareil qui était, quelques heures plus tard, soumis à une sévère inspection.

L'odyssée avait duré 58 heures.

Carrières et Professions

LA SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE L'OUTAOUAIS DEMANDE UN ATTACHÉ D'ADMINISTRATION

POSTE:

Le titulaire à ce poste, sous l'autorité du Directeur de l'administration, devra:

- seconder le directeur dans la gestion de son service;
- participer:
 - a) à l'élaboration des normes et procédures administratives dans les domaines de l'approvisionnement et du personnel;
 - b) à la préparation des budgets d'opération et d'immobilisation;
 - c) à la normalisation des dépenses;
 - d) à l'élaboration d'un système de contrôle au niveau de l'exploitation.

QUALITÉS REQUISES:

- Posséder une maîtrise, une licence ou un baccalauréat dans les sciences de l'administration;
- compter quelques années d'expérience pertinente;
- pouvoir assumer la direction éventuelle d'un groupe de travail.

TRAITEMENT:

Selon les barèmes de rémunération de la Fonction publique du Québec.

Les candidats doivent faire parvenir leur offre de service par écrit, accompagnée du curriculum vitae, le ou avant le 12 juin, 1973.



Directeur de l'administration,
Société d'aménagement de l'Outaouais,
96, rue Hôtel-de-Ville,
Case postale 666,
Hull, P.Q.

Collège d'électronique moderne



DECLARÉ D'INTÉRÊT PUBLIC

PROFESSEURS

demandés

DANS LES DISCIPLINES SUIVANTES:

- PHYSIQUE 203 (102-302)
- SCIENCES GRAPHIQUES 242 (101-102)
- EDUCATION PHYSIQUE 109 (101-201)
- ÉLECTRONIQUE 243⁰³

QUALIFICATIONS REQUISES:

- répondre aux exigences du Ministère;
- être qualifié dans la discipline choisie.

TRAITEMENT:

Selon les normes du ministère de l'Éducation.

ENTRÉE EN FONCTION:

Sept. 1973.

Tél.: 526-0493

Directeur du Personnel
INSTITUT TECCART
3155, Hochelaga
Montréal 402

CONSEIL SCOLAIRE DE NIPISSING

Écoles secondaires de North Bay et de Sturgeon Falls

Nous recherchons pour septembre 1973 les professeurs suivants:

École secondaire Franco-Cité, Sturgeon Falls, Ontario.

Dessin industriel ou architectural

English

Sténographie simplifiée Pitman

Sciences générales et Biologie

Directeur:
M. D. Lafleur
Tél.: Bur. (705) 753-1510
Rés. (705) 753-0587

École secondaire Algonquin North Bay, Ontario.

Économie domestique (années I et II)

Directeur:
M. R. Perron
Tél.: Bur. (705) 472-8240
Rés. (705) 472-3368

Échelle de salaire 1973/74

	Minimum	Maximum
Cat. 1	\$7,600	\$13,750
Cat. 2	\$7,900	\$14,490
Cat. 3	\$8,800	\$16,480
Cat. 4	\$9,300	\$17,530

Pour les postes de dessin architectural et de sténographie simplifiée on invite les candidats qui seraient actuellement dans l'industrie et le commerce à faire demande car la formation des maîtres à l'université d'Ottawa donnera la 1ère partie des cours qui conduisent à un brevet d'enseignement. De plus la Commission scolaire paye pour les années d'expérience dépassant les exigences pour l'admission à la formation des maîtres.

McGraw-Hill, Editeurs

recherche

REPRÉSENTANT

dans le domaine scolaire, désireux de faire carrière dans notre compagnie.

Nous offrons:

- salaire annuel
- boni
- automobile
- territoire
- compte de dépenses
- bénéfices marginaux complets

Nous cherchons un candidat bilingue entre 23 et 27 ans avec 14 années de scolarité.

Prière d'envoyer un curriculum vitae avant le 11 juin à l'adresse suivante:

750, boul. Laurentien, suite 131
Montréal 379

PROFESSEURS DEMANDÉS

Légalement qualifiés - Expérience: 5 ans

(temps plein et partiel)

TECHNIQUES COMMERCIALES (Sec V)

- Initiation au droit et procédures juridiques
- Informatique I et II, III et IV
- Secrétariat juridique

PROFESSEURS BILINGUES (enseignement en anglais) pour les matières suivantes:

- Dactylographie
- Sténographie (Gregg)
- Mécanographie et initiation à l'informatique
- Tenue de bureau et classement
- Anglais

RESPONSABLE

Salle de documentation et travail personnel des étudiants.

Envoyez candidature et curriculum vitae avant le 10 juin 1973 à:

Collège de Secrétariat Moderne,
1600, rue Berri, suite 230,
Montréal 132, Qué.

Commission Scolaire Régionale du Golfe

CENTRE ADMINISTRATIF, 30, RUE COMEAU, SEPT-ÎLES, P.Q., TÉL.: 968-9901

Offre d'emploi

POURQUOI PAS VOUS ?

DANS LE CADRE D'UNE RECHERCHE PORTANT SUR LA VIE ÉTUDIANTE, LA COMMISSION RÉGIONALE DU GOLFE DESIRE RETENIR LES SERVICES D'UN

CHARGÉ DE RECHERCHE

Il s'agit d'un poste à temps plein d'une durée maximale de deux (2) ans. Le "chargé de recherche" sera responsable des différentes opérations de la recherche. Plus particulièrement, il assumera la responsabilité de:

- la préparation des instruments de mesure;
- la supervision de l'administration et la correction des instruments de mesure;
- l'analyse des résultats;
- la synthèse et la rédaction du rapport final.

Le candidat à ce poste possèdera un premier diplôme universitaire, de préférence en psychologie, éducation, orientation, ou service social. Il fera preuve d'une facilité pour établir des relations humaines.

Le candidat ayant de l'expérience pertinente aura la préférence.

LES CANDIDATS INTÉRESSÉS SONT PRIÉS DE FAIRE PARVENIR LEUR CURRICULUM VITAE À:

Service du Personnel,
Commission Régionale du Golfe,
30, rue Comeau,
Sept-Îles, Qué.



Collège d'enseignement général
et professionnel de Sainte-Foy

REGISTRAIRE

Nature du travail:

Le registraire est responsable de l'administration des admissions et des dossiers étudiants.

Attributions caractéristiques:

- Il est responsable de l'établissement des procédures d'admission.
- Il est responsable de l'établissement des dossiers des étudiants, de leur mise à jour.
- Il voit aussi à la préparation des relevés de notes, des attestations et de diplômes.
- Il peut se voir confier toutes autres responsabilités inhérentes à sa fonction.

Qualifications requises:

- Posséder un diplôme universitaire terminal de 1er cycle.
- Posséder une bonne connaissance du régime pédagogique de niveau secondaire et collégial.

Rémunération:

Selon les normes du ministère de l'Éducation du Québec.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae complet avant le 15 juin 1973 aux soins du

Service du personnel,
Collège de Sainte-Foy,
2410, chemin Ste-Foy,
Québec 10, Qué.



A.D.D. CONSEILLERS EN RESSOURCES HUMAINES INC.

se prépare à se lancer dans le domaine du service temporaire de bureau.

Nous sommes à la recherche d'une nouvelle équipe comprenant des représentants de service, des représentants des ventes et un gérant de succursale.

Nous accorderons la préférence aux candidats ayant de l'expérience dans ce domaine, toutefois nous considérons l'offre de toute personne avec expérience connexe.

Prière d'écrire ou de contacter M. S.P. Jaks, Président



CONSEILLERS EN RESSOURCES HUMAINES INC.
HUMAN RESOURCES CONSULTANTS INC.
866-7831 1010 ouest, rue Ste-Catherine Suite 734

Université du Québec
Ecole nationale d'administration publique

BIBLIOTHECHNIEN

affecté au Centre de Documentation

Fonctions:

Sous l'autorité du responsable du Centre, accomplit le travail suivant:

- Catalogue et classe les documents;
- assiste et conseille, au besoin, les usagers dans l'utilisation des documents;
- assiste et conseille, au besoin, les usagers dans l'utilisation des documents;
- aide à la mise sur pied et au maintien en bon ordre des fichiers des documents du centre;
- dispose les documents sur les rayons;
- prépare les bordereaux pour l'automatisation éventuelle des fichiers.

Exigences:

Détient un diplôme d'études collégiales, dont l'obtention requiert habituellement quatorze (14) années d'études, en bibliothécaire.

Expérience souhaitable dans le traitement de la documentation en administration publique.

Traitement:

Selon les qualifications et l'expérience et compte tenu de l'échelle de traitement en vigueur à l'Ecole.

Lieu de travail: Québec

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 8 juin 1973 à:

Claude Archambault
Secrétaire général
ENAP
31, Mont-Carmel
Québec 4



TOUS LES CANDIDATS CI-ÉNUMÉRÉS
DOIVENT ÊTRE BILINGUES

INGÉNIEUR CIVIL JUNIOR

2 ANS D'EXPÉRIENCE,
MÉCANIQUE DES SOLS

DESSINATEURS ET CONCEPTEURS

SENIOR - STRUCTUREL, 3-5 ans d'expérience, béton armé.

SENIOR - MÉCANIQUE, 3-5 ans d'expérience, machinerie rotative haute vitesse.

SENIOR - TUYAUTERIE, 3-5 ans d'expérience, systèmes de refroidissement.

SENIOR - PLOMBERIE, 3-5 ans d'expérience canadienne.

SENIOR - ÉLECTRICITÉ, 3-5 ans d'expérience canadienne, familier avec CSA

SENIOR - TUYAUTERIE, 3-5 ans d'expérience, industrie chimique.

SENIOR - HVAC, 3-5 ans d'expérience industrielle canadienne.

SENIOR - MÉCANIQUE, 3-5 ans d'expérience, air comprimé et "Fire Hazard".

SENIOR - MÉCANIQUE, 3-5 ans d'expérience, machinerie de haute précision.

SENIOR - MÉCANIQUE, 3-5 ans d'expérience, analyse de stress.

Prière de contacter M. T. Ross.



CONSEILLERS EN RESSOURCES HUMAINES INC.
HUMAN RESOURCES CONSULTANTS INC.
866-7831 1010 ouest, rue Ste-Catherine Suite 734

La CROIX-ROUGE
C'EST VOUS
C'EST NOUS
C'EST TOUS TOUS



Entre Co Thach et Sullivan, l'obstacle khmer reste entier

PARIS (par l'AFP) — Les négociations américano-nord-vietnamiennes pour l'application des accords de Paris sur le Vietnam, suspendues depuis le 23 mai dernier, ont repris hier dans la banlieue parisienne.

Les entretiens, qui se sont déroulés au niveau des adjoints, M. Nguyen Co Thach, vice-ministre des Affaires étrangères pour le Nord Vietnam et M. William Sullivan, sous-secrétaire d'Etat adjoint pour les Etats-Unis, sont destinés à préparer une nouvelle série de rencontres entre MM. Le Duc Tho et Henry Kissinger qui débuteront mercredi.

A l'issue des conversations qui ont duré six heures en tout, M. Thach a déclaré qu'il avait examiné avec son interlocuteur presque toutes les clauses de l'accord, ajoutant cependant que la position du gouvernement de Hanoi demeurerait inchangée sur la question du Cambodge.

Sur le problème cambodgien, les Américains accusent les Nord-Vietnamiens de violer les accords de Paris et affirment vouloir obtenir un cessez-le-feu et un règlement politique.

De son côté, le prince Norodom

Sihanouk et ses représentants continuent à se refuser à toute négociation avec le gouvernement de Phnom Penh et rejettent toute idée de cessez-le-feu avant la chute de la capitale. Le prince Sihanouk offre cependant de négocier avec les Américains à qui il demande de cesser les bombardements. Les Etats-Unis ont jusqu'à présent refusé.

Malgré ces difficiles négociations, des rumeurs concernant une cessation prochaine des hostilités au Cambodge continuent de circuler. Deux émissaires du gouvernement de Phnom Penh sont

même en route pour Paris afin de suivre la négociation américano-nord-vietnamienne: les anciens premiers ministres Son Sann et Hang Thun Hak.

La position de Hanoi est claire: l'article 20 des accords de Paris doit être respecté, c'est-à-dire que les puissances étrangères doivent mettre fin à toutes leurs activités militaires au Cambodge, ceci implique: la cessation des bombardements américains et le retrait du Laos des contingents thaïlandais. Pour le reste, il appartient aux Cambodgiens et aux Laotiens de régler eux-mêmes leurs problèmes sans ingérence étrangère. Les Etats-Unis et la RDV ne peuvent donc pas négocier entre eux un règlement sur le Cambodge.

En ce qui concerne le Vietnam, des informations de source américaine indiquent que MM. Le Duc Tho et Kissinger se sont entendus, lors de leurs entretiens du 23 mai dernier, sur un plan très précis pour l'application tant des clauses militaires que politiques des accords de Paris. Depuis lors, M. Sullivan a rencontré le président Nguyen Van Thieu et a donc pu faire part de réactions du chef de l'Etat sud-vietnamien à son interlocuteur, M. Thach.

A l'issue de ces entretiens, M. Thach

a annoncé qu'il y avait encore du travail à faire et que la prochaine séance aura lieu aujourd'hui au Vésinet où cette fois les Américains seront les hôtes des Nord-Vietnamiens.

Au correspondant de l'AFP qui lui de-

mandait comment les choses s'étaient passées M. Thach a répondu de façon imagée: "Couché-Couca".

M. Sullivan pour sa part n'a fait aucune déclaration à son départ de Gisors-Yvette.

Hanoi accuse les Canadiens de "complicité cynique" avec les USA

HONG KONG (AFP) — Le ministère des Affaires étrangères nord-vietnamien a accusé hier d'injustice la délégation canadienne au sein de la Commission internationale de contrôle et de surveillance du cessez-le-feu au Vietnam.

Dans une déclaration reçue à Hong Kong, le ministère critique l'enquête menée par la délégation canadienne sur le cas de prisonniers de guerre nord-vietnamiens à Danang, et accuse la délégation indonésienne de soutenir les Canadiens dans cette affaire.

Le ministère considère cette affaire des prisonniers de guerre comme une nouvelle tentative des Etats-Unis et de l'administration saïgonnaise pour démontrer la présence de troupes nord-viet-

miennes au Sud-Vietnam. Il rejette à nouveau ces "accusations calomnieuses".

"Il est regrettable, poursuit la note, que la délégation canadienne à la CICS se soit cyniquement faite la complice des Etats-Unis et de l'administration saïgonnaise dans cette affaire".

"Au cours des quatre derniers mois, poursuit la note, la délégation canadienne n'a pris aucune mesure positive pour arrêter la violation de l'accord par les Etats-Unis et l'administration saïgonnaise et elle a conduit unilatéralement une enquête sur les soi-disant prisonniers de guerre nord-vietnamiens, en dépit des protestations des délégations polonaise et hongroise".

Session de printemps de l'Eurogroupe

BRUXELLES (AFP) — Les ministres de la défense de l'Eurogroupe (les 10 pays européens de l'Alliance atlantique sauf la France) se réuniront mercredi au siège de l'OTAN à Bruxelles pour leur session de printemps. Leur réunion sera suivie jeudi par le comité des plans de défense qui regroupe les ministres de la défense de 14 des 15 membres de l'alliance.

L'Eurogroupe, présidé par 1973 par M. Mario Tanassi, ministre italien de la Défense, comprend: la Belgique, le Danemark, l'Allemagne fédérale, la Grèce, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Norvège, la Turquie et le Royaume-Uni.

Créé en 1968 pour "renforcer l'alliance par une contribution européenne accrue",

l'Eurogroupe a, dans cet esprit, apporté lors de sa réunion de décembre dernier à Bruxelles une contribution supplémentaire aux budgets nationaux de la défense des 10 pays membres. Cette contribution globale est de 1 milliard et demi de dollars pour 1973.

D'autre part, les dix de l'Eurogroupe, soucieux d'établir entre eux une collaboration plus étroite en matière de construction, d'acquisition et de standardisation des armements, ont signé à Bruxelles lors de leur dernière réunion une déclaration d'intention en ce sens.

Pour sa réunion de printemps, il ne s'agira pas pour l'Eurogroupe "d'annoncer une nouvelle contribution financière mais de constater l'état d'avancement du calendrier

des acquisitions" et mises en service des matériels de guerre prévus en décembre à Bruxelles: notamment 2 sous-marins nucléaires, 9 sous-marins conventionnels, 3 escorteurs d'escadre, 115 avions de combat, 1.936 missiles guidés anti-aériens, 387 chars de bataille et 1.610 véhicules blindés.

On parlera aussi de la fusée américaine sol-sol "Lance" dont l'acquisition a déjà été décidée par la RFA, la Grande-Bretagne, la Belgique et les Pays-Bas. La fusée "Lance" pourrait être également acquise ultérieurement par l'Italie. C'est la Grande-Bretagne qui a été chargée de négocier avec les Etats-Unis l'achat des fusées "Lance" destinées à remplacer les modèles "Honest Jones" et "Sargeant" qui équipent les armées de ces pays.

Le jeudi, toujours à Bruxelles, les 14 ministres de la défense de l'OTAN, réunis au sein du comité des plans de défense, examineront de façon détaillée l'ensemble de la situation militaire de l'Alliance atlantique. Cette situation est "satisfaisante" du point de vue nucléaire. Cependant, du point de vue des armements conventionnels et face au potentiel militaire des pays du Pacte de Varsovie, elle est "tout juste suffisante" assurent les spécialistes de l'OTAN. Un rapport détaillé sur les conséquences de l'accroissement des forces soviétiques, notamment navales, en Méditerranée, sera soumis aux ministres ainsi qu'un rapport pour intensifier la standardisation des armements. Selon une récente estimation, le manque de coopération entre les "14" représente une perte d'un milliard de dollars par an.

Les "14" auront également sur leurs tables les rapports des stratégies de l'OTAN sur la situation militaire au Nord des pays de l'Alliance: "le flanc nord", particulièrement sensible compte tenu de la présence quasi permanente et considérable des escadres soviétiques en Mer de Barents, en Baltique, et de la difficulté de contrôler les détroits danois sans une force navale suffisante.

On s'attend également à une déclaration du secrétaire américain à la Défense qui renouvellera devant les ministres ce que le président Nixon a déclaré à Reykjavik, à savoir que les Etats-Unis ne procéderont pas au retrait unilatéral de leurs troupes en Europe.

Il restera à examiner l'état d'avancement de la conférence exploratoire sur la réduction mutuelle et équilibrée des forces en Europe (MBFR). Le déroulement chaotique de cette négociation, depuis son ouverture à Vienne, le 31 janvier dernier, n'est pas sans inquiéter plusieurs pays de l'Alliance, notamment ceux soucieux de maintenir ce qui était envisagé au départ, le parallélisme avec la préparation à Helsinki de la conférence pour la sécurité et la coopération en Europe (CSCE). A Helsinki, les résultats peuvent être considérés comme satisfaisants alors qu'à Vienne tout, semble-t-il, res-

Washington donne le feu vert à l'usine d'engrais de l'OP en Union soviétique

WASHINGTON (AFP) — Le gouvernement américain a donné le feu vert pour la construction en URSS d'une usine d'engrais de 400 millions de dollars par la société américaine Occidental Petroleum et la livraison réciproque pendant 20 ans de 200 millions de dollars par an de produits chimiques américains et soviétiques.

Le Washington Post écrit que l'administration Nixon a finalement accédé aux demandes pressantes de Moscou, en promettant son appui pour la réalisation de ce contrat signé en avril dernier entre Occidental Petroleum et les autorités soviétiques.

De une part, Washington s'est engagé à accorder 180 millions de dollars de crédits de la banque gouvernementale Export-Import pour la construction de l'usine. Ces capitaux seront complétés pour un montant identique par des prêts de banques privées américaines.

D'autre part, les autorités américaines et soviétiques ont procédé à un échange de lettres dans lesquelles il est souligné que ce premier contrat de coopération industrielle entre les Etats-Unis et l'URSS est conforme aux principes énoncés dans le communiqué du sommet de Moscou en mai 1972.

Moscou avait réclamé cet échange de lettres engageant le gouvernement américain, après qu'un premier projet d'exploitation en commun des gisements de gaz sibériens négocié par des firmes américaines ait avorté l'année dernière, sur instruction de la Maison-Blanche.

Le quotidien américain ajoute que les discussions qui se déroulent depuis trois semaines dans la capitale américaine entre M. Vladimir Alkhimov, vice-ministre du commerce extérieur de l'URSS, et les autorités américaines, ont également porté sur l'exploitation en commun des gisements sibériens de gaz et de pétrole.

La Syrie interdit son espace aérien aux Libanais

DAMAS (par l'AFP) — La Syrie a décidé de fermer son espace aérien avec le Liban, apprend-on de source officielle.

Cette mesure, qui entrera en vigueur à partir de ce matin, vient en complément de la décision de fermer ses frontières terrestres avec le Liban.

Le gouvernement de Damas a ordonné la fermeture des frontières syro-libanaises à la suite des accrochages libano-palestiniens du début du mois de mai. Cette fermeture de l'espace aérien constitue, selon toute vraisemblance, une réplique à la décision libanaise d'organiser un "pont aérien" entre le Liban et les pays du Golfe persique pour évacuer les marchandises bloquées depuis la fermeture des frontières terrestres.

A diverses reprises, le gouvernement de Damas a affirmé que "tant que subsisteront les causes qui ont motivé la fermeture des frontières, cette décision sera maintenue".

Archambault DISQUES

UN RÉPERTOIRE IMPORTÉ

ERATO

CAPTIVANT CLASSIQUE DE FRANCE

STU-70645 - TELEMANN - Quatre sonates pour flûte et clavier - avec Jean-Pierre Rampal et Robert Veyron-Lacroix. Spec. 5.29

STU-70646 - VIVALDI - Les concertos pour mandoline - 1 Solisti Veneti, direction Claudio Scimone. Spec. 5.29

STU-70380 - VIVALDI - Les Quatre Saisons - 1 Solisti di Milano, direction Angelo Ephraïm. Spec. 5.29

STU-70165 - Récital Jean-Pierre Rampal - (Flûte) - Bach. Spec. 5.29

ERATO

Spécial 5²⁹ chacun

STU-70735 - FAURE - Requiem - Solistes: Antoine St-Pierre-Lièvre de Bulle - Orch. Symphonie de Berlin, dir. Michel Caroz.

STU-70731 - MOZART - Symphonie des Jours (Antiphona) - Orch. Pro Arte de Munich, dir. Kurt Redel.

STU-70729 - "De Vivaldi à Mozart" - Ensemble Baroque de Paris - R. Veyron-Lacroix - J.M. Larrieu - P. Pierlot - R. Gendrie - P. Hongne.

STU-70745 - C.P.E. BACH - 3 Concertos pour clavier et piano-forte - L. Sgarbi - R. Veyron-Lacroix - Orch. de Chambre Jean-François Paillard.

STU-70684 - Naples ou 18^e siècle - Quatre concertos pour mandoline - L. Solisti Veneti dir. C. Scimone.

STU-70661 - Chansons d'amour du 15^e siècle - de Guillaume Dufay à Jacques Des Pres - Wistampfl, soprano. Ensemble d'instruments anciens RICERCARE de Zurich.

STU-70640 - LOUIS et FRANÇOIS COUPERIN - Pièces pour le clavier - Lawrence Boulay (clavier ancien).

STU-70628 - QUATRE CONCERTOS POUR HAUTOIS - par Cimarra - Bellini - Wolf-Ferrari et Pedrelli - Pierre Pierlot - L. Solisti Veneti, dir. C. Scimone.

STU-70604 - QUATRE CONCERTOS POUR FLUTE - par Ledlar - Blet et Naudot - Corrette - Jean-Pierre Rampal - Orchestre de chambre J.F. Paillard.

STU-70548 - CINQ CONCERTOS POUR TROMPETTE par Tanelli - Albionni - Vivaldi - Telemann - Maurice André et les Wiener Solistes.

STU-70534 - HAUTOIS BAROQUE ET FLUTE A BEC - Cinq sonates françaises par Couperin - De Lavigne - Dieupart - Paillard - Ensemble Ricercare de Zurich, dir. Michel Figuer.

STU-70519 - 21 chansons de la Renaissance par Jaquequin et De Bertrand - Ensemble vocal Philippe Cailland.

STU-70468 - Le Canon de Padua et le Concerto pour trompette de Fasch - Maurice André et l'Orchestre de chambre J.F. Paillard.

STU-70467 - VIVALDI - 6 sonates pour flûte et clavier - "Il Pastor Fido" - Jean-Pierre Rampal - Robert Veyron-Lacroix.

STU-70409 - MESSIAEN - Oiseaux exotiques - Ravel des oiseaux - Yvonne Loriod, piano - Orch. Phil. Châteaue.

STU-70405 - HAYDN - Symphonies no 61 et 77 - Wiener Barock ensemble, dir. T. Coudillier.

STU-70384 - MONTEVERDI - 10 madrigaux - Ensemble Baroque de Lausanne.

STU-70375 - MUSIQUE POUR 3, 4 et 5 flûtes - J. Jean-Pierre Rampal - M. Larrieu - A. Marion.

STU-70350 - MESSE SOLENNELLE DE ST-HUBERT - Trompe de chasse du Royal Louvains de Paris - Marie-Claire Alain, orgue - 19 Chorale - BWV - 706 - 715 - 711 - 716 - 692 - 693 - 714 - 695 - 695 bis - 743 - 742 - 705 - 728 - 696 - 703 - 726 - 712 - 713 et 747.

STU-70271 - HANDEL - Concertos pour harpe no 5 pour flûte no 5 - Concertos gras nos 2 et 3 - Lili Laskine - Jean-Pierre Rampal - Orch. de chambre J.F. Paillard.

STU-70244 - J.S. BACH - L'Ouvre pour orgue - Marie-Claire Alain, orgue - 16 Chorale - BWV-551B - 690-691 - 694 - 699 - 721 - 729 - 730 - 731 - 733 - 734 - 735 - 740 - 759.

STU-70240 - VIVALDI - 6 sonates pour violoncelle et clavier - Paul Toller - R. Veyron-Lacroix.

STU-70197 - J.S. BACH - L'Offrande musicale - Orch. de chambre Pro Arte de Munich, dir. K. Redel.

STU-70189 - J.S. BACH - L'Art de la fugue - Vol. II - Orchestre de chambre de la Radiodiffusion Sarrasie, dir. K. Ristenpart - Robert Veyron-Lacroix, clavier.

STU-70188 - J.S. BACH - L'Art de la fugue - Vol. I - Orch. de chambre de la Radiodiffusion Sarrasie, dir. K. Ristenpart - R. Veyron-Lacroix - Huguette Dreyfus - clavier.

STU-70184 - Quatre concertos italiens pour flûte par Vivaldi - L'Art de la fugue - Vivaldi - HAMBURG (Telemann), POSTMAN, Quantz, PARIS (Corvetti) LONDRES (J.S. Bach).

STU-70166 - MOZART - Symphonies no 4 - Nordwest deutsche Philharmonie, dir. E. Lindenberg.

STU-70132 - Récital de harpe lili Laskine - J.S. Bach - St-Saëns - Fauré - Roussel - etc.

STU-70071 - J.S. BACH - L'Ouvre pour orgue - Vol. 4 - Marie-Claire Alain, orgue - Toccata, Adagio et fugue - BWV-564 - Fantaisie et fugue - BWV-542 - Fantaisie BWV-562-572.

STU-70030 - J.S. BACH - L'Ouvre pour orgue - Vol. 1 - Marie-Claire Alain, orgue - Sonates no 1, BWV-525; no 2, BWV-526; no 3, BWV-527; no 4, BWV-528.

STU-70025 - MOZART - Quintette pour clarinette - Quintette pour cor - Jacques Lancelot - Del Vesovo - Quatuor Barcel.

TOUS NOS DISQUES à rabais de 25% jusqu'au 9 juin inclus.

SPÉCIAL 4⁶⁹ chacun

EFM-8057 - TELEMANN - Quatre concertos - Conc. pour flûte, Conc. pour 2 violons, Conc. pour flûte, hautbois d'amour, viole d'amour, Suite Concertante pour 3 hautbois et basson - 1 Solisti di Milano, direction Angelo Ephraïm.

EFM-8056 - DVORAK - Symphonie du Nouveau Monde - Nordwestdeutsche Philharmonie, dir. E. Lindenberg.

EFM-8055 - HAYDN - Concerto pour trompette avec Maurice André - Concerto pour 2 cors - Orch. de Chambre J.F. Paillard.

EFM-8054 - MOZART - Divertimento no 15, KV-587 - Wiener - Barock ensemble, direction T. Coudillier.

EFM-8053 - SCHUMANN - Concerto pour piano no 2 - George Sebok, piano - Orch. des Concerts Padeloup, dir. L. Frenaux.

EFM-8052 - PSALMES DU REV. FRÉDÉRIC DEISS - Schola des Pères du Séminaire de Chevilly - Choeur Femme Brûler - Marie-Claire Alain, orgue.

EFM-8051 - LA CÉLÈBRE SYMPHONIE NO 40 DE MOZART - Symph. no 39 - Orch. Symph. de Munich, dir. K. Redel.

EFM-8050 - LA CÉLÈBRE TOCCATA DE WIDOR - Marie-Claire Alain, orgue.

EFM-8049 - MOUSSORGSKY - RAVEL - Les tableaux d'une exposition - Orch. de l'Opéra de Monte-Carlo, dir. Frenaux.

EFM-8048 - DE FALLA - La trilogie des tritons de Maitre Pierre - Orch. des Concerts de Monte-Carlo, P. De Freitas - Branc.

EFM-8047 - LES GRANDES POLONAISES DE CHOPIN - Halina - Czerny - Stefania Janina.

EFM-8046 - LES VALSES DE BRAHMS - George Sebok, piano.

EFM-8045 - BERLIOZ - La Symphonie Fantastique - Orch. de l'Opéra de Monte-Carlo, dir. Frenaux.

EFM-8044 - BEETHOVEN - Symphonie no 7 - Nordwestdeutsche Philharmonie, dir. E. Lindenberg.

EFM-8043 - BEETHOVEN - Symphonie no 5 - Nordwestdeutsche Philharmonie, direction E. Lindenberg.

EFM-8042 - TCHAIKOVSKY - La Symphonie Pathétique no 4 - Nordwestdeutsche Philharmonie, direction E. Lindenberg.

EFM-8041 - VIVALDI - Les Quatre Saisons - Orch. de chambre Jean-François Paillard.

EFM-8040 - CONCERT POUR 2 GUITARES - Pachelbel - Bach - Soli - Albano - De Falla - Ilse et Nicolas Alfaro, guitares.

EFM-8039 - VIVALDI - BACH - Les Concertos pour clavier - En Re majeur, BWV-972, en Sol majeur, BWV-980 - L. Ruzhichov, clavier.

EFM-8038 - FLÛTE ET HARPE - avec J.P. Rampal et Lili Laskine - Rouss - Fauré - Ibert - Danise.

EFM-8036 - RODRIGO - Concerto d'Arenberg - E. Bletti, guitare - Orch. des Concerts de Madrid, dir. J. Buenagu.

EFM-8035 - NEUF CHOEURS CÉLÈBRES - Handel - Albinoni - MOZART - Ave Verum - J.S. Bach - Les chœurs des cantates 78 - 1821 - 21 - Choeur SCHUTZ de Hall.

EFM-8031 - J.S. BACH - Magnificat - Choeur Philippe Cailland - Orch. Pro Arte de Munich, dir. K. Redel.

EFM-8030 - GUITARE SUD-AMÉRICAINE - Vito Lobo - Lina - Cervantes - Ponce - Roman Ybarra, guitare.

EFM-8027 - VIVALDI - 3 Concertos pour hautbois - Albinoni - Le nouvel Adagio - Pierre Pierlot - hautbois - L. Solisti, veneti, dir. C. Scimone.

EFM-8026 - MOZART - SCHUBERT - 18 danses allemandes - Orch. de chambre J.F. Paillard.

EFM-8025 - J.S. BACH et le HAUTBOIS - Pierre Pierlot - hautbois - Orch. Pro Arte de Munich, dir. K. Redel.

EFM-8024 - JANEQUIN - Chansons Amoureuses et guerrières de la Renaissance - Les ballets de Marguerite - Le chant des oiseaux - Ensemble vocal Philippe Cailland.

EFM-8023 - PIPEAUX DE TOUS LES TEMPS - Du 13^e siècle à Purcell, Handel et Mozart - Quatuor Serrin.

EFM-8022 - DU LANGO DE HANDEL A L'ARIA DE BACH - Orch. Pro Arte de Munich, dir. K. Redel.

EFM-8021 - J.S. BACH - Les 3 concertos pour violon - Orch. de chambre J.F. Paillard.

EFM-8019 - SYMPHONIES POUR LES SOUFFLES DU ROY - De Lalande - Couperin Le Grand - Orch. de chambre J.F. Paillard.

EFM-8017 - J.S. BACH - Les Concertos brandebourgeois no 2-4-5 - Orch. Pro Arte de Munich, dir. K. Redel.

EFM-8016 - BEETHOVEN - Pierre et le loup - SAINT-SAËNS - Le Carnaval des Animaux - Orch. de l'Opéra de Monte-Carlo, dir. L. Frenaux.

EFM-8014 - SYMPHONIES DES JOUETS - Haydn - Mozart - etc. - Orch. Pro Arte de Munich, dir. K. Redel.

EFM-8011 - L'ORGUE DE J.S. BACH - Toccata et fugue en Ré mineur - Pastorale en Fa - André Marchal, orgue.

EFM-8009 - J.S. BACH - Les Suites Suites pour orchestre - Vol. II - Les Suites nos 2 et 4 - Orch. de chambre J.F. Paillard.

EFM-8008 - J.S. BACH - Les 3 suites pour orchestre - Vol. I - Suites nos 1 et 3 - Orch. de chambre J.F. Paillard.

EFM-8002 - SPLENDIDUS DU BAROQUE - ITALIEN - Turelli - Albinoni - Sammartini - Orch. de chambre J.F. Paillard.

urgent!

représentants demandés

Nous cherchons des hommes et des femmes qui possèdent au moins 12 ans de scolarité, qui savent s'exprimer et qui aiment communiquer avec le public.

Notre produit n'est pas simple: il s'agit de titres de droits d'emprunt ou d'accumulation sur placements hypothécaires. Nous vous apprendrons à démontrer comment ils répondent aux besoins actuels de l'épargnant.

Notre croissance est extrêmement rapide et nous avons besoin de vous au plus tôt, pour répondre à la demande. Et nous vous offrons des possibilités de rémunération bien supérieures à tout ce que vous avez pu rêver jusqu'ici.

écrivez ou téléphonez en toute confiance au service des ventes

l'entraide immobilière laurentienne
2189 est, rue Sherbrooke, Montréal 133
527-3624

EFM-8005 - Autour du célèbre Canon de PACHELBEL - Orchestre de chambre Pro-Arte de Munich, dir. Kurt Redel. Spec. 4.69

EFM-8006 - L'ADAGIO D'ALBINONI et VIVALDI - Orchestre de chambre Jean-François Paillard. Spec. 4.69

EFM-8012 - Musiques NUPCIALES par Albinoni - J.S. Bach - Mendelssohn - Wagner - Fauré - Gounod - Franck - avec Charles S. Callot, Maurice André, Marie-Claire Alain, etc. Spec. 4.69

EFM-8019 - Récital CHOPIN par GYRGY SEBOK - Etude/Tristesse - Valse/L'Adieu - Barcarolle - Polonaise - L'Air majeur etc. Spec. 4.69

EFM-8024 - MOZART - La Petite Musique de nuit et la Symphonie "Jupiter" (no 41) - Orchestre Pro-Arte de Munich, direction Kurt Redel. Spec. 4.69

Plus de 1500 CARTOUCHES (8 pistes) à rabais de 25%

CASSETTES discontinuées - Spécial 2.49

CARTOUCHES (8 pistes) discontinuées - Spécial 2.99 et 3.99

DISQUES DISCONTINUÉS Polydor et autres - Spécial 1.49 et 1.79

COMMANDES TÉLÉPHONIQUES 849-6201

Livraison gratuite

de toute commande de 5.00 ou plus, partout sur l'île de Montréal et la banlieue immédiate.

2 terrains de STATIONNEMENT VOISINS DU MAGASIN

Ed Archambault INC.

500 EST, STE-CATHERINE, angle Berri

849-6201

A la sortie du METRO Berri-Ste-Catherine

COMMANDES POSTALES S.V.P. ajouter les frais postaux suivants. Dans la province de Québec:

1 microsilicon	27¢
2 microsilicons	45¢
3 microsilicons	75¢
4 microsilicons	85¢
5 microsilicons	1.05

Ontario et maritimes: tarif Québec .05
Saskatchewan et Manitoba: tarif Québec .10
Alberta et Colombie-Britannique: tarif Québec .15
Résidents au Québec: S.V.P. ajouter 8¢-taxe

Constantin lance un défi à "la dictature illégale des colonels"

ATHENES (par AFP et Reuter) — Au lendemain de la proclamation de la république en Grèce et de sa propre destitution par le gouvernement d'Athènes, le roi Constantin a lancé un défi au régime qui gouverne son pays.

S'adressant au "peuple de Grèce", l'ex-souverain a déclaré de son exil romain, qu'il allait se battre comme un soldat, avec l'appui de son peuple et de l'armée "contre la dictature illégale du régime des colonels", avec l'espoir de rentrer un jour dans son pays. Il a demandé que soit organisé un plébiscite, offrant toutes garanties d'impartialité, en vue de déterminer la forme du régime souhaité par le peuple, lequel doit "être maître de son destin". Ceci implique la levée de la loi martiale, une amnistie politique totale et la liberté de la presse, au regard de Constantin qui a dénoncé les arrestations et les tortures.

En attendant, le roi déchu se considère toujours comme la seule source de la

légitimité et de la liberté du peuple hellène.

Avant de rompre ainsi un silence de six ans, Constantin avait pris l'avis d'un conseil de famille réuni à Rome et qui groupait notamment sa femme, sa mère et ses deux sœurs. Il avait donné l'assurance qu'il n'y avait aucun lien entre sa personne et les récents soulèvements dans la marine.

La proclamation de la république n'a en rien troublé le calme de la population qui est demeurée indifférente. La CGT, le syndicat officiel, a réuni quelques milliers de personnes à Athènes pour manifester en faveur de la nouvelle forme que s'est donné le régime.

L'abolition de la monarchie a entraîné aussitôt diverses modifications d'ordre matériel. Dans les églises, les popes, au lieu d'inviter hier à prier pour le roi, ont appelé les bénédictions du ciel sur le président provisoire de la république, M. Papadopoulos. La couronne

royale sur les emblèmes officiels est remplacée par un phénix. Il va falloir modifier les uniformes dans ce sens. Les portraits du roi sont enlevés. Ainsi disparaissent rapidement les derniers signes d'une monarchie qui, depuis cinq ans que le roi était parti n'était plus qu'une apparence.

Ce coup de poker de Papadopoulos qui remplace son titre de régent par celui de président de la République, a surpris les tenants du régime tout comme ceux de l'opposition. Le jour même de la proclamation, l'épuration continuait encore et les chefs adjoints des états-majors des trois armées étaient mis à la retraite d'office.

Les autorités grecques ont aussi arrêté plus de 150 officiers royalistes à la suite de la tentative de mutinerie de la marine grecque et ceux-ci sont toujours au secret.

De source généralement digne de foi, on apprend que les officiers, dont plusieurs commandants d'unités, sont détenus au quartier général de la police à Athènes, ou dans un îlot près de la base navale de Salamine qui était le centre du complot.

Les familles des officiers emprisonnés ont déclaré aux journalistes que près de 200 marins ont été mis en état d'arrestation et n'ont pas encore été autorisés à prendre contact avec leurs familles. Ils n'ont pas non plus été informés des charges retenues contre eux ni des conditions dans lesquelles ils seront détenus. "Une vague de terreur s'est abattue sur la marine grecque," déclare-t-on.

Le gouvernement s'est jusqu'ici borné à déclarer qu'une quarantaine d'officiers, pour la plupart d'un grade élevé, ont

Un officier US abattu à Téhéran

TEHERAN (par l'AFP) — Un officier américain a été tué dans un attentat perpétré samedi matin à Téhéran par "un groupe d'action terroriste".

L'officier américain, le colonel Lewis Hawkins, appartenait à la mission des conseillers militaires détachés auprès de l'état-major général des forces armées iraniennes, précise-t-on de source officielle.

Selon un communiqué publié par l'agence iranienne Pars l'attentat s'est produit vers 6h30 locales au moment où le colonel Hawkins quittait son domicile, au nord-est de Téhéran, pour se rendre à son bureau.

Le colonel Hawkins a été tué à coups de revolver par deux inconnus circulant sur une motocyclette, et qui ont réussi à prendre la fuite.

Le colonel Hawkins était âgé de 42 ans, et vivait à Téhéran, où il avait pris ses fonctions le 21 juillet 1972, avec sa femme et son plus jeune fils âgé de 5 ans. Il avait deux autres fils plus âgés vivant aux Etats-Unis.

été arrêtés à la suite du complot, et que l'enquête se poursuit.

Selon les familles des officiers, les marins arrêtés commandaient six sous-marins et dix destroyers, et une vingtaine de navires devaient participer à l'insurrection.

Les journaux grecs d'hier estimaient que la nouvelle constitution attribuerait au président de la République des pouvoirs

très étendus, comme s'est actuellement le cas aux Etats-Unis ou en France. Selon eux, le référendum constitutionnel pourrait avoir lieu le 29 juillet. La constitution entrerait alors immédiatement en vigueur, et les élections législatives auraient lieu vers la fin de 1974.

De l'avis général, ce référendum ne portera pas sur la question du régime monarchique ou républicain, l'affaire

étant considérée comme tranchée définitivement.

Dans l'entourage du roi, on excluait hier que le souverain envisage d'avoir recours à la force pour rétablir la démocratie dans son pays. "Le roi est prêt à lutter par tous les moyens, mais il est douteux que la force soit une des possibilités qui lui soient offertes," déclarait-on.

Pétitions à l'Élysée contre les tirs nucléaires

PARIS (AFP) — Une cinquantaine de délégations de deux à quatre personnes se sont rendues au palais de l'Élysée à Paris où elles ont remis à un collaborateur du président Georges Pompidou, des pétitions contre les essais nucléaires français dans l'océan Pacifique.

Dès leur sortie, les délégations étaient refoulées par des policiers à une certaine distance de la résidence du pré-

sident de la République. Les forces de l'ordre empêchaient en outre les photographes de presse de prendre des clichés.

Parmi les délégations qui se sont rendues au palais de l'Élysée figurent celles d'Australie, de Nouvelle-Zélande, du mouvement "Green Peace", et de diverses organisations françaises politiques et syndicales dont les partis communiste et socialiste.

Une centaine de jeunes gens ont en outre effectué une marche de protestation à partir de Taverny, dans la banlieue de Paris, où se trouve le poste de commandement de la force de frappe française. Les manifestants, qui compaient se rendre au palais de l'Élysée, ont été interpellés dans Paris pour vérification d'identité par la police.

Échange sur le Golan de 3 pilotes israéliens contre 10 Libanais et 46 Syriens

TEL AVIV (par l'AFP) — Trois pilotes israéliens détenus en Syrie comme prisonniers de guerre depuis 1970 ont été rapatriés hier aux termes d'un accord négocié avec la Croix-Rouge internationale.

De son côté, Israël a libéré dix prisonniers libanais, dont deux officiers, et 46 prisonniers syriens, dont le général de brigade Adham Alouani et quatre autres officiers supérieurs. Ces cinq officiers, plus un officier libanais, avaient été capturés le 21 juin 1972 au cours d'un raid israélien au Liban.

Les échanges ont eu lieu au poste frontière israélo-libanais de Roch-Hanikra et à Hamadiyah, sur le plateau du Golan.

D'autre part, un cheikh druze, Kamal Kandj, condamné il y a un an à 24 ans de prison pour espionnage au bénéfice de la Syrie, a été libéré. Le cheikh a aussitôt demandé à rentrer dans son village, dans le Golan occupé.

Ces échanges inattendus prouvent que des négociations ont été menées dans le plus grand secret entre les intéressés, depuis la rencontre de janvier dernier entre M. Abba Eban, ministre israélien des Affaires étrangères, et M. Marcel Neuvillat, président de la Croix-rouge internationale.

Il semble qu'au cours de cette rencontre, Israël ait abandonné sa demande initiale d'un échange global de prisonniers avec le Liban, la Syrie et l'Égypte. Cette proposition s'était heurtée aux refus réitérés de l'Égypte.

Le général Moshe Dayan, ministre israélien de la Défense, qui a assisté à

Hamadiyah à l'échange des prisonniers israéliens et syriens, a exprimé l'espoir que cette opération facilite la poursuite des négociations avec l'Égypte. Il a toutefois mis en garde les familles des prisonniers israéliens détenus en Égypte contre un excès d'optimisme (on compte 10 prisonniers israéliens en Égypte, dont plusieurs pilotes, et 56 prisonniers égyptiens en Israël. Les uns et les autres sont en captivité depuis plus de trois ans.)

Les observateurs notent que l'échange avec la Syrie intervient à la suite d'une longue période calme sur les lignes du cessez-le-feu israélo-syrien et israélo-libanais. Cela pourrait contribuer, estiment-ils à prolonger une relative détente sur le front nord.

Les trois pilotes israéliens rapatriés hier de captivité en Syrie ont déclaré qu'ils avaient été torturés.

Dans des déclarations au cours d'un déjeuner auquel ont notamment assisté le ministre de la Défense, le général Moshe Dayan, et le chef d'état-major, le général David Eleazar, les trois pilotes ont reconnu qu'ils avaient subi des électrochocs, qu'ils avaient été battus sous la plante des pieds, au ventre ou à la tête et eu les ongles des pieds arrachés. L'un d'entre eux a même souligné qu'il était devenu sourd de l'oreille droite à la suite de nombreux coups reçus sur la tête.

Les trois pilotes se sont entretenus par téléphone avec Mme Golda Meir, premier ministre, qui leur a transmis les vœux de bienvenue du gouvernement.

La révolution arabe par la richesse

LE CAIRE (par l'AFP) — Une révolution irréversible est en train de s'accomplir lentement dans le monde arabe mais, contrairement au schéma classique, cette révolution s'opère sous la pression de la richesse. Elle est le fruit du bouleversement provoqué par la découverte et l'exploitation du pétrole. Les Arabes ont dorénavant entre les mains les moyens de façonner eux-mêmes leur avenir.

Dans cette révolution, c'est l'économie qui précède la politique. L'exemple de l'OPEP est particulièrement in-

teressant. Au sein de cet organisme collaborent étroitement sept pays arabes aux régimes complètement différents: trois pays "progressistes" (Algérie, Irak, Libye) et quatre modérés (Arabie saoudite, Koweït, Qatar et Abou Dhabi).

Pas de session de la Ligue arabe où ne survienne un accrochage entre modérés et progressistes. Le récent sommet de l'OUA a vu la Libye prendre des positions en flèche qu'aucun autre pays arabe n'a soutenues, et il y a eu des scrutins aux Nations unies où les Arabes ont émis des votes différents.

Par contre, on ne connaît pas d'exemple que le front des pays producteurs de pétrole se soit brisé au sein de l'OPEP même si des divergences existent. C'est que, pour la première fois, un certain nombre de pays arabes ont un intérêt commun: la valorisation de leur pétrole; et une préoccupation commune: l'utilisation de cette richesse. Car les dépenses somptuaires ont une limite, celles du surarmement aussi. Beaucoup de ces pays très peu peuplés arriveront vite à la saturation de leurs capacités d'investissement.



Faire changer son silencieux chez Speedy? Oh, ça prend même pas le temps de fumer un bon cigare!

Speedy Muffler
des gars aimables

Maintenant 11 ateliers dans le grand Montréal:

RIVE SUD
3485 Taschereau
face au centre commercial
Greenfield Park, 676-0228

PLATEAU MONT-ROYAL
4763 Papineau
au sud du boul. St-Joseph, 526-2859

EST
3855 Jean-Talon
près Pie-IX, 725-6458

DOLLARD-DES-ORMEAUX
3599 Montée St-Jean
au nord du centre commercial
Fairview, 626-9831

VERDUN
1130 de l'Eglise
près boul. Champlain, 766-3591

ANJOU
7100 boul. des Galeries d'Anjou
au sud du centre commercial,
352-4150

LAVAL
992 Curé-Labelle
au nord de Notre-Dame, 688-7300

VILLE LASALLE
5200 Newman
coin 90e avenue, 363-1762

OUEST
4055 Jean-Talon
à l'ouest de Lucerne,
731-7845

ABUQUIS
10,245 LaJeunesse
coin Fleury, 389-8424

LONGUEUIL
2620 Chemin Chambly,
près boul. Jacques-Cartier
670-5340

Pourquoi avoir payé tant d'impôt cette année!

Minimiser ses déboursés d'impôt, c'est possible en s'y préparant à l'avance.

Le Fonds Desjardins sections Actions ou Hypothèques de la Fiducie du Québec, peut être enregistré comme plan d'épargne-retraite; vos contributions sont alors déductibles de l'impôt.

Pourquoi le Fonds Desjardins?

- Parce que la Fiducie du Québec fait partie du Mouvement des Caisses populaires Desjardins.
- Pas de vendeur ni de commission à payer.
- Encaissable en tout temps en partie ou en totalité.

Comment?

Vous pouvez adhérer au Fonds Desjardins de la Fiducie du Québec en vous adressant à votre Caisse populaire ou à un bureau de la Fiducie du Québec.

- Mise de fonds initiale: \$100.00.
- Versements mensuels facultatifs: minimum \$5.00.

le Fonds Desjardins

Sections Actions ou Hypothèques de la Fiducie du Québec, c'est tout à votre intérêt.

Procurez-vous la brochure explicative sur le Fonds Desjardins à votre Caisse populaire ou en remplissant le coupon ci-bas.

Je désire obtenir une brochure explicative sur le Fonds Desjardins.

Nom: _____

Adresse: _____

Ville: _____



Fiducie du Québec
une institution du Mouvement des Caisses populaires Desjardins.

511 Place d'Armes, Montréal, tél.: 284-6922

THÉÂTRE

"Julien-Julien" ou la thérapeutique de groupe

par Albert Brie

Qu'est-ce que j'avais à être perplexe à la sortie de la Comédie-Canadienne après la représentation de "Julien-Julien" de Marcel Godin, dernier spectacle de la présente saison du TNM?

Je jugeai d'abord que ce soir-là, j'avais dû être un spectateur sans talent. Mais cette boutade mi-amère mi-plaisante ne me satisfait pas. A l'exemple de Julien, je devais assumer cette disposition trouble d'un esprit tiraillé et accepter de prendre en charge mes réactions polyvalentes prédéterminées.

La genèse de "Julien-Julien" nous est racontée par la feuille publicitaire que le TNM offre à son public. Godin tient les propos suivants: "Le thème de "Julien-Julien" m'a été inspiré par un ami de Québec qui mettait toute la faute sur le dos de ses parents. Il disait toujours, c'est la faute de ma mère, c'est la faute de mon père: si mon père avait été... si ma mère avait été... C'était toujours des si. Il était pas capable de s'accepter. En amour, il avait le même comportement: il était pas capable de rester avec une femme.

Il disait toujours: si elle avait pas été ce genre de fille, peut-être que ça aurait marché... Je trouvais ça tellement drôle, et tragique aussi, que je me suis inspiré de ça. Le deuxième raison, c'est Jean Besré qui m'a provoqué à écrire une pièce pour lui. Il l'a et elle lui convient." On ne peut être plus clair.

Mais il s'agissait de donner fond et forme à cet inconfort incurable d'un jeune homme qui refuse semperment et systématiquement son destin quotidien et qui ne se décide pas à y apporter de correctif, même si de temps à autre des velléités de libération devaient affleurer à sa conscience.

Avec Julien-Julien, Marcel Godin a donné de l'ami, qui a traversé sa vie à un moment précis, une dimension exemplaire et symbolique. Julien n'est donc pas un personnage fabriqué à l'origine. Mais là s'arrête sans aucun doute la ressemblance entre le personnage réel et le personnage fictif.

L'auteur a choisi de plonger son héros dans une situation où il connaîtrait l'épreuve initiatrice de la psychanalyse freudienne dont voici l'argument. Au cours d'une nuit d'insomnie,

Julien qui traverse la crise de ses 30 ans, est assailli par ses complexes, ses fantasmes, ses angoisses profondes ou ses préoccupations quotidiennes. En rêve, tous les personnages de sa vie viennent le visiter: parents, femme, maîtresses, amis d'enfance, éducateurs, etc. Chacun s'applique à le délivrer ou, du moins, à lui faire avouer ses désirs et ses tendances dissimulés. C'est ainsi que Julien découvre qu'il n'est pas seulement un Julien unidimensionnel, pourrait-on dire, mais plusieurs Juliens différents et contradictoires qu'il a jugulés et qu'il aurait aimé être. Ajoutons que Julien est alcoolique, orphelin, divorcé, paradoxal, déchiré. En d'autres mots, il présente tous les symptômes qui le prédisposent, cette nuit-là, à un violent accès de schizophrénie.

Le spectateur assiste à l'apparition des simulacres d'êtres qui ont contribué à modeler le caractère distinctif de Julien. On fait connaissance avec la mère frigide, le père alcoolique, l'épouse non servée, l'évêque paternaliste, le juge tout-puissant et les quatre maîtresses: la vulgaire, l'innocente, la jalouse, la mère. Et pour ajouter à la panoplie ludique de Julien, s'interposent la voix de la bonne conscience ou Surmoi et les sollicitations du Ça freudien, personnage servile et efféminé.

Pour Julien, tout ce monde forme une joyeuse bande de lurons dont il doit s'exorciser pour arriver à maturité. Et il y parviendra, d'autant mieux qu'il dispose d'une brochette de ressources dialectiques et d'une grande réserve de gin and tonic.

Ma perplexité devant "Julien-Julien", j'ai trouvé à l'expliquer par l'absence de densité humaine des personnages. Ce sont, sauf Julien, des archétypes sans relief et, ce qui est plus grave, sans réalité intérieure. Ils sont taillés à la hache parce qu'ils ne vivent que dans l'imagination de Julien, donc dépourvus d'existence autonome. Quand Julien a fait de chacun un inventaire approximatif, il le jette aux oubliettes.

Julien est le seul véritable personnage de la pièce, mais il est réductible à un cas pathologique. Il aurait pu être un personnage tragique, à tout le moins émouvant. Mais il a tout fait d'être risible et bouffon. C'est peut-être ce que l'auteur entend quand il parle de sa pièce comme d'une comédie noire (sic). A quand la tragédie rose?

La valeur scénique de la production est une réussite à porter au crédit de Jacques Létourneau. Elle est étonnante de couleur et de mouvement. Mais je me demande encore si le déploiement brillant des artifices audio-visuels n'a pas eu pour effet d'englober le texte, de l'avaloir même. L'écriture de Godin n'est pas sans maladresse. On y trouve des poncifs et des redondances. Toutefois, il y avait des moments où le langage de l'auteur avait une puissance dramatique qui aurait pu atteindre le public, si celui-ci n'avait été constamment sollicité par la technique du geste, de l'image et du son combinés.

J'espère que Marcel Godin oubliera vite la faiblesse de "Julien-Julien" et qu'il ne se verra pas trop de ne pas avoir suivi le conseil de Tristan Bernard qui recommandait aux jeunes auteurs de commencer par écrire d'abord leur deuxième pièce.

Le "Festin du gouverneur"

Revivre l'histoire en mangeant

par Gisèle Tremblay

Le décor: le vieux Fort de l'île Sainte-Hélène où ont déjà surgi du passé les régiments de la "Compagnie Francaise de la Marine" (armée française, 1683 à 1760) et du "78th, Fraser Highlanders" (armée britannique, 1757 à 1763).

L'année: 1691, alors que les deux grandes puissances coloniales, la France et l'Angleterre, négocient une trêve.

Le menu: tourtière, soupe aux légumes, gibier à plume, tarte au sucre et rasades de vin.

Le service: des chanteurs et des chanteuses habillés en coureurs des bois et en dames d'honneur.

Le tout: le "Festin du gouverneur", un restaurant créé à l'intérieur même des vieilles pierres du Fort. On y invite les convives à participer à la reconstitution historique d'un banquet où le commandant du Fort (Georges Coulombe), le gouverneur et sa dame (choisis parmi les invités) ainsi que les seigneurs et leurs dames (les invités, c'est-à-dire les clients) célèbrent la trêve en Nouvelle-France dans une atmosphère de paix et de joie.

Ce restaurant, qui ouvre ses portes désormais chaque année du premier juin au trente octobre, a été inauguré offici-

ciellement à la fin de la semaine dernière.

Chaque repas, pour lequel les participants doivent réserver leurs places, se déroule selon une mise en scène destinée à recréer la situation historique (il n'y a que deux banquets par soir, à 18h30 et à 21h30).

Les invités sont accueillis dans l'enceinte du Fort, pendant que les sentinelles sont au garde-à-vous et qu'un musicien militaire joue de la cornemuse. Guidés par le commandant du Fort jusqu'au bâtiment du centre, ils y dégustent une bière dans une ambiance 17e siècle.

Le commandant préside le banquet et annonce chaque plat, selon la tradition, devant le gouverneur et sa dame (des clients). Le couvert, de métal, est mis sur les tables de bois. Il n'y a ni cullere, ni fourchette: un couteau

seulement (une dague). On mange avec ses doigts et on boit sa soupe. La cuisine est d'époque: le pain, notamment est savoureux; le beurre est servi en motte. Le service s'accompagne de chants, repris en chœur, de danses et d'incidents dramatiques, comme l'arrestation d'un accusé (le gouverneur craignait d'être empoisonné) ou d'un traître.

Tout est bilingue: trêve oblige! Les artistes sont, outre Georges Coulombe: Sherry Flett, Sarah Featherman, Margot Morris (harpe), Valerie Kinslow (claviciniste), Denise Brosseau, Michel Semassel et Nicole Lord. La soirée se termine avec la distribution du tabac à priser et chacun sort, salué par les sentinelles.

Dekobra meurt à 88 ans

PARIS (AFP) — Le grand romancier à succès des années 20, Maurice Dekobra, est mort dans la nuit de vendredi à samedi à l'âge de 88 ans.

Romancier, journaliste, scénariste et réalisateur de films il était l'un des doyens des lettres françaises et le précurseur d'une littérature populaire dont le cadre exotique ou cosmopolite et la sentimentalité constante ont assuré le succès.

Dès l'âge de 15 ans il écrivait des drames inspirés de Fenimore Cooper, puis il se mit à parcourir l'Europe et l'Amérique.

On le trouve successivement professeur de français à Berlin, d'allemand à Londres, pianiste à Vienne. Il fait des conférences et des traductions en Amérique. Il se trouve toujours aux Etats-Unis au moment de la Seconde Guerre mondiale. Il se fixe à Hollywood où jusqu'en 1945 il écrit des scénarios.

Rentré en France, il se lance dans le roman policier. Les "Presses de la Cité" le prennent sous contrat.

Son dernier roman "La Madone des boeings", a paru en 1972. Pendant 52 ans, Maurice Dekobra a été président du

Syndicat national des auteurs et des compositeurs. Il était officier de la Légion d'honneur et membre d'honneur de l'International Academy (Etats-Unis).

La Poudrière

Du 5 au 9 juin
DERNIERE SEMAINE

"TOUT EST SOUS CONTRÔLE"

de Joyce Rayburn

Traduction de Jeanine Beaubien
Mise en scène de Septimiu Sever

avec
Janine Mignolet
Pierre Thériault
Danielle Oumet
Roger Garand
Robert Lalonde

Billets en vente: Sheraton Mt-Royal, Suite G-20
et au Montréal Trust, P.V.M.
Réservations 326-0821

"Le noeud de toute l'histoire consiste dans un quiproquo digne de la plus belle farce à l'italienne."
(Maurice Dossylo, La Presse)

La Salle Bonaventure présente

THE NORTH DOOR

En vedette jusqu'au 9 juin.
Danse avec Nick Martin et son orchestre. Composez 861-3511 pour vos réservations.

La Salle Bonaventure
Le Reine Elizabeth

IMPERIAL
1430 Bleury 288-7102

"Un thème audacieux"
LE REMPART DES BÉGUINES

MIDI-MINUIT
4462 St-Denis 842-8264

PIGALLE
912a St-Cath 866-2774

"Le plus nouveau métier au monde!"
SALONS DE MASSAGE
AUSI les Jeux de l'Amour
chez les Jeunes Filles

le PARISIEN
480 St-Cath 861-2697

"Voyez les cinq doigts d'acier!"
LE DESPOTE CRUEL
2e film 3 filles
Nues sur l'île Robinson

ALEC GUINNESS
SIMON WARD
HITLER: THE LAST TEN DAYS

COULEUR

Claremont

5028 SHERB. O. ET AVE GREY 486-7395
AUTREFOIS CINÉMA WESTMOUNT

HORAIRE: 12-10:
2:00, 3:50,
5:40, 7:30,
9:20 p.m.

Marlon Brando **Le Dernier Tango à Paris**

UN FILM DE BERNARDO BERTOLUCCI

(Aucune commande téléphonique)
GUICHET OUVERT TOUTS LES JOURS DE MIDI à 9 h

CREMAZIE

8010 ST-DENIS 380-1067

LUN. A JEU. 2:00 - 8:30
VEN.-SAM. 2:00 - 8:30 - 8:30
DIM.: 2:00 - 8:00 - 8:30

SOL AU GESU!

REPRÉSENTATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Mercredi - Jeudi - Vendredi
6-7-8 JUIN à 8 h. 30

GUICHET de 10h. à 22h.
1200 Bleury - Réservations
866-1964

EN PRÉMIERE

LE CHEF D'OEUVRE 14 ANS

d'Ingmar Bergman

4e Sem.

Le Lien

ÉTUDIANTS: \$1.25

7.15 - 9.30
3180 Bélanger
722-0302

7e SEMAINE POUR TOUS

le grand blond avec une chaussure noire

PIERRE RICHARD
ANNELE DANC

5e mois POUR TOUS

un film de Luis Bunuel

LE CHARMÉ DISCRET DE LA BOURGEOISIE

CONCOURS INTERNATIONAL DE CHANT DE MONTRÉAL

Seconde épreuve éliminatoire: 4, 5 et 6 juin 13 et 20h
Entrée libre

SALLE CLAUDE-CHAMPAGNE
200, rue Vincent-d'Indy,
Montréal, Québec

THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Épreuve finale: 8, 9 et 10 juin 20h
avec le concours de l'Orchestre Symphonique de Montréal.

Au pupitre: Franz-Paul Decker

Billets:
\$1.50, \$2.50, \$3.50,
842-2112

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Concert Gala des lauréats
12 juin, 20 h 15

avec le concours de l'Orchestre Symphonique de Montréal.

Au pupitre: Franz-Paul Decker

Billets:
\$2.00, \$2.50, \$3.50, \$4.50
842-2112

Cinéma ODEON

L'OURAGAN BERNADETTE... 14 ANS

Le film, c'est Bernadette Lafort. Superbe, honnête, rieuse, elle lui parce que franchement, il n'y a pas moyen de l'arrêter.

Une belle fille comme moi

Un film de FRANÇOIS TRUFFAUT

CE SOIR: 7:30 - 9:30

le DAUPHIN **PLAZA ALEXIS NIHON**

BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6000 931-3313

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST 14 ANS

le DAUPHIN CE SOIR: 8:00

BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6000

STANLEY KUBRICK

ORANGE MECHANIQUE 18 ANS

"Clockwork Orange"

MERCIER CE SOIR: 7:00 - 9:30

512 CATHÉDRALE PIKÉ 755-5724

L'EVANGILE SELON AUJOURD'HUI POUR TOUS

GODSPELL

PLACE DU CANADA CE SOIR: 7:30 - 9:30

VIA CHATEAU CHAMPLAIN 861-4595

KAMOURASKA 14 ANS

1594, ST-DENIS 849-4211

st-denis 11.58-2.03-4.41
7.19-9.42

YVES MONTAND 14 ANS

le fils EN COULEURS

Un film de Pierre Granier-Deferre
avec FREDERIC DE PASQUALE

Second grand film au même programme

4 HOMMES AUX POINGS NUS EN COULEURS

chevalier 18 ANS

LA DERNIERE SEANCE

1590, ST-DENIS 845-3222

pierrot METRO ST-DENIS-DEMONTIGNY

Orchestre symphonique de Montréal

DIRECTEUR ARTISTIQUE • FRANZ-PAUL DECKER

CONCERT SPÉCIAL
MARDI 5 JUIN
A 20h30

Au pupitre:
FRANZ-PAUL DECKER

Soliste:
La violoniste de renommée internationale
IDA HAENDEL

Programme:
MOZART: "Così fan tutte", ouverture
BEETHOVEN: Concerto pour violon en ré majeur
PEPIN: Quasars, Symphonie no. 3
5e partie - O.S.G.
6e partie - Réverbérantes
RESPIGHI: "Les Pins de Rome"

\$2.00 - \$3.00 - \$3.50 - \$4.00 - \$5.00 - \$6.00

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tel. 842-2112

La Salle Bonaventure présente

GINETTE RENO

Pendant deux semaines, la seule et unique

En vedette du 11 au 23 juin. Danse avec Nick Martin et son orchestre. Composez 861-3511 pour vos réservations.

La Salle Bonaventure
Le Reine Elizabeth

SOCIÉTÉ NOUVELLE DE CINÉMATOGRAPHIE

CARESSES INTIMES... 18 ANS Adultes

SEXY BABY en couleur

CANADIEN 3e SEM. 523-5180 - 274-6155

PLAZA

LES CHARLOTS FONT L'ESPAGNE POUR TOUS

le dernier Sissi

FACE À SON DESTIN

4255 Jean Talon 725 7000
CENTRE D'ACHATS BOULEVARD

JEAN-TALON **MAISONNEUVE**

3001 est Sherbrooke 525 2174
CENTRE D'ACHATS MAISONNEUVE

MOI Y'EN A VOULOIR DES SOUS 5e SEM. POUR TOUS

CINÉMA DE PARIS **FLEUR DE LYS**

856 ouest St Catherine 861 2596 858 est St Catherine 288 3303

Oh! Calcutta! 18 ANS ADULTES

(Version anglaise) 825-4600

1204 EST, ST-CATHERINE **FESTIVAL**

JETHRO TULL

Musique, mousseline et grenouilles

par Pyter Gengras

Le groupe britannique Jethro Tull a provoqué samedi soir dernier au Forum les cris d'admiration et l'étonnement des milliers d'amateurs qui ont assisté à un ballet-concert fort en couleurs doublé d'une mise en scène exceptionnelle. Déjà le public s'attendait. On se lance des rondelles de plastique, des ballons, des avions en papier et toutes sortes d'objets hétéroclites. Un immense nuage opaque flotte au-dessus des têtes. Encore en pleine clarté, on descend à l'arrière-scène un écran d'où un minuscule cercle blanc s'agrandit au rythme toujours plus accentué des battements du cœur. Puis, dans la plus complète obscurité, alors que le cercle devenu rouge diminue lentement, voilà qu'apparaît

sur l'écran, face au public, une ballerine, immobile, couchée sur le dos, les bras en croix. Au-dessus de la scène, deux grandes figures éclairées de bleu: Jean-qui-rit et Jean-qui-pleure. Maintenant, la musique et les pulsations se font plus intenses. Lentement, la ballerine se lève, exécute quelques mouvements de ballet et, d'un coup, se projette au travers d'un miroir et disparaît tandis qu'on monte l'écran. En même temps, dans un fond d'orange et de vert, Jethro Tull entre en scène.

D'abord, il faut être initié à son genre bien spécial de sonorité. Ian Anderson se plaît à jouer des compositions d'un autre âge avec des arrangements d'aujourd'hui. Parfois,

on l'entend produire un long solo de flûte qui renferme certains aspects de musique pop. Souvent, les 5 musiciens se laissent entraîner carrément dans le rythme le plus fou, en s'arrêtant net pour retrouver une fine mélodie.

Alors que Jethro Tull termine sa première pièce, l'écran s'anime de nouveau pour faire place cette fois à deux ballerines entourées d'auxiliaires fictifs de toutes sortes avec l'allure d'un conte pour enfants, d'une aventure avec kangourous, abeilles géantes, lapins et grenouilles. Finalement, le groupe revient et dans un mouvement de retour en arrière, la danseuse de l'écran enjambe le miroir brisé et s'immobilise à la

dernière touche sonore des musiciens.

Jethro Tull consacrera la seconde partie de son spectacle à un aspect strictement musical, avec notamment de longs passages des microsillons "Thick as a brick" et "Aqualung" où le morceau intitulé "Locomotive breath" a reçu un accueil hystérique. Des appareils réglés à la perfection, des musiciens préparés pour un tel concert, une mise en scène soignée, un éclairage de bon goût et un public relativement bruyant mais attentif ont fait de ce spectacle, d'une durée de près de trois heures, une fantastique réussite même si le nous est rarement donné d'en voir dans la folie des concerts de musique pop.

cinéma

ALOUETTE: "This is cinema" 1.00, 3.45, 6.15, 9.00.
ANOU: "On s'est fait valise" 6.15, 9.00 et "38 secondes pour un hold-up" 8.15.
ARLEQUIN: "Soupirs d'amour" 2.30, 6.00, 9.30 et "Une folle envie d'aimer" 12.50, 4.20, 7.55.
ATWATER: (Cinéma II) "Une belle fille comme moi" 7.30, 9.30.
ATWATER: (Cinéma I) "Sleuth" 1.30, 4.00, 7.00, 9.30.
AVENUE: "Limbo" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
BEAVER: "Wendy's pleasure palace" 12.00, 1.30, 3.15, 6.45, 8.30, 10.15.
BÉRRE: "La main de fer" 2.30, 6.00, 9.45, et "Le convoi sauvage" 12.35, 4.15, 8.00.
BILOU: "Les hommes de l'air" 12.30, 3.35, 6.32, 9.48 et "Camp spécial no 7" 1.46, 5.02, 8.18.
BOYVENTURE: "Tonight I love you" 12.00, 1.30, 3.05, 4.55, 6.15, 7.50, 9.25.
CANADIAN: "Caresse" 1.00, 4.00, 7.00, 10.05 et "Sexy baby" 2.25, 5.25, 8.30.
CAPITOL: "Fear is the key" 12.50, 3.00, 5.10, 7.25, 9.40.
CHAMPLAIN: "La panthère rose" 2.20, 5.10, 10.00 et "Quand l'inspecteur s'en mêle" 12.30, 4.15, 8.05.
CHATEAU: "Les flics ne dorment pas la nuit" 2.20, 5.45, 9.20, et "Quand, comment, avec qui?" 12.45, 4.10, 7.40.
CHEVALIER: "4 hommes aux poings nus" 1.10, 4.11, 8.12 et "Le fils" 2.41, 6.12, 9.43.
CINÉMA 76 ART: "Le lien" 7.15, 9.30.
CINÉMA CÔTE-DES-NEIGES: (Cinéma II) "Cabaret" 1.35, 4.00, 6.25, 8.50.
CINÉMA CÔTE-DES-NEIGES: (Cinéma I) "Théâtre de blood" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
CINÉMA DE PARIS: "Moi j'en ai vu d'autres" 12.00, 2.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00.
CINÉMA V: "Heat" 7.30, 9.30.
CREMAZIE: "Dernier Tango à Paris" 12.00.
DAUPHIN: "Salle Renoir" "Une belle fille comme moi" 7.30, 9.30, (Salle McLaren) "Il était une fois dans l'Ouest" 8.00.
ELECTRA: "Quand, comment, avec qui?" 1.00, 4.25, 7.50 et "Les flics ne dorment pas la nuit" 2.35, 6.00, 9.25.
ELYSEE: "Salle Elysées" "Le charme discret de la bourgeoisie" 7.30, 9.30, (Salle Renoir) "Le grand blond avec une chaussure noire" 7.30, 9.30.

théâtre

CASANOUS: (Association espagnole) relève.
CENTAURO: Relève.
LAPRODRIERE: Relève.
RIEDEL VERT: Relève.
THEATRE DU NOUVEAU MONDE: Relève.
THEATRE DE QUATROUS: Relève.

PLACE DES ARTS

SALLE WILFRED PELLETIER: relève.
THEATRE MAISONNEUVE: relève.
THEATRE PORT-ROYAL: relève.

télévision

CBFT 2

9.25 Ouverture et horaire
9.45 En mouvement
10.00 La Source vivante
10.15 Petite abeille
10.30 Bagatelle
10.45 Le journal de l'après-midi
11.00 La vie qui bat
11.20 Les lois de la brousse
11.30 Le monde sous le masque
1.00 Oh! Lala!
1.35 Femme d'aujourd'hui
2.30 Cinéma
"Une fille pour l'été" (drame, français 1959)
4.00 Cher Verdurette
4.30 Daktari
5.00 Cher oncle Bill
6.30 Actualité 24
7.00 Mon fils
7.30 Les Pierreaux
8.00 Les Forges de Saint-Maurice
8.30 L'histoire de Marie-Lou
9.00 Sans habiller
9.30 Marc Welly M.D.
10.30 Téléjournal
10.55 Nouvelles du sport
11.00 Cinéma
"Le zème horizon" (Anglais 1963)
12.30 Téléjournal

CFTM 10

8.55 Horaire-Bienvenue
9.55 Bonjour Montréal
9.55 36-26-36
10.00 Les tannants
11.00 Ligne ouverte
12.00 Personnalités
12.30 Pour vous mesdames
2.00 Cinéma
"Famille Stoddard" (comédie, Américain 1941)
3.30 Les bouts d'chou
4.00 Patoche
4.30 Aventures: "Les témoins" (western, Américain 1964)
6.00 Madame est servie
7.00 Le 10 vous informe
7.30 Les Berger
8.00 A la canadienne
8.30 Spécial Enrico Macias
9.30 Mission impossible
10.30 Les nouvelles TV
11.00 La couleur du temps
11.15 En pantoufles
"Et Dieu créa la femme" (drame, Français 1956)
1.30 Le 10 vous informe

CFCF 10

5.57 Sign-On
6.00 University of the air
6.30 Romper Room
7.00 Canada AM
8.30 Hercules
9.00 Yoga
9.30 Avec Tracy
9.50 Eye Bet
10.30 The Home Front
11.00 The Community
11.20 The Lucille Rivers Show
11.30 McGowan and Co.
12.30 The Flintstones
12.30 Matinee with Joe Van
"The Champagne murders" (drame, 1968)
2.30 Sunset
3.00 Another World
3.30 What's the good word
4.00 Anything You Can Do
4.30 The Flintstones
5.00 The new beat the clock
6.00 Pulse
7.00 The Doris Day Show
7.30 Rollin
8.00 What on earth
8.30 Medical Center
9.30 Pig'n'whistle
10.00 Inside
11.00 The CTV National News
11.15 Monday night feature movie
12.00 Monday night feature movie
2.00 Sign-Off

CBMT 6

9.53 Religious thoughts, weather, community announcements
10.00 Mon ami
10.15 Friendly giant
10.30 Mr. Dressup
11.00 Seaside street
12.00 Elwood Glover's luncheon date
1.00 One o'clock report
1.15 Rap Around
1.30 The Real Meagles
2.00 The Galloping Gourmet
2.30 The Lucy Show
3.00 Thirty from Ottawa
3.30 The Edge of Night
4.00 Family Court
4.30 Drop-In
5.00 Mr. Wizard
5.30 Get Smart
6.00 Father dear father
6.30 Montreal Summer
7.00 The Irish Rovers
8.00 The Partridge Family
8.30 Cannon
9.30 This is the Law
10.00 V.I.P.
10.30 What on earth
11.00 The National
11.22 Viewpoint
11.48 Montreal Tonight
11.58 Ciné 58
"The wagon roll at night" (drame, Américain 1941)
2.00 Sign-Off
1.15 Final report

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis : Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être souignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 844-3361.

AMEUBLEMENTS A VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 Beaudin est. Tél.: 276-9067. 1-8-73.

ANTIQUITES DEMANDEES

ANTIQUITES TOUTES SORTES, (argent comptant) Claude Morin, jour 331-0251 soir 667-0774. J.N.O.

ABSOLUMENT besoin toutes sortes meubles, plus de 40 ans, salle à manger, salon, wagonnette, aussi porcelaine, lustre cristal, bijoux, argenterie, lit, cuivres, etc. Tél. 374-1224. 15-6-73.

ANTIQUITES A VENDRE

AUTHENTIQUE meubles Québécois en pin du XVIIIe et XIXe siècle, soir. Tél. 584-2631. 5-6-73.

GRAND choix d'antiquités: authentiques, canadiens et autres. Prix très raisonnables. Ouvert tous les jours jusqu'à 8 p.m. Dimanche inclusivement. 2 boul. Labelle, Ste-Thérèse. Tél. 435-4350. 11-6-73.

APPARTEMENTS A LOUER

OUTREMONT, grand 3 1/2, moderne à sous-louer, au 195 Chemin Côte Ste-Catherine, quartier résidentiel, \$175 par mois. À partir du 1er juillet ou du 1er août, renseignements 274-7969, 731-6533. 8-6-73.

COTE-DES-NEIGES, Lacombe, haut duplex chauffé, ensoleillé, 6 1/2 pièces, chauffé, eau chaude. Près université, hôpitaux, collèges. Libre juillet. Tél.: 737-0644. 11-6-73.

APPARTEMENTS A SOUS-LOUER

RIDGWOOD, appartement à sous-louer, 5 1/2, meublé, meubles personnels, libre juillet. Tél. jour 737-7246, le soir 342-4367. 8-6-73.

AUTOS A VENDRE

RENAULT 10, 1968, standard, bonne condition, \$250. Tél.: 768-2698, après 6 hrs. 5-6-73.

1971 PEUGEOT 504

Sedan, automatique, toit ouvrant, radio, AM-FM, condition optimale. \$2,695.

1972 PEUGEOT 304

Pneus Michelin, excellente condition. \$2,195.

1970 JAVELIN SST V8

Automatique, toute équipée. \$1,995.

1970 PEUGEOT 504

Toit ouvrant, manuel, radio. \$1,895.

1970 GREMLIN

6 cylindres, 3 vitesses, manuel. \$1,395.

ROGER AUTOMOBILE LTÉE

4269 ouest, Ste-Catherine
Tél.: 932-2925
Dépositaire Peugeot 9-6-73.

ARTISANATS

DECAPAGE ET FINITION à prix modique de tout genre de meubles. Estimation et livraison gratuite. Information. Tél.: 277-3318, 18-6-73.

BATEAUX-MOTEURS-YACHTS

CROISEUR, 5 places pour dormir, prix \$2,000. Appelez 487-5896. 6-6-73.

CHALET A VENDRE

STE-AGATHE: luxueux chalets suisses, 2-34 chambres à coucher, grande salle de séjour, magnifiquement fournie de pierre, toit chalet, chauffage central, habitables 4 saisons. Ski, piscine, chauffage, équitation, terrain-jeux \$13,500 et plus. Terrain compris. Mensualités \$110. Tél. 256-8825, 1-819-326-5836. 3-7-73.

CHAMBRES ET PENSIONS

OUTREMONT, chambre spacieuse, boudoir, téléphone privé, pour monsieur. Tél. 279-8784 ou 276-1115. 11-6-73.

HOMMES DEMANDES

La Cité de Sherbrooke est à la recherche de candidats qualifiés pour remplir le poste de "POLICIER".

EXIGENCES:

Citoyenneté canadienne;
Aucun dossier judiciaire;
Parler, lire et écrire le français ou l'anglais et posséder une connaissance d'usage de l'autre langue;
11e année complétée avec "SUCCES" ou l'équivalent reconnu par le Ministère de l'Éducation;
Permis de "CHAUFFEUR" de véhicule-automobile;
Être âgé d'au moins 18 ans et 6 mois et ne pas avoir atteint 30 ans;
Yeux 20/40 corrigés à 20/20 au moyen de lunettes incassables (les lentilles cornéennes sont une cause de refus);
Odeur normale;
Taille minimum 5'8" pieds nus et poids proportionnel à la grandeur.

Les candidats intéressés possédant ces qualifications sont priés de se présenter au bureau de:

Nova Coriveau,
Directeur du Personnel,
Hôtel de Ville (1er étage),
145, rue Wellington Nord,
Sherbrooke, P. Qué.

en fournissant un certificat de naissance, une attestation d'études d'au moins une 11e année ou l'équivalent reconnu par le Ministère de l'Éducation ainsi que deux (2) photographies récentes, genre passeport. 5-6-73.

HOMMES OU FEMMES DEMANDES

Le Collège de Secrétaires

SYLVIA GILL

requiert un professeur de français à demi-temps.
Conversation anglaise nécessaire.
Tél.: 695-2604 5-6-73.

HOMMES ET FEMMES DEMANDES

Recherche expérimentale en linguistique.

PERSONNES

PARFAITEMENT BILINGUES

français-anglais, demandées pour expérience d'une heure. Université McGill. \$3.00.
Tél.: jour 392-4684
soir 323-6731 5-6-73.

MAISON DE CAMPAGNE A LOUER

STANDARD EXECUTIF, 3 chambres à coucher, 2 salles de bains, salon, salle à diner, foyer, confort moderne, genre rustique, entrée illuminée, vue superbe, patio, plage privée. Gardienne d'enfants, femme de ménage disponible. Église, magasins, etc. Lac Supérieur, près Tremblant \$1,800. Tél. 819-688-2177. 6-6-73.

COURS

TAPISSERIE

HAUTE-LISSE

par
Sr Luce Scalabrini
et Sr Jeanne Niquet
des Soeurs L'Assomption
De Nicolet
2 Sessions Spéciales
11 au 22 juin et
25 juin au 6 juillet
1h.30 à 4h.30
tous les jours
ou 7h. à 10h. P.M.
30 heures de cours
\$85.00
Inscription dès maintenant
381-5782 ou 384-9500 5-6-73.

CENTRE DE TISSAGE

Leclerc

WEAVING CENTER

9210, RUE LAJUNESSE MONTREAL 314/384-9500

DEMANDES D'EMPLOI

IMMIGRANT, 30 ans, marié, bilingue, français-anglais, docteur en français (Yale 1972), expérience dans l'enseignement, cherche poste intéressant. Écrire 142 Edwards St., New Haven, Conn. 06511, U.S.A. 5-6-73.

ENTREPRENEURS

BRIQUE, FOYER, PIERRE, ciment, cheminée, joints, menuiserie générale, balcon, escalier. Réparations fondations, enrayons eau, murs, Rénovations, Assurance incluse. Estimation gratuite. Tél.: 642-4077. J.N.O.

MEMO CONSTRUCTION (1964)

L.T.E. Réparations et maçonnerie générale. Menuiserie et finition intérieures. Redressons planchers, fondation fuyante. Creusons cave en sous-œuvre. Neuf. Garantie Assurance. Service 24 heures. Tél.: 388-2137, 669-2547. J.N.O.

EDUCATION

ÊTES-VOUS QUEBÉCOIS FRANÇAIS?

Un Canadien-anglais vous aiderait à apprendre ou à vous perfectionner dans une autre langue d'importance mondiale: l'anglais. \$3.00 de l'heure. Privé ou bureau M.D. Angel B. Devoir 6329; annonce dans LE DEVOIR chaque lundi. 5-6-73.

HOMMES DEMANDES

DIPLÔME DE DESIGN

Pour vendre dans un magasin de meubles, en ville.
• Homme, 22 à 30 ans, bilingue.
• Salaire: entre \$10,000 et \$15,000.
Tél.: 932-1225 6-6-73.

BUREAU D'ÉTUDES

Nous recherchons un dessinateur industriel expérimenté. Connaissance du métal en feuille, études de production, méthode.
• Âgé de 25 à 35 ans
• Bilinguisme indispensable.
• Salaire de \$7,800 à \$9,000 selon la compétence.
Pour application, téléphonez à 382-2793 5-6-73.

HOMMES DEMANDES

ARTISANATS

DECAPAGE ET FINITION à prix modique de tout genre de meubles. Estimation et livraison gratuite. Information. Tél.: 277-3318, 18-6-73.

BATEAUX-MOTEURS-YACHTS

CROISEUR, 5 places pour dormir, prix \$2,000. Appelez 487-5896. 6-6-73.

CHALET A VENDRE

STE-AGATHE: luxueux chalets suisses, 2-34 chambres à coucher, grande salle de séjour, magnifiquement fournie de pierre, toit chalet, chauffage central, habitables 4 saisons. Ski, piscine, chauffage, équitation, terrain-jeux \$13,500 et plus. Terrain compris. Mensualités \$110. Tél. 256-8825, 1-819-326-5836. 3-7-73.

CHAMBRES ET PENSIONS

OUTREMONT, chambre spacieuse, boudoir, téléphone privé, pour monsieur. Tél. 279-8784 ou 276-1115. 11-6-73.

HOMMES DEMANDES

DIPLÔME DE DESIGN

Pour vendre dans un magasin de meubles, en ville.
• Homme, 22 à 30 ans, bilingue.
• Salaire: entre \$10,000 et \$15,000.
Tél.: 932-1225 6-6-73.

BUREAU D'ÉTUDES

Nous recherchons un dessinateur industriel expérimenté. Connaissance du métal en feuille, études de production, méthode.
• Âgé de 25 à 35 ans
• Bilinguisme indispensable.
• Salaire de \$7,800 à \$9,000 selon la compétence.
Pour application, téléphonez à 382-2793 5-6-73.

HOMMES DEMANDES

ARTISANATS

DECAPAGE ET FINITION à prix modique de tout genre de meubles. Estimation et livraison gratuite. Information. Tél.: 277-3318, 18-6-73.

BATEAUX-MOTEURS-YACHTS

CROISEUR, 5 places pour dormir, prix \$2,000. Appelez 487-5896. 6-6-73.

CHALET A VENDRE

STE-AGATHE: luxueux chalets suisses, 2-34 chambres à coucher, grande salle de séjour, magnifiquement fournie de pierre, toit chalet, chauffage central, habitables 4 saisons. Ski, piscine, chauffage, équitation, terrain-jeux \$13,500 et plus. Terrain compris. Mensualités \$110. Tél. 256-8825, 1-819-326-5836. 3-7-73.

CHAMBRES ET PENSIONS

OUTREMONT, chambre spacieuse, boudoir, téléphone privé, pour monsieur. Tél. 279-8784 ou 276-1115. 11-6-73.

HOMMES DEMANDES

DIPLÔME DE DESIGN

Pour vendre dans un magasin de meubles, en ville.
• Homme, 22 à 30 ans, bilingue.
• Salaire: entre \$10,000 et \$15,000.
Tél.: 932-1225 6-6-73.

BUREAU D'ÉTUDES

Nous recherchons un dessinateur industriel expérimenté. Connaissance du métal en feuille, études de production, méthode.
• Âgé de 25 à 35 ans
• Bilinguisme indispensable.
• Salaire de \$7,800 à \$9,000 selon la compétence.
Pour application, téléphonez à 382-2793 5-6-73.

HOMMES DEMANDES

ARTISANATS

DECAPAGE ET FINITION à prix modique de tout genre de meubles. Estimation et livraison gratuite. Information. Tél.: 277-3318, 18-6-73.

BATEAUX-MOTEURS-YACHTS

CROISEUR, 5 places pour dormir, prix \$2,000. Appelez 487-5896. 6-6-73.

CHALET A VENDRE

STE-AGATHE: luxueux chalets suisses, 2-34 chambres à coucher, grande salle de séjour, magnifiquement fournie de pierre, toit chalet, chauffage central, habitables 4 saisons. Ski, piscine, chauffage, équitation, terrain-jeux \$13,500 et plus. Terrain compris. Mensualités \$110. Tél. 256-8825, 1-819-326-5836. 3-7-73.

CHAMBRES ET PENSIONS

OUTREMONT, chambre spacieuse, boudoir, téléphone privé, pour monsieur. Tél. 279-8784 ou 276-1115. 11-6-73.

HOMMES DEMANDES

DIPLÔME DE DESIGN

Pour vendre dans un magasin de meubles, en ville.
• Homme, 22 à 30 ans, bilingue.
• Salaire: entre \$10,000 et \$15,000.
Tél.: 932-1225 6-6-73.

BUREAU D'ÉTUDES

Nous recherchons un dessinateur industriel expérimenté. Connaissance du métal en feuille, études de production, méthode.
• Âgé de 25 à 35 ans
• Bilinguisme indispensable.
• Salaire de \$7,800 à \$9,000 selon la compétence.
Pour application, téléphonez à 382-2793 5-6-73.

HOMMES DEMANDES

ARTISANATS

DECAPAGE ET FINITION à prix modique de tout genre de meubles. Estimation et livraison gratuite. Information. Tél.: 277-3318, 18-6-73.

BATEAUX-MOTEURS-YACHTS

CROISEUR, 5 places pour dormir, prix \$2,000. Appelez 487-5896. 6-6-73.

CHALET A VENDRE

STE-AGATHE: luxueux chalets suisses, 2-34 chambres à coucher, grande salle de séjour, magnifiquement fournie de pierre, toit chalet, chauffage central, habitables 4 saisons. Ski, piscine, chauffage, équitation, terrain-jeux \$13,500 et plus. Terrain compris. Mensualités \$110. Tél. 256-8825, 1-819-326-5836. 3-7-73.

PROPRI

suites
de la première
page

JOHN DIEFENBAKER

et use de sa prérogative d'ancien premier ministre avec un sans-gêne outrancier. Il va, il vient, au gré de ses humeurs, bouleversant les plans dressés par l'exécutif du caucus pour la période de questions chaque fois que bon lui semble, s'abstenant de participer aux réunions de stratégie — celle du week-end, par exemple — sauf lorsqu'une de ses marottes, comme le bilinguisme, l'incite à partir en campagne.

C'est ainsi que lors du caucus hebdomadaire de mercredi dernier, le vieux lion des prairies a insisté pour être entendu avant même M. Stanfield, dans l'espoir de convaincre les députés de rejeter la position préconisée par le chef du parti au sujet du bilinguisme, puis, sans le moindre souci de courtoisie, il s'est esquivé avant même que M. Stanfield lui donne la réplique. "Ce fut un discours incroyable, de commenter un député conservateur anglophone. A entendre M. Diefenbaker, on aurait cru que, pour lui, le temps s'est arrêté à la fin des années cinquante. Il a parlé de sa longue expérience politique, des succès du parti sous son leadership, des 50 députés qu'il a fait élire au Québec en 1958 sans avoir eu besoin d'entrer dans le sillage des libéraux en matière de bilinguisme. Il a évoqué pour la millième fois les chèques bilingues autorisés par son gouvernement, comme si cela avait encore quelque pertinence. Quand Dief s'est mis à raconter ses rapports privilégiés avec le premier ministre québécois d'il y a quinze ans, Antonio Barrette, c'était plus triste que tragique."

Ravalant l'injure, M. Stanfield aurait répliqué à son prédécesseur par un discours vigoureux et passionné. "On l'imagine mal éloquent, mais cette fois il l'était, porté par sa volonté farouche d'entraîner le caucus derrière lui", dira un député.

"Moi aussi je puis me réclamer désormais de quelque expérience politique, aurait dit en substance M. Stanfield, et cette expérience m'enseigne que notre parti doit à tout prix appuyer la résolution sur le bilinguisme. Ce que propose M. Diefenbaker, en préconisant que nous nous y opposions, c'est que le parti conservateur ait deux visages sur cette question. L'un pour le Canada anglais, l'autre pour le Québec. Il propose que nous disions aux anglophones, par notre vote, que nous nous opposons au bilinguisme tandis que nous solliciterions l'appui des québécois en disant que ce n'est pas pour cette raison-là que nous avons voté contre la résolution. En ma qualité de leader, je ne pourrai jamais accepter pareille duplicité."

Dans cet affrontement, le député de Saint-Hyacinthe, M. Claude Wagner, a choisi de rester dans le rang. Tout en multipliant les intercessions et les contacts personnels, au sein du caucus, et en prenant fermement et publiquement position en faveur de l'égalité linguistique chaque fois qu'il en a l'occasion. M. Wagner s'est en effet interdit d'être la mouche francophone du coche conservateur. Etant donné la composition du caucus, estime-t-il, ce sont aux plus éclairés parmi les anglophones — au premier chef M. Stanfield — qu'il appartient de mener le combat.

"Je refuse de juger M. Diefenbaker, déclarait samedi M. Wagner, après la dissidence du député de Prince Albert, mais si jamais j'atteignais son âge avancé en politique active, j'espère que l'on se comporterait envers moi avec beaucoup de compassion."

"Oui, le vieux a fait encore des siennes, déplorera un autre député conservateur mais cette fois, je crois qu'il est allé trop loin."

En effet, les temps ont bien changé depuis le débat de 1969 sur les langues officielles, le caucus conservateur s'est renouvelé et s'est grossi d'éléments plus jeunes. Plus progressistes, plus loyaux aussi envers le chef Stanfield.

En outre, même les récalcitrants d'hier commencent à reconnaître la justesse et l'opportunité politiques de la position défendue par M. Stanfield. Il y a quatre ans, les progressistes-conservateurs étaient résolument cantonnés sur les banquettes de l'opposition; aujourd'hui, ils sont à quelques sièges du pouvoir. Il y a quatre ans, un surcroît de sièges québécois paraissait tout à fait hors de portée et n'aurait pu, de toute façon, prévaloir contre la trudeaumanie d'alors; aujourd'hui, ces quelques sièges québécois paraissent plus accessibles et pourraient faire toute la différence entre l'opposition et le pouvoir.

Et puis, le temps a fait son oeuvre, la thèse de l'égalité linguistique a fait son chemin même dans les rangs des conservateurs. Et puis, M. Diefenbaker a vieilli et les moindrement ambitieux ne tiennent pas plus qu'il ne faut à lier leur carrière politique au visionnaire d'avant hier. D'autant plus que les tactiques du vieux lion en irritent et en indignent plusieurs, car M. Diefenbaker n'hésite pas à recourir à l'intimidation. C'est ainsi que le député Frank Oberle, de Prince George-Peace River présentait récemment une délégation de son comté à l'ancien premier ministre: "Vous faites mieux de voter contre la résolution sur le bilinguisme, lui aurait dit celui-ci à la fin de l'entretien, sinon c'est la dernière fois que vous mettez les pieds dans ce bureau."

Pour toutes ces raisons, M. Stanfield a bon espoir de convaincre quelques-uns des dix députés toujours au parlement qui avaient voté contre la loi sur les langues officielles en 1969 d'appuyer, cette fois, la résolution Trudeau, ou au moins de s'abstenir. Ce serait là un signe tangible de l'évolution des esprits au sein du parti progressiste-conservateur sur cette question.

Il n'y a évidemment rien à faire avec M. Diefenbaker lui-même. Ni avec quelques autres "durs-à-cuire", comme les députés albertains Skoreyko et Schumacher. En revanche, M. Stanfield pourrait avoir plus de succès auprès de l'an-

cien ministre Walter Dinsdale, du député ontarien Robert Coates et du député néo-écossais Robert Muir. Même Jack Horner, le député de Crowfoot, qui a appuyé vendredi l'amendement Stanfield, pourrait être persuadé, dit-on, de s'abstenir sur la résolution Trudeau, si l'amendement est battu. Enfin, le député ontarien Douglas Alkenbrach, peu porté sur le bilinguisme même s'il n'a pas voté contre la loi sur les langues officielles, aurait décidé cette fois encore de s'abstenir, par loyauté envers M. Stanfield. Reste la demi-douzaine de nouveaux venus qui, la semaine dernière, inclinaient plutôt contre la résolution Trudeau. Au sein du caucus, on s'attend à ce que le député de Leeds Tom Cossitt, un ancien libéral, vote coûte que coûte contre la résolution. Les autres sont plus indécis et pourraient se laisser gagner par les instances de M. Stanfield et les pressions du caucus. Il s'agit de Fred McCain, de Carleton-Charlotte, Dan McKenzie, de Winnipeg Sud-Centre, Norval Horner, de Battleford-Kindersley, Dan Hollands, de Pembina et Frank Oberle, de Prince George-Peace River.

Somme toute, M. Stanfield aura gagné la partie si seulement trois ou quatre députés conservateurs s'opposent à son propre amendement et si pas plus d'une dizaine votent contre la résolution Trudeau.

L'IRA RAPPELLE

amertume. La minorité a voté modéré, mais 48 heures après les élections municipales, elle n'a pas l'impression que des changements fondamentaux soient intervenus dans la structure politique de la province. Les autorités britanniques disposent certes de moyens considérables pour empêcher un retour à certaines formes patentes de discriminations, mais elles ne peuvent obliger le Parti unioniste à partager le pouvoir provincial avec les catholiques. M. Brian Faulkner demeure donc plus que jamais l'homme-clef de la situation en Ulster.

S'il ne renonce pas à une certaine idée de la suprématie protestante dans la province, s'il ne donne pas aux catholiques — indépendamment de toute élection où ils formeront, par définition, la minorité — une possibilité d'expression politique, il n'y aura jamais, estiment les observateurs, de véritable paix en Ulster.

La fidélité persistante montrée par la majorité protestante au Parti unioniste, qui a dominé la province depuis plus de 50 ans, ne paraît pas de nature à faire changer l'IRA "provisoire" d'opinion. Reste à savoir si les "provos" ont les moyens de poursuivre leur action dans la perspective historique qu'ils veulent donner au problème et de maintenir leur effort militaire indéfiniment en dépit de la pression croissante des forces britanniques déployées en Irlande du Nord.

L'organisation clandestine se trouve à un tournant décisif et elle doit, pour survivre, régler le problème de sa direction, c'est-à-dire se donner un commandement fort et uni sans tenir compte des distinctions d'ailleurs imprécises entre "militaires" et "politiques", et pourvoir à son armement.

Politiquement, l'IRA provisoire continue, selon les milieux proches de l'organisation, à être dirigée collégialement, contrairement à certaines informations, Seamus Twomey, chef de la brigade de Belfast et l'un des leaders de la tendance dure, ne semble pas avoir éliminé David O'Connell, qui passe pour relativement modéré, de la direction du mouvement. Ce qui paraît certain, c'est que Seamus Twomey et son adjoint Gerry Adams ont une influence décisive sur l'orientation de l'organisation du fait qu'ils représentent le "fer de lance" de l'IRA "provisoire". Il n'en reste pas moins qu'une lutte d'influence se déroule actuellement parmi les chefs de l'IRA. Les divergences portent sur la tactique à employer alors que l'organisation traverse des temps difficiles, mais ni les uns ni les autres ne sont disposés à renoncer à l'emploi de la force.

Militairement, l'IRA "provisoire" est à court d'armes, ses militants sont de plus en plus souvent arrêtés et internés, et l'expérience, comme l'âge, de ses volontaires paraissent baisser. Mais, par un mystère que les militaires britanniques s'expliquent mal, son potentiel offensif reste considérable. Cela tient en partie à une meilleure organisation qui permet une utilisation intensive des armements dont l'organisation dispose. C'est ainsi, que les femmes jouent un rôle grandissant, servant de courriers, transportant les armes, initiant même parfois les jeunes "recrues" au maniement des fusils automatiques américains "Armalite" qu'utilisent de préférence les francs-tireurs.

LES CONSERVATEURS

parti, sur les grandes questions politiques, de s'affirmer autant qu'il le faudrait.

Ces multiples interventions rendent aussi plus difficiles les prises de position conservatrices. On reconnaît volontiers, en outre, que le système de comités mis sur pied par M. Stanfield est moins efficace que ne le serait un cabinet fantôme en bonne et due forme, et que les porte-parole choisis par M. Stanfield-souvent selon la règle de l'ancienneté, ou pour payer des "dettes" électorales ne sont pas toujours les politiciens les plus compétents et les plus rentables du groupe parlementaire.

Mais les nouveaux élus rétorquent que dans cette chambre, qui sera assurément dissoute dans des délais moindres que le mandat traditionnel de quatre à cinq ans, il leur est absolument nécessaire de se faire valoir pour maximiser leurs chances de réélection. Si le parti n'a pas fait aussi bonne figure depuis janvier qu'on l'aurait souhaité, soutiennent-ils plutôt, c'est parce que ses orientations politiques sont trop vagues, trop prudentes et trop discrètes.

C'est d'ailleurs pour répondre à ces critiques des nouveaux venus que l'exécutif du caucus avait organisé les trois ateliers de fin de semaine, où d'ailleurs les jeunes députés ont joué un rôle de premier plan. Quant aux divergences de vues sur les tactiques parlementaires du parti, elles n'ont pas été résolues pendant le weekend, sans pour autant donner lieu à quelque affrontement. Au contraire, au dire des députés de toutes tendances, les échanges ont été courtois et amicaux.

WATERGATE

ne serait pas le bouc émissaire de l'affaire Watergate, aurait également renoncé à échanger son témoignage contre l'immunité et serait maintenant disposé à dire tout ce qu'il sait, sans condition.

La Maison-Blanche a déjà démenti catégoriquement les affirmations publiées par les deux journaux.

Une déclaration de la Maison-Blanche affirme en effet que ces informations semblent faire partie "d'une stratégie soigneusement coordonnée par un ou plusieurs individus décidés à faire le procès du président dans la presse, en usant d'insinuations, de faits déformés et de mensonges délibérés."

Selon le Washington Post, une des accusations les plus sérieuses que pourrait formuler M. John Dean se rapporte à une conversation qu'il aurait eue avec le président Nixon quelques jours avant que les prévenus du Watergate ne soient condamnés, le 23 mars.

Le journal, citant des sources dignes de foi, écrit que selon M. Dean, le président lui a demandé combien il faudrait encore payer aux accusés pour s'assurer de leur silence, en plus des 460.000 dollars déjà versés.

M. Dean affirme qu'il a dit au président qu'il faudrait encore un million de dollars, et le président aurait répondu qu'il n'y aurait pas de problèmes pour trouver cette somme.

M. Dean dit avoir reçu par la suite un coup de téléphone du président, alors que celui-ci se trouvait en Floride. M. Nixon lui a affirmé qu'il "plaisantait" quand il avait demandé combien il fallait payer les accusés du Watergate.

Le Washington Post ajoute: "Après avoir parlé au président, M. Dean était très heureux, car il avait l'impression que l'on faisait ce qu'il fallait. Il était persuadé qu'un accord avait été conclu."

"Mais tout s'écroula lorsque Haldeman et Ehrlichman estimèrent qu'ils ne devaient pas se noyer pour sauver la situation. Nixon, après s'être entretenu avec Haldeman et Ehrlichman, aurait alors déclaré à Dean qu'il ne tolérerait pas un manquement à la solidarité à la Maison-Blanche, et que s'il voulait s'adresser au procureurs fédéraux, il n'avait qu'à y aller tout seul."

Selon le New York Times, M. Dean se fait fort d'apporter des preuves de première main au sujet de ces réunions avec le président et estime qu'elles montreraient que M. Nixon avait une "connaissance approfondie" de ce que les collaborateurs de la Maison-Blanche faisaient au sujet du Watergate.

Le Washington Post estime que le Sénat et le ministère de la Justice prennent maintenant les déclarations de M. Dean très au sérieux et les audiences de la commission sénatoriale, devant laquelle l'ancien conseiller va comparaître, se-

ront certainement suivies avec une attention renouvelée.

Quant au plan de surveillance que la commission, présidée par le sénateur Sam Ervin, étudiera à partir de demain, il a été remis par John Dean au juge Sirica, celui qui a condamné les sept cambrioleurs du Watergate. Le juge a transmis une copie au sénateur Ervin.

Le président Nixon, qui a fait allusion à ce plan, a assuré que celui-ci n'avait jamais été mis à exécution, mais de source proche du Sénat on affirme disposer de certaines informations montrant qu'une partie de ces dispositions "d'espionnage intérieur" avait été appliquée.

M. Nixon, dans la longue déclaration qu'il a publiée le mois dernier, avait expliqué que ce plan avait été abandonné en raison de l'opposition de l'ancien directeur du FBI, Edgar Hoover.

Autre volet de l'affaire: tandis que l'administration s'efforçait en 1971 d'arrêter la publication par les journaux des dossiers secrets du Pentagone, des copies de ces documents se trouvaient déjà aux mains de l'ambassade soviétique à Washington.

Le Washington Post, explique que ces documents ont été remis à l'ambassade le 16 juin 1971 par un inconnu qui y avait joint une lettre signée d'un faux nom et dans laquelle il donnait les raisons de son acte.

CANDIDAT

Suite de la page 3

le mouvement "prône l'adoption d'une loi obligeant les nouveaux immigrés à s'inscrire aux écoles françaises. Un amendement de M. Pierre Carignan, candidat dans le quartier 4, proposait que, compte tenu des droits acquis par les immigrants, la mesure s'applique "à toute personne dont la langue maternelle est autre que l'anglais". L'amendement a été battu et le texte original retenu.

Sur la question confessionnelle, l'assemblée s'est littéralement divisée en deux au moment du vote sur un amendement proposant que les écoles confessionnelles — que le MDS reconnaît déjà dans son programme — jouissent "de soutiens structurels adéquats". Constatant l'égalité des voix, le président d'assemblée a préféré ne pas trancher la question et a permis la réouverture du débat après quelques minutes d'ajournement. Finalement, l'assemblée a adopté par une large majorité un sous-amendement prévoyant que les écoles confessionnelles jouiront "des services d'appoint appropriés".

Enfin, l'assemblée a préféré amender son programme sur la question du financement scolaire. Il pronait le remplacement de l'impôt foncier par l'impôt progressif sur le revenu. Visiblement

embarrassée par ce problème, l'assemblée s'est engagée à rechercher la formule "la plus juste".

Le congrès a d'autre part préféré s'abstenir d'appuyer l'un ou l'autre candidat non membre du MDS mais dont les idées se seraient rapprochées substantiellement du programme MDS. Pour sa part, le comité provisoire de coordination avait proposé d'appuyer Mme Lavoie-Roux (quartier 14), M. Robert Lajeunesse (quartier 1) et M. Pierre Légaré (quartier 9).

En fin d'après-midi, les 11 candidats officiels du MDS ont été présentés au congrès. Ce sont MM. Francis Calabretta, chauffeur de taxi et président de la Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles (quartier 1), Pierre Carignan, professeur à la faculté de droit de l'U de M et ex-président de la CECM (4), Bernard Stockli, technicien en construction (5), Gaston Michaud, animateur de la Coop des citoyens d'Olier (6), Adrien Simard, enseignant (7), Fernand Daoust, syndicaliste (8), André Bailey, technologue (11), Raymond Marcotte, employé à l'U de M, (13), Hugues Poulin, enseignant à l'UQAM (17) et André Beaulieu, fonctionnaire à la ville de Montréal (19).

Le MDS s'est enfin élu un comité de coordination permanent: MM. Jean Laframboise, Jacques Poirier et Michel Lizée et Mmes Claire Leborgne et Lucie Gerolami. Le congrès a reporté par ailleurs après les élections la mise sur pied des structures permanentes du mouvement.

LE MNQ

Suite de la page 3

Pour l'essentiel donc, le MNQ (ancienne fédération des SSJB) demeure fidèle à son programme-cadre: "Indépendance et développement", mais offre désormais à des groupes qui veulent "modifier le système" un forum. Les clubs de consommation, par exemple, avaient délégué une quinzaine de militants qui se sont appliqués à prouver que le système coopératif ne resterait qu'un maillon du système capitaliste s'il ne débouchait pas sur l'arène politique et n'ouvrait pas pour un changement de mentalité des consommateurs québécois. Là-dessus, Me J.-Y. Morin reprend en l'approuvant l'idée de formuler une sorte "d'éthique du développement", qui ne saurait être définie en termes de croissance économique, sans plus.

La libération du Québec, soutiendra le président Léo Jacques, ne sera possible que si les grands discours produisent une multitude d'actions quotidiennes au sein du MNQ — ce qui ne veut pas dire "destruction", ajoutera-t-il — de remise en question et peut-être de replatage. Le MNQ et ses prédécesseurs ont quand même près de 140 ans et doivent

évoluer avec la société. Il ne suffit pas, pense M. Jacques, d'affirmer la légitimité de l'option indépendantiste mais bien d'en préciser le contenu, de "se brancher", de faire un pas qui ne consistera pas "en la formation d'un autre parti politique".

Rien ne s'oppose en principe à la constitution de nouveaux fronts communs, sur la question de l'assurance-automobile par exemple. Au lieu de présenter un mémoire à un gouvernement et de lui dire qu'il fait erreur sur tel sujet, précise M. Jacques, nous irons voir les gens, leurs dirons que le gouvernement a tort et demanderons carrément: qu'en pensez-vous? Ce sera de l'animation, fort éloignée du rôle classique de la "représentation".

Outre MM. Morin et Jacques, le bureau du MNQ est formé désormais de deux vice-présidents: Mme Ruth Paradis et M. Victor Tremblay, du secrétaire Marc-André Lemay et du trésorier Maurice Vallières.

PLANNING

Suite de la page 3

dans la clandestinité, 2.087 cas. Il existe présentement plusieurs centres parallèles sans compter les petites annonces de certains journaux qui permettent aux femmes qui en ont les moyens de passer la frontière pour obtenir un avortement.

Au cours de cette assemblée générale, la Fédération a légèrement changé de mandat. Elle fera de plus en plus de pressions pour obliger le gouvernement à offrir à la population des services en planning ainsi que de l'information, se contentant de son côté de la formation d'animateurs compétents, de la recherche en fertilité ou sexologie et de la mise à nu des problèmes que rencontrent les familles qui désirent planifier les naissances: absence de garderies, d'allocations familiales suffisantes, de services de consultation conjugale, etc.

"Les services doivent être accessibles à tous les citoyens du Québec, organisés, planifiés et subventionnés par l'Etat. Ils doivent être établis autant que les programmes avec la participation des Conseils régionaux de santé (CRSSS) des Centres de services sociaux (CSS) et des Centres locaux de services communautaires (CLSC) a dit le président de la Fédération, M. Lapointe.

Notons que l'association régionale de Québec qui participait au congrès s'est dissociée des recommandations sur l'avortement à cause de son manque d'information à ce sujet. Elle a toutefois accepté toutes les autres recommandations de l'assemblée.

C'est toujours bien agréable de prendre le train.
Nous faisons en sorte que ça continue.

Au CN nous pensons que les services ferroviaires, loin d'avoir atteint leur apogée, sont appelés à jouer un rôle déterminant dans le domaine du transport public.

C'est pourquoi nous nous efforçons d'inciter les gens à voyager par le CN en améliorant nos services, en les adaptant aux besoins des usagers tout en veillant aux frais d'exploitation qui ne cessent d'augmenter.

Et ces frais sont énormes. Exemple: le Super Continental du CN qui relie quotidiennement Montréal/Toronto et Vancouver. Les frais encourus en 1972 ont atteint près de \$19 par mille, alors que les recettes ont à peine dépassé \$7.

Même si les subventions gouvernementales accordées en vertu de la Loi nationale sur les transports réduisent considérablement nos pertes, l'exemple précédent illustre bien la situation dans laquelle se trouvent la plupart des trains voyageurs.

Cela ne nous empêche pas de rendre nos services et notre matériel plus attrayants partout où c'est possible. Par exemple, notre Super Continental et les trains de nuit entre Montréal et Toronto offrent maintenant de nouvelles voitures Coach superconfort; cet été, nous

les ajouterons à nos trains des Maritimes.

Nos voitures panoramiques seront rénovées. Nos nouvelles voitures club-restaurant sont appelées à remplacer les voitures-restaurant trop coûteuses à exploiter. Les repas servis à votre fauteuil: voilà la façon moderne de faire les choses.

Quant à nos prix, ils ont augmenté comme tout le reste. Mais nous offrons toujours les tarifs Rouge, Blanc, Bleu, grâce auxquels il en coûte moins de voyager les jours de faible achalandage. Le but évident de ce programme est d'inciter le public à prendre le train ces jours-là. Nous offrons aussi des réductions de tarif pour les familles, les plus de 65 ans, les jeunes, les groupes.

En somme, nous faisons tout ce que nous pouvons, et notamment de la publicité, pour amener le public à voyager par nos trains. Il peut cependant arriver que nous devions annoncer une diminution de service de temps à autre. Nous devons être réalistes. En réduisant les lignes peu achalandées, nous pouvons mieux nous occuper des autres.

Entre nous, avouez que c'est agréable de prendre le train. Nous serons heureux d'être vos hôtes lors de votre prochain voyage.

CN Nous voulons être mieux connus.

L'Est du Québec veut se développer et non pas vivre d'assistance sociale

par Paul Longré

MATANE (PC) — "Nous ne demandons pas de privilèges; nous ne demandons que notre juste part des richesses collectives Ça presse, et tout de suite".

Ainsi s'expriment les citoyens de l'Est du Québec, encadrés par leur conseil régional de développement et les trois Opérations-Dignité, qui ont marqué ces trois dernières années l'éveil social de la région.

Dans un manifeste auquel ont collaboré quelque 15 groupes socio-économiques, de La Pocatière aux Îles de la Madeleine, les "gars du Bas-du-Fleuve et de la Gaspésie", comme on les appelle, ont fait le point hier à Matane.

Ils ont analysé en détail les résultats du vaste programme de rattrapage fédéral-provincial amorcé en 1968 et qui a

engouffré jusqu'à maintenant quelque \$220 millions.

Le bilan est plutôt sombre, malgré cette entente Canada-Québec coordonnée par l'Office de développement de l'Est du Québec qui doit se terminer en 1976 après avoir atteint la somme de \$411 millions. "Nous ne voulons pas vivre aux crochets de l'Etat, disent les gens de l'Est. Ce que nous voulons, c'est obtenir l'aide qui nous permettra de mettre en valeur les ressources de notre région."

D'après une étude de l'ODEC, précise le manifeste, le gouvernement dépense plus par année dans la région sous forme d'assistance sociale — de 20 à 30 pour cent de chômeurs selon les saisons — que dans les programmes de développe-

"Nous exigeons que ce soit le contraire, que cesse ce scandale," conclut le document.

Dans ce bilan, l'actif est tout de même considérable. Il y a eu les travaux de sylviculture entrepris en collaboration avec l'université Laval. Le rachat, pour fins communautaires, d'immenses réserves qui avaient été concédées aux géants forestiers; le projet de la Cartonnerie populaire de Cabano, dont on attend impatiemment le démarrage et, pour bientôt, le traversier brise-glace Matane-Godbout.

Une grande critique: les lenteurs administratives et le fait qu'une somme de \$86 millions, soit environ 20 pour cent de l'entente, est versée à la "formation professionnelle", un programme qui

s'applique de toute façon dans le reste du pays.

Cela, disent les gens de l'Est, qui se qualifient de parents pauvres du Québec. "Ce n'est pas de l'aide spéciale."

Après avoir fait le tour de la question, passant en revue chaque secteur de développement, le manifeste du CRD et des Opérations-Dignité conclut:

"Notre région est loin d'avoir rattrapé le Québec. Nous avons moins d'emplois, moins d'industries, moins de transports, moins de santé, moins de revenus, mais plus de chômage, de pauvreté et d'assistance sociale. Il est clair également que ce n'est pas l'entente actuelle qui va nous permettre de faire ce rattrapage."

Or, il n'est pas question pour le mo-

ment, ni à Ottawa ni à Québec d'une reconduction de cette entente. Le ministre responsable de l'ODEQ, M. Robert Quenneville, grand absent hier du ralliement de Matane, précisait vendredi dernier que 1973 et 1974 allaient marquer un sommet dans ce programme qui prendra ensuite moins d'importance, pour que son échéance se fasse moins sévèrement sentir.

Le manifeste trace un certain nombre de priorités que l'on pourrait résumer ainsi:

- Assurance d'un prolongement de l'entente Canada-Québec;
- pouvoirs accrues à l'ODEQ et à ses coordonnateurs;
- formation d'une Société de développement de l'Est du Québec, embryon

d'un éventuel gouvernement régional, regroupant les représentants des gouvernements fédéral et provincial et de la population, comme cela s'est fait au Cap-Breton.

Le Front commun populaire pour le développement régional de l'Est du Québec, c'est ainsi que s'appelle ce mouvement groupant le CRD et les trois Opérations-Dignité, lance un avertissement sans équivoque aux gouvernements:

"Nous ne lâcherons pas tant que nous n'aurons pas obtenu l'assurance que des fonds spéciaux supplémentaires suffisants seront versés à la région et aussi, tant que la population ne sera pas écoutée dans les décisions qui concernent son propre développement".

suites
de la première
page

UN TU 144 S'ÉCRASE

biannuelle, lorsque le "Tupolev", après un passage à faible altitude dans l'axe de la piste, amorça un virage, prit rapidement de l'altitude, vira à gauche sur l'aile, puis décrocha subitement, piquant vers le sol. Le tout ne dura que quelques secondes.

Selon des témoins, spécialistes de l'aéronautique, le pilote, Mikhail Koslov, deuxième pilote d'essai aux célèbres usines Tupolev, remit les gaz et l'afflux soudain du carburant provoqua une explosion dans les réacteurs.

Dans un effort désespéré, le pilote tenta alors de redresser l'appareil, imposant un effort excessif à la nacelle.

D'autres témoins affirment que l'avion a perdu en vol "une cinquantaine de pièces". La dérive s'est désintégrée, la partie arrière de l'avion a éclaté, puis le "Tupolev" s'est écrasé dans une gerbe de flammes.

L'appareil a creusé une tranchée

d'environ 150 pieds de longueur au cœur de la ville pour achever de se désintégrer non loin d'une école heureusement déserte le dimanche. La plupart des corps retrouvés étaient affreusement mutilés, certains sectionnés en deux, et une forte odeur d'essence se répandait dans l'atmosphère.

Tandis qu'un énorme champignon de fumée noire marquait le point d'impact, d'autres appareils poursuivaient insoucients leurs manoeuvres au-dessus du Bourget, devant une foule qui avait soudainement perdu tout intérêt pour la vive-voix aérienne.

Des hélicoptères furent aussitôt dépêchés sur les lieux du sinistre tandis que les sapeurs éteignaient des incendies naissants et déposaient dans des boîtes les moindres débris de l'appareil pour fins d'expertise.

Le ministre français des Transports, M. Yves Guéna, accompagné d'une délégation soviétique, dont le fils du célèbre ingénieur, M. Alexis Tupolev, s'est aussitôt rendu sur les lieux. Des témoignages de sympathie ont été adressés à Moscou.

On croit savoir que le grand patron des pilotes d'essai soviétiques, Vladimir Benderov, a péri dans l'écrasement.

Les téléspectateurs français ont eu la terrible primeur de l'hécatombe. Les autorités soviétiques ont demandé hier à l'ORTF de leur faire parvenir le document qui a permis à des millions de Français d'être témoins de la manoeuvre du "Tupolev" juste avant l'écrasement.

L'équipe de caméraman l'a d'ailleurs échappé belle. Elle devait filmer l'évolution en vol, à bord de l'appareil, mais

les responsables de la sécurité soviétique devaient revenir sur leur accord à la toute dernière minute.

Les téléspectateurs ont vu l'appareil amorcer une remontée et brusquement piquer vers le sol, après avoir effectué un virage pour revenir vers les tribunes. On a vu alors nettement que le pilote tentait de redresser l'appareil. Quelques instants, plus tard, c'était l'explosion.

Le directeur des essais en vol du "Concorde", M. André Turcot, aurait pu lui-même y périr. Le chef-pilote Mikhail Koslov l'avait invité à monter à bord pour se rendre compte du comportement de l'appareil, mais M. Turcot déclina car il lui paraissait difficile d'apprécier les qualités réelles de l'appareil à une vitesse subsonique.

Interrogé sur la cause de l'accident, M. Turcot s'est refusé à déclarer s'il y avait eu défaillance humaine. Il a réaffirmé sa confiance dans les vols supersoniques et soutenu que les meetings aériens ne devraient pas être supprimés à cause d'accidents de ce genre.

Selon un chroniqueur spécialisé de la NBC, le modèle de série utilisé au Bourget offrait des modifications considérables par rapport au prototype dévoilé au dernier Salon.

La modification la plus évidente est une "moustache" installée devant les ailes — deux petits ailerons qui assurent une meilleure stabilité à faible vitesse. Or l'appareil volait justement à faible allure, à une altitude de 300 mètres seulement, insuffisante à un appareil de cette taille — 180 tonnes — pour opérer une manoeuvre de redres-

sement.

Selon la NBC, ces modifications tendent à démontrer que le "Tupolev" aurait éprouvé de nombreuses difficultés au cours des vols d'essai. La censure nous empêche de savoir si des "TU 144" se sont déjà écrasés à l'intérieur de l'URSS, car neuf avions du même type ont déjà été construits.

L'agence Tass a annoncé la nouvelle au peuple russe sur un ton laconique. La tragédie, pense-t-on, peut compromettre à jamais les chances de succès de l'appareil soviétique sur les marchés étrangers. En effet, Moscou ne dissimulait plus l'intention de vendre l'appareil aux pays de l'Ouest, profitant du retard du rival "Concorde" à passer au stade de la production.

Il n'est pas certain du reste que l'écrasement ne compromette tout autant les chances du "Concorde", s'il remet en cause tout le concept du vol supersonique pour le transport des passagers.

L'appareil peut transporter dans sa nouvelle version 140 passagers, à une vitesse moyenne de 1,300 milles à l'heure, sur un parcours de près de 4,000 milles.

Une commission spécialisée dépêchée en toute hâte de l'URSS ouvrira une enquête sur les causes de l'écrasement. Pour l'instant on l'attribue à une erreur de pilotage, et l'hypothèse d'un acte de sabotage n'a pas été mentionnée.

Aucun accident n'avait été signalé au dernier Salon, en 1971. Deux ans plus tôt, l'un des avions de l'équipe acrobatique de France avait explosé en touchant le sol à proximité de la tribune

d'honneur, et son pilote avait été tué. L'écrasement d'un petit hélicoptère américain avait aussi causé la mort de son occupant.

En 1967, cinq spectateurs et le pilote avaient péri dans l'écrasement d'un avion italien sur un parking du Bourget.

En 1965, un avion américain était tombé à proximité de Goussainville, dans des conditions semblables, et les trois hommes d'équipage avaient péri. Depuis, Goussainville n'a cessé de s'opposer à la tenue de la manifestation du Bourget. Ses habitants redoutaient justement la tragédie dont ils ont été victimes hier.

On refuse d'imaginer le bilan des morts, si les réservoirs de l'avion géant avaient été remplis à capacité.

TERRE PROMISE

Suite de la page 4

tempête de siècles d'insécurité, aux alentours de Jérusalem, quelque vingt ans avant le manifeste sioniste de Théodore Herzl.

Des communautés juives étaient présentes dans le pays lors de la conquête musulmane, au 7^e siècle, lors de la venue des Croisés, de celle des Turcs... elles "existaient" simplement, survivantes de la nation juive dépossédée, et aussi à titre de représentantes du peuple juif, en très grande majorité dispersé par le monde, mais dont le regard demeurerait fixé sur ce coin de terre, lequel occupait dans la vie de tous une place absolument focale, comme en témoignent toute une littérature et le souhait traditionnel "l'an prochain à Jérusalem", ainsi qu'une multitude de coutumes journalières "en souvenir de Jérusalem" et de "la Terre" d'Israël.

Si l'on comprenait mieux le côté humain des revendications juives au droit à une nation autonome sur une portion de la terre ancestrale, bien des oppositions disparaîtraient. Est-ce à dire que les droits des populations non-juives de Palestine devraient être ignorés? est-ce que le souvenir des "réfugiés juifs",

venus de partout (en grand nombre des pays arabes) et rassemblés aujourd'hui en Palestine, devrait faire oublier la douloureuse situation des "réfugiés palestiniens"? ce serait absurde et révoltant. Le drame du Moyen Orient consiste précisément dans le conflit de deux "exigences de justice" également impérieuses, comme le rappelle le document de l'épiscopat français. Mais ce n'est pas en exaspérant l'intransigeance de chaque partie que l'on travaillera de façon constructive à la solution du drame. C'est en essayant de comprendre la souffrance et les aspirations des uns et des autres, en travaillant à faire comprendre à chaque partie le drame de l'autre, en préparant le terrain à une rencontre pour un dialogue dans le respect mutuel, et l'acceptation d'inévitables concessions réciproques, que l'on sera serviteur de la paix, qui seule permettra aux populations du Moyen Orient de revivre en plénitude.

Agréant, avec les signataires de "l'appel de Beyrouth" que "l'Evangile nous révèle un Messie dont le royaume n'est pas de ce monde" et "refusant la manipulation de textes bibliques à des fins de puissance politique", je rejette également toutefois une interprétation "chrétienne" entachée d'antisémitisme qui vise à dépouiller un peuple bien vivant en chair et en os de toute son "humanité" pour en faire seulement un concept abstrait, celui d'un groupe humain qui, depuis la venue du Christ, aurait perdu tout droit à exister, sinon en tant que minorité décriée au sein des autres peuples.

Reprenant les paroles d'un groupe de chrétiens de France en 1969, je conclurai par ces mots: "Même dans une situation de guerre les chrétiens doivent tendre à devenir des artisans de paix et de justice pour tous, sans aucune exclusive... ne jamais inciter à la lutte mais à la réconciliation entre Juifs et Arabes."

Votre combat est légitime; ne lâchez pas (Marc Lalonde)

MATANE (PC) — Aux gens de l'est du Québec qui s'impatientent devant les lenteurs et la fragilité du "rattrapage économique" qu'on leur promet depuis 10 ans, le ministre fédéral Marc Lalonde est venu dire hier à Matane: "Lâchez pas..."

Ils sont venus près de 3,000 à l'aréna de Matane, de la Pocatière, de Gaspé, et de tout l'arrière-pays, à l'invitation du Front populaire pour le développement de l'est du Québec (FPDEQ).

Ce ralliement tenait en fait plus de la fête foraine que de la contestation, même si certaines pancartes en disaient long sur l'impatience populaire: "on veut notre part"; "La Gaspésie, un maudit beau poisson..."

Les premiers ministres Trudeau et Bourassa avaient été invités. Le premier était représenté par son ministre de la Santé, tandis que M. Bourassa avait délégué le député de Matane et ministre de l'Immigration, M. Jean Bienvenue.

Le but principal de cette manifestation était de remettre aux deux gouvernements un manifeste, tenu secret jusqu'à ce jour, qui réclame principalement deux choses: la reconduction en 1978, pour six autres années, de l'entente Ca-

nada-Québec qui consacre présentement \$11 millions à la région et une Société régionale de développement pour assurer la participation réelle de la population aux décisions portant sur son propre développement. Ni M. Lalonde, ni M. Bienvenue n'ont été en mesure de s'engager à autre chose que de rapporter le document à leurs gouvernements respectifs. Le premier, présenté comme un "ministre prestigieux", a été chaudement applaudi par l'assemblée. "Votre combat est légitime, a-t-il dit, de même que la façon dont vous entendez le mener."

M. Bienvenue, même s'il se trouvait dans son fief, a essuyé quelques huées quand il est venu dire à ses citoyens inquiets de voir la région se vider progressivement et le chômage planter à 30%: "Ne comptez pas trop sur l'Etat-Providence".

L'absence du ministre québécois responsable de l'Office de développement du Québec-ODEQ, M. Robert Quenneville, à ce titre maître-d'oeuvre de l'application de l'entente de rattrapage, a été jugée comme une attitude "vague, floue et gluante" par le pionnier M. Charles Banville.

Le comité des sciences juridiques dénonce la décision de l'UQAM

Le comité des sciences juridiques de l'UQAM a annoncé qu'il considérait "illégal et non fondée", la décision "unilatérale" du comité exécutif de cette institution qui a décidé mardi de retarder d'un an l'ouverture du nouveau programme de sciences juridiques et d'annuler les admissions des étudiants.

En prenant connaissance du texte exact de la décision hier à 14h, ces avocats ont annoncé leur intention de poursuivre leurs efforts "pour que les objectifs de ce programme soient réalisés intégralement au Québec." Ils ont aussi déclaré que la décision de l'université est "de nature à compromettre la réalisation des objectifs du programme de sciences juridiques et à porter un grave préjudice aux étudiants régulièrement admis."

C'est pourtant en se réclamant "du pluralisme et de la liberté académique" que le comité exécutif de l'UQAM a pris la décision de retarder l'ouverture du programme.

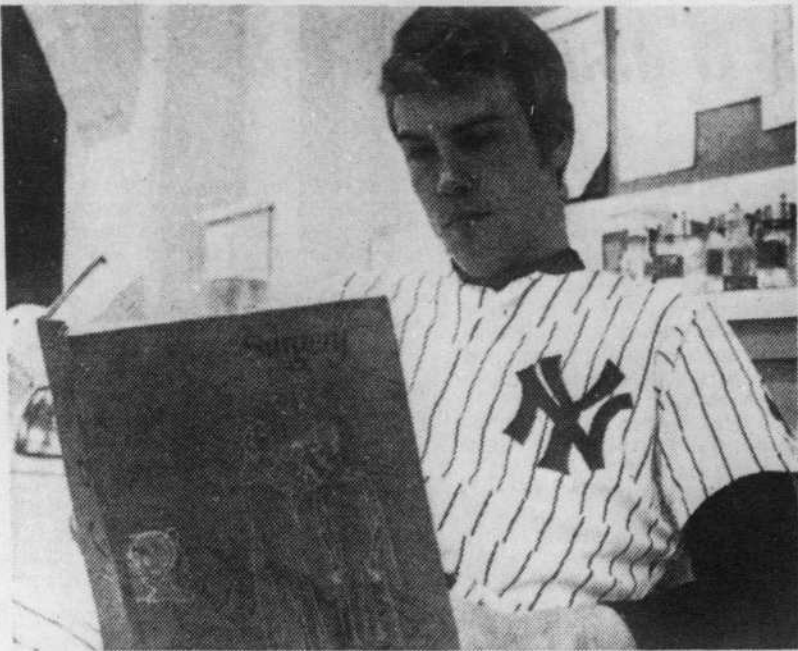
Après avoir entendu un rapport verbal du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, M. Maurice Brosard, le comité exécutif a en effet jugé

que "le processus de sélection pour l'admission utilisé par le comité des sciences juridiques a pu créer une discrimination de type idéologique à l'endroit des candidats étudiants et ne pouvait donc être accepté, au nom même de la liberté académique, des objectifs particuliers de l'université et, plus particulièrement, des objectifs du programme des sciences juridiques accepté par le Conseil des universités."

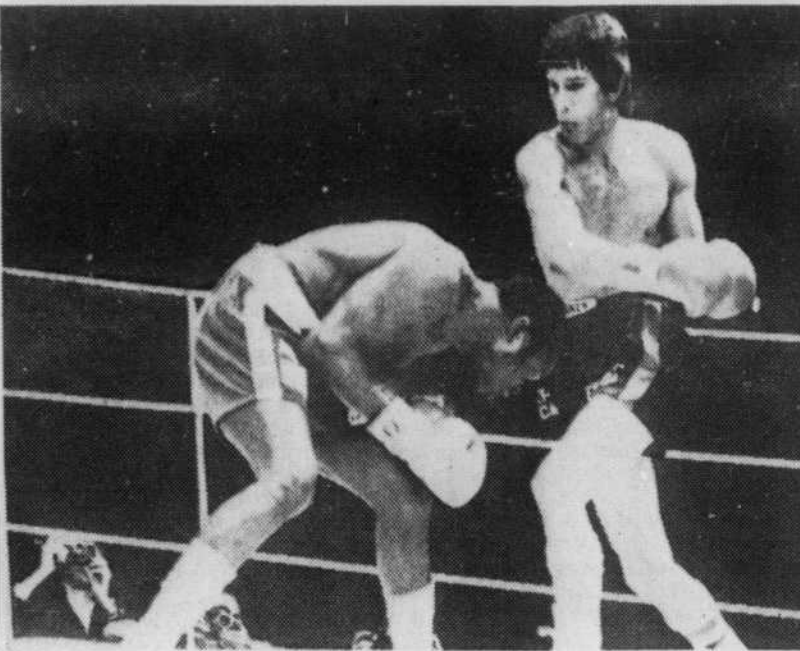
Le texte de la résolution rappelle aussi la résolution précédente du conseil d'administration par laquelle il avait réaffirmé la valeur du nouveau programme mais en se dissociant du dossier d'admission envoyé à chaque étudiant. On signale enfin que "la mise en oeuvre d'un tel programme doit sauvegarder la qualité de l'enseignement."

Ce nouveau programme a déjà reçu l'approbation de tous les organismes universitaires compétents mais il a fait l'objet, le 4 mai dernier, d'une violente protestation du ministre de l'Éducation qui a menacé l'université du Québec de couper ses subventions si on donnait suite à "des orientations aussi révolutionnaires."





ÉTUDIANT-LANCEUR! George Medich, lanceur des Yankees de New York et également étudiant en médecine à l'université de Pittsburgh, fait un peu de rattrapage entre 2 matches des siens. Hier, il a été superbe contre les Angels de la Californie, les battant 3-2. (Téléphoto PA)



IL EN ÉVITE UN. MAIS... Émile Griffith a pu éviter cette droite du champion Carlos Monzon, lors de leur match présenté avant-hier à Monaco. Mais l'ancien champion dut quand même concéder la victoire aux points à son rival, l'actuel titulaire des poids moyens. (Téléphoto PA)

Jackie Stewart est digne de ses glorieux aînés

MONACO, (AFP) — En remportant, comme prévu, le 31ème Grand Prix de Monaco, l'Écossais Jackie Stewart (Tyrell-Ford) a déjà vu se réaliser une grande partie de ses ambitions: comptant d'ores et déjà 25 victoires dans un Grand Prix du championnat du monde des conducteurs de formule un, il a ainsi égalé le record de son regretté compatriote Jim Clark. Devant 70.000 spectateurs — record d'affluence — par un temps chaud et ensoleillé, Stewart a montré qu'il était digne de ses glorieux aînés, l'Argentin, Juan-Manuel Fangio et Jim

Clark. Sur le circuit rénové de Monaco, qui est bien plus difficile qu'auparavant, le petit Écossais, dont la classe est exceptionnelle, a surclassé tous ses rivaux, même Emerson Fittipaldi, qui fut pourtant le seul à lui résister vaillamment. Cette course fut d'une limpidité extrême.

Il y avait d'abord Jackie Stewart puis... les autres. En effet, le Suédois Ronnie Peterson (Lotus-JPS) fit illusion en prenant la tête, puis ensuite Stewart s'installa au commandement. Pour ne plus le quit-

ter. Les incidents de la course n'allaient pas concerner l'Écossais mais ses rivaux. Lui, planait sur l'épreuve. Impérial, il la dominait. Derrière on avait vu, dès le second tour, son équipier François Cevert, victime d'une crevasion rétrograder en 23ème position, à un tour, puis effectuer, une fois de plus, un retour fantastique. D'autres pilotes comme le Suisse Clay Regazzoni (BRM) Chris Amon (Martini-Tecno), victimes de leurs freins, devaient renoncer assez rapidement. Ainsi d'ailleurs, mais pour une autre raison (boîte de vitesses),

l'Autrichien Niki Lauda (BRM), l'Italien Nanni Galli et l'Argentin Carlos Reutemann. Quant au Belge Jacky Ickx (Ferrari) il touchait le rail au virage du "portier" au 46ème passage et renonçait lui aussi.

Voici le classement officiel du Grand Prix automobile de Monaco:

1. J. Stewart (GB) sur Tyrrell Ford
2. Emerson Fittipaldi (Brésil) sur Lotus à 13 10
3. Ronnie Peterson (Suède) sur Lotus JPT à 1 tour
4. François Cevert (Fr) sur Tyrrell Ford à 1 tour
5. Peter Revson (E-U) sur McLaren à 2 tours
6. Denis Hulme (N-Z) sur McLaren à 2 tours
7. Andrea de Adamich (Itali) sur Brabham à 2 tours

8. Mike Hailwood (GB) sur Surtees à 3 tours
9. James Hunt (GB) sur March à 5 tours
10. Jack Oliver (GB) sur Shadow à 5 tours
11. Wilson Fittipaldi (Brésil) sur Brabham à 7 tours

Les autres concurrents ont abandonné ou ne ont pas été classés.

Le classement du championnat du monde des conducteurs

1. Emerson Fittipaldi (Brésil) 41 points
2. Jackie Stewart (GB) 37
3. François Cevert (France) 21
4. Peter Revson (E-U) 11
5. Denis Hulme (N-Z) 10
6. Arturo Merzario (Italie) 6
7. ex-aequo Jacky Ickx (Belg.) et George Follmer (E-U) 5
8. Ronnie Peterson (Suède) 4
9. Andrea de Adamich (Italie) 3
10. Jean-Pierre Beltoise (France) et Niki Lauda (Autriche) 2
11. ex-aequo Wilson Fittipaldi (Brésil) et Clay Regazzoni (Suisse) 1
12. Chris Amon (N-Z) 1 point

Prochaine épreuve: le Grand Prix de France sur le circuit Paul Ricard au Castellet, le 1er juillet.

Griffith se révèle un adversaire de taille

CARLOS MONZON d'Argentine a difficilement conservé, samedi soir à Monaco, le titre mondial des poids moyens qu'il détient depuis trois ans, battant de peu, aux points, son aspirant américain Émile Griffith. A plus de 35 ans, Griffith a donc été très bien près de réaliser son rêve, redevenir champion du monde de la catégorie pour la troisième fois et reconquérir ainsi le titre qu'il avait perdu en 1968 contre l'Italien Nino Benvenuti. On a ainsi vu pour la première fois depuis fort longtemps l'Argentin, vaincu depuis 1964, passer de sa superbe forme habituelle à l'inquiétude et presque à l'angoisse. Monzon, malgré les sursauts de derniers instants de Griffith, a conservé son titre mondial.

ROBERTO DURAN a conservé son titre de champion du monde des poids légers en battant par K.O. technique à la huitième ronde l'Australien Hector Thompson, samedi à Panama. C'était la seconde fois que le Panaméen défendait son titre. Après cette victoire, Duran compte désormais 36 triomphes sur 37 combats professionnels.

CAROL MANN, l'une des meilleures golfeuses au circuit de la LPGA et qui occupe présentement le troisième rang au classement des boursières cette saison, participera au championnat de golf "La Canadienne", la semaine prochaine, à Montréal. "Je ne

suis jamais allée à Montréal, a dit Mlle Mann, mais je connais bien le Canada où j'ai souvent eu l'occasion d'y jouer au golf. J'ai eu souvent l'occasion également de bavarder avec "votre" Jocelyne Bourassa et je ne voudrais pour rien au monde rater le championnat "La Canadienne".

SWEDIE SAVAGE, l'un des deux pilotes hospitalisés après les accidents des 500 milles d'Indianapolis, est toujours dans un état grave, souffrant de brûlures et de multiples fractures aux mains et jambes. Les médecins craignent même devoir l'amputer de la main droite qui a été broyée. L'autre conducteur accidenté, David Walther, malgré son état encore qualifié de sérieux, a pu être transporté par avion à Ann Harbor au centre médical de l'université du Michigan spécialisée dans le traitement des grandes brûlures.

JOHN CLARKE, un pilote Anglais, a trouvé la mort au cours de la première journée des courses annuelles de motocyclisme "Tourist Trophy" samedi, à l'île de Man. Clarke, 25 ans, a été tué alors que sa machine a heurté un mur peu après le début de la course catégorie 250 cmc des motos de série. Clarke est la 101e victime des courses "Tourist Trophy".

MICKEY REDMOND, choisi au sein de la première équipe d'étoiles de la ligue

Nationale, exigerait des Red Wings de Détroit un contrat de \$1 million échelonné sur plusieurs saisons. Entretemps Redmond, auteur de 52 buts la saison dernière, étudie une offre des Blazers de Vancouver de l'AMH, laquelle serait extrêmement intéressante. Par ailleurs deux groupes d'hommes d'affaires songeraient à acheter la concession des Fighting Saints du Minnesota et de la ligue à Détroit. Outre Redmond, Alex Delvecchio, Nick Libett, Al Karlander et Guy Charron, qui n'ont pas encore signé leur contrat avec les Red Wings, étudient la possibilité de rejoindre les rangs du club rival.

CLETE BOYER et John Sipin, deux anciens joueurs d'intérieur des ligues majeures maintenant installés au Japon, ont claqué chacun un circuit pour mener les Giants d'Yomiuri à une victoire de

5-4 sur les Whales de Taiyo, hier à Tokyo.

MARC PICARD, éducateur physique et instructeur de l'équipe nationale de Suisse durant 3 saisons avant de revenir dans la métropole pilote pour la formation junior "B" de Pointe-aux-Trembles la saison dernière, vient d'être embauché par les Remparts de Québec, de la ligue junior majeure du Québec, à titre d'instructeur. Agé de 28 ans, Picard y succède à Orval Tessier, qui a récemment remis sa démission. Le nouveau pilote québécois est le frère de Noël, robuste défenseur des Flammes d'Atlanta, de la LNH.

EMILE FRANCIS, depuis quelques années, cumule trois fonctions avec les Rangers de New York: vice-président, directeur-gérant et instructeur. Mais il semble, selon une ru-

meur, qu'il ait décidé que c'est un peu trop, et il serait prêt à confier la 3e tâche à un homme de confiance. La ru-meur veut même que ce soit Larry Popein, un ancien Ranger qui dirigeait, la saison dernière dans la ligue Américaine, les Reds de Providence, première équipe affiliée des Rangers.

BOBBY TAYLOR, qui a évolué durant 13 saisons pour plusieurs équipes de la LCF, dont Montréal, prétend que Johnny Rodgers, la nouvelle acquisition des Alouettes, méritera pleinement le salaire annuel de \$100.000 qu'il aurait obtenu en signant son contrat. Selon Taylor, il est temps que les joueurs soient mieux rémunérés dans le circuit, et un gars comme Rodgers, vainqueur du trophée Heisman à titre de joueur universitaire par excellence aux États-Unis en 1972, contribuera à attirer plus d'un spectateur.

Au repêchage de la LJMQ

18 joueurs proviennent du Nord-Ouest

TROIS-RIVIÈRES (PC) — Un nombre record de 120 joueurs, ayant évolué la saison dernière dans diverses ligues cadette, juvénile et junior B dispersées dans la province, ont été repêchés, samedi après-midi, à Trois-Rivières, par les neuf équipes

québécoises de la ligue junior majeure du Québec.

Cette séance extraordinaire de repêchage se tenait sous les auspices de l'Association de hockey amateur du Québec, dont c'était la seconde expérience du genre. Les principaux dirigeants des équipes du

circuit Robert Lebel étaient présents dans la cité trifluvienne, en compagnie des évaluateurs de leurs équipes.

Chaque club pouvait repêcher 15 joueurs, y compris les hockeyeurs qu'il désirait protéger. C'est-à-dire que sur une possibilité de 135 joueurs, 120 ont été réclamés cette année contre 81 l'an dernier.

C'est un porte-couleur des Aigles de Châteauguay, de la ligue Richelieu Junior "B", Robert Simpson, qui a été le premier choix de cette séance qui a duré plus de trois heures. Simpson a été réclamé par les Castors de Sherbrooke, qui avaient obtenu le droit de choisir en premier à la suite d'un tirage au sort.

Les Rangers de Drummondville, bénéficiaires du second choix, ont réclamé Gaétan Roberge qui évoluait l'an dernier à La Sarre, en Abitibi.

Le Nord-Ouest Québécois

Le Nord-Ouest québécois a été un bon réservoir pour alimenter les équipes de la ligue junior majeure du Québec puisque 18 joueurs des équipes de cette région ont retenu l'attention des différents clubs de la ligue.

Cette séance de repêchage a également permis à la nouvelle équipe de Chicoutimi, qui fera ses débuts dans la ligue junior majeure l'automne prochain, de choisir les joueurs qui représenteront le Saguenay dans le plus important circuit junior de la province.

Hier matin, les équipes réunies en séance secrète, ont procédé au repêchage des joueurs d'âge midjet et une quarantaine de jeunes ont été retenus.

Contrairement aux deux dernières séances de repêchage, aucune transaction entre des équipes de la ligue n'a été annoncée à l'issue de la réunion, mais il est à prévoir qu'au cours des prochaines jours certains joueurs changeront de club.

Renko met un terme à la série de succès du L.A.

LOS ANGELES (Le Devoir) — Vaincus 3-2 la veille par le droitier Don Sutton, qui eut le meilleur sur le jeune gaucher Balor Moore dans un véritable duel de lanceurs, les Expos de Montréal sont revenus à la charge samedi soir, l'emportant 6-3 pour mettre fin à une série de 7 victoires consécutives des Dodgers de Los Angeles.

Le coup de circuit, une arme dont les Montréalais se servent de plus en plus souvent et à bon escient, leur aura encore une fois permis de décrocher la victoire. En effet, après que Bob Bailey eut réduit l'avance des Dodgers à 3-2 avec un circuit solo en 4e reprise (son 6e de la saison), le voltigeur Ken Singleton en cognait un de 2 points dès la manche suivante pour transformer une défaite apparente en victoire éclatante. Deux autres points en 7e scellaient définitivement l'issue du match.

Le colosse Steve Renko, après un début chancelant dont les Dodgers profitèrent pour compter 3 points en toute 1ère manche, s'est ressaisi de façon admirable par la suite pour limiter ses rivaux à seulement 3 coup sûrs.

Encore Marshall

Mais lorsqu'il accorda un but sur balles au premier frappeur à lui faire face en 9e manche, son 2e "bb" seulement de la rencontre, le gérant Gene Mauch n'hésita pas un seul instant à lui substituer son as-lanceur de relève Mike Marshall. Ce dernier disposa rapidement des 3 frappeurs suivant, dont l'un sur 3 prises, pour non seulement préserver la 3e victoire de Renko (3-3), mais également obtenir son 5e gain protégé de la saison.

Andy Messersmith, un ex-

cellent droitier que les Dodgers ont obtenu des Angels de la Californie l'hiver dernier lors d'un échange qui leur a beaucoup coûté, n'a pas fait long feu contre les Expos.

Il leur accorda un point en 1ère manche, mais ce fut surtout à cause des 3 erreurs de son joueur de 2e but Davey Lopes. Après un retrait et un "bb" à Ron Woods, Fairly frappa un léger roulant à Lopes qui, dans sa hâte de déclencher un double-jeu (les Dodgers mènent la ligue Nationale dans ce domaine avec 67), échappa la balle. Il voulut se reprendre en lançant vite au 1er coussin. Mais mal lui en prit puisque la balle alla à butoir dans l'abri de son équipe, permettant à Woods de filer jusqu'au marbre. Mike Jorgensen a peu après été saisi sur la 3e erreur de Lopes, qui égalait ainsi un record des ligues majeures pour le nombre d'erreurs dans une seule manche par un 2e-but. Mais aucun dommage n'en résulta.

Lopes s'est cependant racheté en déclenchant la remontée de 3 points des siens dans cette même manche avec un simple. Il vola tout aussitôt le 2e coussin avant que Renko, après 2 retraits, n'accorde un "bb" à Joe Ferguson. Willie Crawford réussit alors un solide simple, poussant Lopes au marbre. Ferguson au 3e et avançant lui-même au 2e sur une erreur de Bailey. Ron Cey frappa ensuite un entre-champs bon pour 2 points.

A la suite des circuits de Bailey et Singleton, les Expos

ont ajouté à leur priorité en 7e à la suite d'une paire de "bb", d'un simple opportun de John Boccabella bon pour un point, et d'un roulant-retrait de Tim Foli produisant leur 6e point. George Culver vint alors à la rescousse de Messersmith, mais c'était trop tard.

Bailey, le meilleur Expo offensivement avec son 4 buts et 2 simples en 3 présences au marbre, se permit le luxe d'être expulsé du match en 6e manche, après avoir été retiré au 2e but sur un roulant de Foli que les Dodgers convertirent en double-jeu. Singleton obtenait un simple en plus de son circuit, et Ron Fairly un double.

Seul le 3e but Ron Cey donna quelque difficulté à Renko avec 2 simples sur les 6 réussis par les perdants.

Moore vs Sutton

Vendredi soir dernier, Sutton limitait les Expos à 5 coups sûrs, dont 2 doubles par Ron Woods qui compta d'ailleurs les 2 points des siens, pour obtenir sa 7e victoire de l'année contre 3 revers.

Moore, limitant les Dodgers à seulement 4 "cs" dont un double par Bill Russell, devait encaisser son 4e revers contre 3 triomphes. Il fut toutefois un peu responsable de ses déboires en accordant 5 "bb", dont un à Lopes en seconde moitié de 1ère manche, où rivaux en profitaient pour compter à 2 reprises.

Fairly et Singleton produisirent les points des Expos, en 7e et 9e manches respectivement.

Comment avoir un contrôle parfait des frais d'exploitation de votre parc automobile.

Chez Hillcrest, un personnel expérimenté et la méthode de relevés par ordinateur s'allient pour vous offrir un contrôle parfait de l'exploitation de votre parc automobile. Renseignez-vous chez Hillcrest. (514) 336-5010

Hillcrest General Leasing Limited
1405, 10th, Pittfield, St-Laurent, P.Q.
HALIFAX • MONCTON • MONTRÉAL • WINNIPEG • CALGARY • EDMONTON • VANCOUVER

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, CARDINAL, ROY ET ASSOCIÉS	LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés	Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.	276 ouest, rue St-Jacques
CLAUDE ROY, C.A.	Suite 110 845-4194
ROBERT ST-JEAN, C.A.	
GILLES SPERANO, C.A.	
2345 est, Bélanger Montréal 729-5226	
PROVOST & PROVOST	VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS
Comptables agréés	Comptables Agréés
ROGER PROVOST, C.A.	Lucien D. Viau, C.A.
ROLAND PROVOST, C.A.	Almond H. Viau, C.A.
	H. Lionel Robin, C.A.
	Jean Jacques Ouellette, C.A.
	J. Serge Gervais, C.A.
	Wagdy Boulos, C.A.
1255, Université, Suite 618 866-3326	Jacques R. Chodillon, C.A.
	Jacques J. Joyal, C.A.
	4926, ave Verdun, Verdun 204 769-3871
	7708, rue Edouard, LaSalle 690 365-0023

Duval, Buteau & Cie

COMPTABLES AGRÉÉS

159 ouest, rue Craig, Montréal 126 861-9987

Thorne, Gunn & Cie

Comptables Agréés

800, PLACE VICTORIA, Suite 2604 - Montréal 115
Tél.: 878-3011

Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier.

SAMSON, BÉLAIR, CÔTÉ, LACROIX ET ASSOCIÉS

comptables agréés

Suite 3100, Tour de la Bourse, Montréal 115 861-5741

Suite 201, 4 Parc Samuel Holland, Québec 6 681-7231

320 est, rue St-Germain, Rimouski 724-4136

108 nord, rue Wellington, Sherbrooke 563-8663

324, rue Des Forges, Trois-Rivières 378-4541

235, Chemin Montréal, Ottawa 745-1515

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Brevets d'invention
MARQUES DE COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal, 25 288-2152

LISEZ
ET FAITES LIRE
LE DEVOIR

MEUBLES DE BUREAUX

ENEZ CHOISIR VOTRE
AMEUBLEMENT SUR
LES LIEUX

STATIONNEMENT

Canada Dactylographe Inc.,
7035 AVE. DU PARC
270-1141

UNE AUBERGE AUX TROIS-RIVIÈRES

Après Chicoutimi, Québec, Rimouski et Sept-Îles, nous sommes maintenant prêts à vous accueillir à Trois-Rivières sous le symbole de l'amitié et de la bonne table.



Le Château de Blois, maintenant
AUBERGE DES GOUVERNEURS
Chicoutimi, Québec, Rimouski, Sept-Îles, Trois-Rivières
Réservation sans frais 1-800-463-2820

Mme Court bat Chris Evert

Une finale Nastase-Panatta est prévue

PARIS (AFP) — La finale du simple messieurs des championnats internationaux de France de tennis sur terre battue devrait logiquement opposer demain le Roumain Ilie Nastase, tête de série no. 2, à l'italien Adriano Panatta (no. 8).

Nastase, champion de Forest Hills et finaliste à Wimbledon en 1972 (battu par l'Américain Smith) partira en effet favori aujourd'hui en demi-finale devant l'Américain Tom Gorman (non classé). Mais le fantasme joueur de l'Est ne devra rien négliger pour le vaincre car Gorman produisit une forte impression, surtout à la volée, face au Tchèque Jan Kodeš.

Quant à Panatta, qui aura 23 ans le mois prochain, il devra disposer du Yougoslave Nikola Pilic. A l'issue d'un match enthousiasmant le no. 1 italien triompha en quart de finale du Hollandais Tom Okker en quatre sets. Le gaucher Pilic, de son côté, prit le meilleur sur un autre Italien, Paolo Bertolucci, qui ne sut pas répliquer aux balles travaillées et rapides de son adversaire plus expérimenté.

Chez les dames, l'Australienne de 30 ans Margaret Court (no. 1) s'adjugea en présence de 10.000 spectateurs, et par un temps ensoleillé, son cinquième titre à Roland Garros en triomphant de la colgienne américaine de 18 ans Chris Evert, no. 2, en trois sets dont les deux premiers au bris d'égalité.

Grand chelem

Ainsi, Court est-elle toujours en course pour réaliser le deuxième "grand chelem"

Weiskopf gagne par la marge de 3 coups

CHARLOTTE, Caroline du Nord (PA) — Fort de l'absence du redoutable Jack Nicklaus, l'excellent Tom Weiskopf a remporté hier par la confortable marge de trois coups, l'omnium Kemper à la suite d'une dernière tournée de 68, quatre sous la normale.

Weiskopf, dont le jeu n'est pas seulement surpassé par celui de Nicklaus, a mené durant trois des quatre rounds du tournoi. Il a ainsi inscrit un second triomphe en trois départs, terminant le tournoi avec une fiche de 271, 17 sous la normale du parcours du club Quail Hollow long de 7.219 verges.

Cette 7e victoire en huit ans au circuit de la PGA lui vaut \$40.000 d'une bourse globale de \$200.000, et hausse ses gains de la saison à \$121.821. Il occupe maintenant le 4e rang au classement des boursiers.

Le longiligne golfeur, à qui l'on avait prédit un brillant avenir à ses débuts comme professionnel, confirme enfin le talent que plusieurs avaient décelé chez lui il y a quelques années. Il joue d'embellie le meilleur golf de sa carrière.

Il y a trois semaines, Weiskopf a remporté le Colonial National Invitation en l'absence de Nicklaus. Puis après une semaine de repos, il a fini second derrière Nicklaus à Atlanta bien que son pointage lui aurait permis de gagner ce tournoi au cours des années précédentes.

Enfin il est devenu avec Nicklaus, l'Australien Bruce Crampton et Lee Trevino, le seul golfeur à avoir remporté plus d'un tournoi cette année.

Lanny Wadkins a été le seul

Doucet gagne

Duke Doucet a remporté hier la 6e édition du tournoi de golf DeJordy-Rousseau au club de golf de St-Hyacinthe avec un compte de 70. Jack Bissegger a joué 72 Jean-Guy Périard 73, et André Maltais 73.

Ernie McAnally dispose des Dodgers 4-1

LOS ANGELES (Le Devoir) — Depuis le début de la saison, au cours du mois de mai surtout, les Dodgers de Los Angeles avaient mis sur une offensive impitoyable pour accumuler les victoires et se hisser tout près du sommet, dans la section Ouest de la ligue Nationale de baseball.

Avant l'arrivée des Expos de Montréal au Dodger Stadium vendredi dernier, les Dodgers avaient conservé une moyenne offensive collective de .282, la meilleure du circuit. De plus, ils avaient gagné 12 de leurs 16 derniers matches, 16 de leurs 21 derniers et frappé .313 en mai.

Aussi, les lanceurs des Expos en ont-ils surpris plusieurs en limitant leurs redoutables adversaires à 10 coups sûrs seulement au cours des 2 premières rencontres de cette série de 3, soit 4 aux dépens de Balor Moore et Tom Walker dans une défaite de 3-2 vendredi dernier, et 6 par Steve Renko et Mike Marshall dans une victoire montréalaise de 6-3 avant-hier.

Mais la plus grande surprise restait à venir. Elle fut enregistrée hier après-midi, au "bénéfice" de 34.785 amateurs médusés, quand les Expos ont triomphé 4-1 à la faveur d'une remarquable performance de seulement 6 "cs" et 8 retraits sur 3 prises par le jeune droitier Ernie McAnally.

McAnally, qui perdit plus que sa part de matches serrés l'an dernier quand il dut se contenter de 6 victoires seulement contre 15 défaites, va définitivement beaucoup mieux cette année, puisqu'il en était à son 3e triomphe contre un seul revers.

Match serré

Mais encore une fois, il dut garder son sang froid jusqu'à la fin puisqu'après 7 manches complètes, il était impliqué dans un duel de 1-1 avec le vétéran gaucher Al Downing (5-2).

Downing perdit de son efficacité après 2 retraits en 8e manche, lorsqu'il accorda 2 buts sur balles successifs à la suite de simples par Tim Foli et Ron Woods, le dernier, au lert-bout Hal Breeden, permettant à Foli de réussir le point gagnant sans coup férir.

Pete Richert mit fin à cette poussée en retirant Ken Singleton sur 3 prises. Mais après avoir fait place à un frappeur d'urgence en seconde moitié de 8e manche, Richert fut remplacé par le gaucher Tommy John à la 9e.

Le jeune Clyde Mashore, dont l'avenir fut sérieusement compromis lors de l'entraînement printanier à la suite de maux à l'abdomen, n'en demandait pas plus, lui qui avait déjà réussi 2 coups de circuit comme frappeur de relève en 9e manche mais qui n'avait quand même que 3 "cs" à sa fiche en 17 présences précédentes.

John Boccabella, un surprenant héros offensif des Expos hier avec 3 simples en 4 présences, commença la 9e avec son 3e "cs", et Mashore, qui disputa tout le match au champ gauche, expédia l'une des premières offrandes de John dans les gradins du champ gauche-centre pour un 4-buts qui scella définitivement l'issue du match.

Et pendant que Mike Marshall prenait des lancers d'exercice au cas où on aurait eu besoin de ses services, McAnally disposa du dangereux Joe Ferguson sur 3 prises en 9e

manche, accorda un simple à Willie Crawford mais se reprit en forçant Ron Cey, qui avait déjà réussi un double et un simple à ses dépens, à frapper dans un double-jeu.

Tim Foli avait produit le point initial de la rencontre en y allant d'un coup retenu parfait, sur le jeu dit du suicide en 5e manche alors que Boccabella était au 3e coussin. Mais des doubles successifs de Cey et Von Joshua priverent McAnally d'un blanchissage dans la même reprise.

Les Expos complètent donc leur tournée de 9 parties sur la côte du Pacifique avec une fiche de 5-4 pour l'un des plus fructueux voyages en 5 saisons. Ils se retrouvent donc en 3e position dans la section Est, virtuellement sur un pied d'égalité avec les Mets de New York.

D'UN BUT A L'AUTRE — Les Expos ont repris l'avion à 11h (2h am HNA) hier soir à destination de Montréal, qu'ils devaient atteindre à 7h ce matin. Ils auraient pu quitter Los Angeles plus à bonne heure, mais un règlement leur interdit d'atterrir plus tôt dans la métropole à cause du bruit.

Les Expos entreprennent, demain soir, un séjour de près de 2 semaines au parc Jarry. Les Braves d'Atlanta seront les premiers visiteurs, suivis successivement des Giants de San Francisco, des Padres de San Diego (Washington) et des Dodgers. Demain, Phil Niekro, l'artiste de la balle-papillon, sera au monticule pour les Braves, contre Bill Stoneman.

Quelque 15.000 jeunes de 15 ans ou moins auront l'occasion, mercredi soir lors du match télévisé, d'obtenir chacun une casquette aux couleurs des Expos en assis-

MONTREAL (4)		LOS ANGELES (1)	
ab	p	ab	p
Hunt 2b	3 0 0 0	Lopes 2b	4 0 0 0
Woods cf	4 0 1 0	Buchner 1b	4 0 0 0
Baley 3b	3 0 0 0	Davis cf	4 0 0 0
Pratt 2b	0 0 0 0	Ferguson c	4 0 0 0
Breeden 1b	0 0 0 0	Crawford cf	2 0 1 0
Singleton cd	3 0 0 0	Cey 2b	4 1 2 0
Boccabella c	4 2 3 0	Joshua cf	3 0 1 1
Mashore c	4 1 1 2	Russell ac	2 0 0 0
Foli ac	4 1 2 1	Downing l	2 0 0 0
McAnally l	4 0 0 0	Fickert l	0 0 0 0
		Garvey fo	0 0 0 0
		John l	0 0 0 0
Totals:	33 4 7 4	Totals:	31 1 6 1
Montreal	0 0 0 0	Los Angeles	0 0 0 0
Los Angeles	0 0 0 0	Montreal	1 0 0 0
E-Cey, McAnally, DJ, Montreal 1, LSH-Montreal 5, Los Angeles 5, 2B-Cey, Joshua, C.R., Mashore 3e, BV-Crawford.			
		cs	p
McAnally (p. 3-1)	9	6	1 8 8
Downing (p. 5-2)	7	2	3 2 4 3
Richert	1	1	0 0 0 0
John	1	2	2 0 1
LE-Downing, D-2b14, A-34,785.			

Le Québec brille au judo

WHITEHORSE, Yukon — Les judokas québécois ont une fois de plus brillé de tous leurs feux durant le week-end participant aux championnats canadiens de judo qui se sont déroulés à Whitehorse.

Terry Farnsworth a sans aucun doute été le meilleur de la délégation québécoise en s'accaparant le titre canadien dans la catégorie des moins de 205 livres.

Farnsworth a disposé de ses rivaux provenant de tous les coins du pays pour finalement couronner une autre année de dur labeur par l'obtention du titre canadien.

Roger Perron a dû se contenter d'une troisième place dans cette même catégorie et le Québec a pris possession de deux des trois médailles

Une seule ombre au tableau

Malgré le succès obtenu dans les deux premières catégories, le Québec a connu certaines difficultés dans les classes légères.

Normand Breault et Daniel Picard ont été les seuls québécois à mériter un cinquième rang dans leurs classes respectives, soit aux moins de 154 et 139 livres.

Un fleuron de plus

Les judokas québécois ont également ravi deux autres médailles dans la classe des moins de 176 livres. En effet, Brian Mitani et Vincent Grifo se sont respectivement classés deuxième et troisième lors de ces épreuves. Il va sans dire que les dirigeants de l'Association québécoise de judo sont enchantés des résultats obtenus dans ces deux classes.

Le Québec a récolté pas moins de quatre médailles sur une possibilité de six. Le judo, une fois de plus, fait sa marque sur l'échelle canadienne et ce grâce au magnifique travail accompli par l'AQJ.

Un grand chelem de Perez et les Reds gagnent 5-1

PITTSBURGH (AP) — Tony Perez a frappé un coup de circuit avec les buts remplis, hier après-midi, et Clay Carroll, obtenant le second cours du lanceur de relève Pedro Borbon en 9e manche, a bien espacé dix coups sûrs, lors d'un gain des Reds de Cincinnati, 5-1, contre les Pirates de Pittsburgh.

Le 8e circuit de Perez cette saison est survenu en 3e manche contre le lanceur perdant Luke Walker, 2-3. Carroll a ouvert la reprise avec un simple, Pete Rose a suivi avec un

double avant que l'on accorde un but sur balles intentionnel à Johnny Bench, pour occuper tous les buts.

Les Reds ont ainsi interrompu une série de six gains consécutifs de leurs adversaires.

A Chicago, Milt Pappas a brisé l'égalité qui subsistait depuis cinq manches, en frappant un "cc" comme premier frappeur de la 6e reprise, et il a lancé sept manches sans donner un point à l'adversaire avant de céder sa place au monticule à Bob Locker, et les Cubs ont blanchi les Braves d'Atlanta 3-0.

A St-Louis, un simple de Tim McCarver avec un retrait et les buts remplis en 10e manche, a bouleversé une égalité et propulsé les Cardinals vers une victoire de 2-1 sur les Astros de Houston. Lou Brock a commencé cette manche supplémentaire avec un

simple, et les Cards ont posté des coureurs au 2e et 3e lorsque Tommy Helms, couvrant le premier but, n'a pu saisir la balle provenant du lanceur Jim Crawford à la suite d'un coup retenu de Ted Sizemore. Joe Torre a par la suite obtenu un "bb" avant que Ted Simmons ne frappe dans un jeu facultatif.

C'est alors que McCarver a suivi avec son 2e "cs" victorieux consécutif durant la fin de semaine.

A San Francisco, des circuits de deux points par Dave Rader et Garry Maddox ont été les faits saillants d'une remontée des Giants qui l'ont emporté 5-4 contre les Phillies de Philadelphie.

A San Diego, Tom Seaver a limité les Padres à six coups sûrs et il a repris le premier rang des retraits sur des prises alors que les Mets ont gagné 9-7.

Fort d'une offensive de 12 coups sûrs, Seaver a retiré sept joueurs sur des prises pour hausser son total de la saison à 89, soit quatre de plus que Steve Carlton.

Dans l'Américaine

A New York, Craig Nettles a débuté une remontée de trois points en 6e manche avec un double et Horace Clarke l'a couronné avec un autre coup de deux buts, conduisant ainsi les Yankees vers un triomphe de 3-2 sur les Angels de la Californie devant 60.108 spectateurs, réunis au stade pour la "journée du bâton".

A Milwaukee, John Briggs a bien appuyé le lanceur Jerry Bell, qui n'a accordé que trois "cs" aux dangereux White Sox de Chicago, avec un simple opportun et un "cc", ce qui a permis aux Brewers de l'emporter 7-1, et de balayer la série contre les meneurs de la section ouest.

**DIRECTEMENT
DU FABRICANT
AU CLIENT
SANS LES
ENNUIS HABITUELS**

Lorsque vous louerez votre première ou prochaine voiture, laissez-nous vous montrer notre plan de location.

**Olds Cutlass, Buick Regal,
Chevy Monte Carlo \$113 par mois
Chevy Impala \$107 par mois
Buick Riviera ou Electra \$145 par mois
Cadillac Coupe de Ville \$164 par mois
Eldorado & Mark IV ..**

Toutes les voitures ci-haut mentionnées sont équipées d'un SYSTÈME DE CLIMATISATION, transmission automatique, servo-direction, servofreins, radio, pneus à flanc blanc, couvercles de roues spéciaux et vitres teintées.

• Premier 45.000 milles gratuit • 5¢ du mille additionnel • Entretien et assurance non inclus • \$300, et le 1er versement lors de la livraison • LOCATION NETTE, 36 mois •

Facultatif:
Pas de limite de millage avec rachat à la fin du bail.

Main Line Auto Leasing
La location "sur-le-champ"
Prenez le métro - Retournez en auto

3575 rue Berri, Montréal Au nord de Sherbrooke

Tél. 849-5381 Ouvert tous les jours Samedi jusqu'à midi

CLASSEMENTS		LIGUE NATIONALE	
Est		Ouest	
CHICAGO	21 20 508	LOS ANGELES	21 20 508
PITTSBURGH	22 21 523 4 1/2	ATLANTA	22 21 523 4 1/2
NEW YORK	22 22 476 6 1/2	ST-LOUIS	22 22 476 6 1/2
MONTREAL	22 22 477 6 1/2	PHILADELPHIE	22 22 477 6 1/2
ST-LOUIS	22 23 468 7		
PHILADELPHIE	23 30 388 11		
Sud		Sud-Ouest	
SAN FRANCISCO	30 20 630	SAN FRANCISCO	30 20 630
LOS ANGELES	31 21 596 2 1/2	LOS ANGELES	31 21 596 2 1/2
CINCINNATI	32 22 549 5	CINCINNATI	32 22 549 5
HOUSTON	29 25 537 5 1/2	HOUSTON	29 25 537 5 1/2
ATLANTA	18 32 360 14 1/2	ATLANTA	18 32 360 14 1/2
SAN DIEGO	19 34 358 15	SAN DIEGO	19 34 358 15
Vendredi		Samedi	
Los Angeles 3, Montréal 2		Atlanta 4, Chicago 7	
St-Louis 4, Houston 2		St-Louis 4, Houston 2	
San Diego 4, New York 0		San Diego 4, New York 0	
San Francisco 2, Philadelphie 1		Pittsburgh 2, Cincinnati 6	
Avant-hier		Hier	
Montréal 6, Los Angeles 3		Montréal 6, Los Angeles 3	
Chicago 4, Atlanta 3		Chicago 4, Atlanta 3	
San Francisco 11, Philadelphie 7		San Francisco 11, Philadelphie 7	
St-Louis 6, Houston 2		St-Louis 6, Houston 2	
San Diego 3, New York 0		San Diego 3, New York 0	
Montréal 6, Los Angeles 3		Montréal 6, Los Angeles 3	
Hier		Hier	
Montréal 4, Los Angeles 1		Montréal 4, Los Angeles 1	
Cincinnati 5, Pittsburgh 1		Cincinnati 5, Pittsburgh 1	
Chicago 3, Atlanta 0		Chicago 3, Atlanta 0	
St-Louis 2, Houston 1, 10 manches		St-Louis 2, Houston 1, 10 manches	
San Francisco 5, Philadelphie 4		San Francisco 5, Philadelphie 4	
New York 9, San Diego 2		New York 9, San Diego 2	
LIGUE AMERICAINE		LIGUE AMERICAINE	
Est		Ouest	
DETROIT	27 18 600	DETROIT	27 18 600
NEW YORK	26 24 520 1 1/2	NEW YORK	26 24 520 1 1/2
BALTIMORE	21 22 488 3	BALTIMORE	21 22 488 3
MILWAUKEE	22 26 458 4 1/2	MILWAUKEE	22 26 458 4 1/2
BOSTON	21 25 457 4 1/2	BOSTON	21 25 457 4 1/2
CLEVELAND	20 30 400 7 1/2	CLEVELAND	20 30 400 7 1/2
Sud		Sud	
KANSAS CITY	27 18 600	KANSAS CITY	27 18 600
CHICAGO	30 22 556 1	CHICAGO	30 22 556 1
MINNESOTA	20 21 553 2	MINNESOTA	20 21 553 2
CALIFORNIE	25 22 532 3	CALIFORNIE	25 22 532 3
OAKLAND	26 25 510 4	OAKLAND	26 25 510 4
TEXAS	16 29 356 11	TEXAS	16 29 356 11
Vendredi		Samedi	
California 5, New York 2		California 5, New York 2	
Milwaukee 5, Chicago 3		Milwaukee 5, Chicago 3	
Boston 6, Oakland 2		Boston 6, Oakland 2	
Kansas City 5, Cleveland 4		Kansas City 5, Cleveland 4	
Texas 5, Baltimore 3, 14 manches		Texas 5, Baltimore 3, 14 manches	
Avant-hier		Hier	
New York 2, Californie 0		New York 2, Californie 0	
Minnesota 3, Detroit 2, 10 manches		Minnesota 3, Detroit 2, 10 manches	
Milwaukee 3, Chicago 2, 13 manches		Milwaukee 3, Chicago 2, 13 manches	
Oakland 3, Boston 1		Oakland 3, Boston 1	
Baltimore 8, Texas 3		Baltimore 8, Texas 3	
Kansas City 5, Cleveland 1		Kansas City 5, Cleveland 1	
Hier		Hier	
New York 1, Californie 2		New York 1, Californie 2	
Milwaukee 7, Chicago 1		Milwaukee 7, Chicago 1	
Oakland 12, Boston 1		Oakland 12, Boston 1	
Detroit 8, Minnesota 2		Detroit 8, Minnesota 2	
Kansas City 5, Cleveland 4		Kansas City 5, Cleveland 4	
Baltimore à Texas		Baltimore à Texas	
LIGUE NATIONALE		LIGUE NATIONALE	
NEW YORK (4)		SAN DIEGO (2)	
ab	p	ab	p
Garrett 3b	2 2 0 1	Evanoff 3b	3 0 0 0
Miller 2b	4 1 1 0	Grobb 3b	3 0 0 0
Theodore cf	4 2 1 1	Les 2b	4 1 1 1
Krumpolt cf	0 1 0 0	Kendall cf	3 0 1 0
Stash cd	5 1 3 1	Kendall cf	4 0 2 1
Hilmer 1b	4 0 1 2	Murphy 1b	4 0 0 0
Mathews 1b	3 1 1 0	DeRube 3b	4 0 1 0
Gogger cf	2 0 1 2	HMarshall 2b	4 0 0 0
JMay, R	1 0 0 0	Caldwell L	1 0 1 0
Moore, c	0 1 0 0	Treadwell L	0 1 0 0
Dyer, R	0 1 0 0	Morales, F	0 1 0 0
Harmon, c	2 0 1 1	Arlio L	0 0 0 0
Seaver, L	3 0 1 2	Rome L	0 0 0 0
		Marshall, F	0 0 0 0
		Ross, L	0 0 0 0
Totals:	36 9 12 4	Totals:	36 9 12 4
New York	2 0 1 1 2 0 2	New York	2 0 1 1 2 0 2
San Diego	0 0 0 0 2 0 0	San Diego	0 0 0 0 2 0 0
E-Dw Roberts, LOB-New York 8, San Diego 8, 2B-Stash 2, Harmon, SB-T, Martinez, S-Miller, E-Harmon, SF-W, Garrett.			
		ML CS P PM BB Rb	
Seaver G, 7-3	9	6	2 2 7
Caldwell P, 3-7	3	1/2	5 4 3 3
Treadwell	2	2	1 0 1
Arlio	1/3	2	2 0 0
Rome	2/3	0	0 0 0
Ross	2	3	2 0 0
FL-par Ross Theodore, ML-Ross, D-3:1, A-9,945.			

J.C. Lauzon Ltée
• PLOMBERIE • CHAUFFAGE

POUR LA MAISON OU LA PISCINE

20% ESCompte

Mode paiement de 1 an à 7 ans à 6% d'intérêt si désiré.

334-4560

SERVICE JOUR ET NUIT dans le grand Montréal. Seulement 1/2 heure de frais de déplacement.

LES TRACTEURS BOLENS

Soigneusement étudiés pour répondre à vos besoins.

Boles vous donne le choix entre un farouche tracteur hydrostatique 16 c.v. ou un solide modèle 14 c.v. à transmission manuelle. Les deux présentent des caractéristiques impressionnantes: moteur à soupape en tête; rapide système d'attache à fiche; démarreur électrique; 42" de coupe. Deux modèles qui ont assez d'endurance pour travailler toute la journée, assez de souplesse pour prendre soin de diverses corvées, à l'année longue. A vous de choisir celui qui vous irait le mieux.

GRATIS

TONDEUSE ROTATIVE 42"

avec l'achat d'un tracteur de modèle G-14 ou H-16

PRIX SUG. DE LA TONDEUSE GRATIS \$325.00

CHEZ LES DÉTAILLANTS PARTICIPANTS

BOLENS - AUSSI FABRICANTS DES TONDEUSES PULVERISATRICES 18 ET 22 - A PRIX ABORDABLE

DISTRIBUTEUR EXCLUSIF POUR LA PROVINCE (ORDS SEULEMENT) MORIN EQUIPMENT INC. 88 AV. PARC INDUSTRIEL, LONGUEUIL 2075 BRANT, QUÉBEC J0

Le festival du film sur l'environnement débute en beauté avec "Le Territoire des autres"

par Robert Guy Scully

Le "programmeur" du festival de films sur l'environnement humain, qui se déroule présentement à l'Expo-Théâtre, a utilisé ses pouvoirs de façon exemplaire, en présentant dès l'ouverture un long-métrage riche et achevé: "Le Territoire des autres". Ce chef-d'œuvre des cinéastes français Francis Bel et Gérard Vienne se situe aux antipodes de ces documentaires à la Disney où le monde des animaux est "humanisé" au moyen d'une narration douce-reuse: ici les animaux sont animaux, on les respecte, et le spectateur est invité à pénétrer respectueusement dans leur "territoire". Par contre, le film évite le piège contraire, celui de l'alarmisme, où tout en claironnant les menaces à l'équilibre écologique, on oublie d'approfondir la réalité de l'environnement. Si le film évite ces deux écueils, c'est à cause de ses grandes qualités cinématogra-

phiques, je dirais même artistiques. En effet, l'observation devient un art, autant que la création, si elle est poussée assez loin. Nous aimerions revenir plus loin sur ces qualités. Mais d'abord, le festival. Organisé conjointement par l'Ecole Polytechnique de Montréal et la faculté de génie de l'Université de Toronto, à l'occasion de leur centenaire respectif, il présentera plus d'une centaine de films, en majorité des courts-métrages, certains hors-compétition, quelques-uns de fiction. Son conseil est présidé par un des scientifiques québécois les plus respectés, Pierre Dansereau; le cinéaste Roger Blais, de l'ONF, a occupé les fonctions de délégué-général, et fait la course aux films à travers le monde. Le comité de pré-sélection, de même que le jury international, sont composés de personnalités qui se sont illustrées soit au cinéma (Louis Marcorelles, Rudolf Krelik, Rostislav Yurenev, René Boissay, Guy Bergeron) ou dans les sciences (Dr Gustave Pré-

vost, Michel Hone, Masami Monsi) ou encore, comme c'est le cas pour le président du jury Fernand Séguin, dans les deux domaines. Cette "dualité" du festival se retrouvait également dans la salle de la soirée d'ouverture, où l'on apercevait des gens de cinéma assis près de scientifiques sérieux (ce qui ne signifie pas que les gens de cinéma manquent de sérieux...). Au départ, la dualité a pu sembler une ambiguïté: les cinéastes et critiques plus habitués à visionner des œuvres d'art se sont demandés si le rendez-vous était donné aux "éco-activistes" pour qu'ils s'informent sur leur spécialité, ou si au contraire, on jugerait effectivement les films à leur mérite cinématographique, comme dans tout autre festival. Les réactions recueillies après la projection du "Territoire des autres" indiquent toutefois que dans le cas d'un film de qualité, l'ambiguïté se transforme en originalité. Pierre Dansereau a bien expliqué la raison d'être de l'événement qu'il préside en disant que le cinéma,

étant un moyen de communication internationalisé, répondra mieux que tout autre à l'urgence de cette crise de l'environnement. C'est pourquoi tous les films ayant rapport au thème central ont été admis, certains hors-compétition. Mais à côté de certains films manifestement "écologiques", tels "Looking for Organic America", on trouvera le célèbre long-métrage de Peter Watkins sur la bombe, "The War Game". Hier soir, les festivaliers ont vu "Pierre et Paul" de René Allio, un film présenté commercialement il y a quelques années: un jeune citadin et sa compagne secrétaire (Bulle Ogier) s'enlèvent lentement dans tous les pièges de la société de consommation, dettes et al. Le jeune homme a parfois la nostalgie de son père, villageois plus libre que lui, et en a des visions. Je me suis étonné de voir plusieurs films ayant été faits avant 1972: "Le territoire des autres", aussi excellent soit-il, a déjà remporté un prix à Cannes et un autre à Trente en 70. Mais cela s'explique sans doute par le fait que celui-ci est le premier festival sur ce thème: les suivants s'en tiendront sans doute à une année.

Au moins trois films québécois qui ont eu un certain retentissement ici seront présentés. "Urbanose" de Michel Régnier (projeté hier),

"Dans nos forêts" de Marie Bulbulian (mardi), "Un petit canard pas comme les autres" de Gilbert Gratton (samedi). La participation québécoise, toutefois, est considérable, et risque de causer quelques surprises favorables aux cinéastes d'ici. A surveiller entre autres, un film sur la Place Royale, où la société Hilton vient d'acquiescer certains droits d'exploitation; un autre intitulé "300 millions pour l'autoroute"; et "Soudain à Saint-Jean-Vianney". Séances quotidiennes à 15h30, 18h30, 21h30; le public est admis, et l'horaire complet est publié dans les journaux.

"Le territoire des autres", donc, commence par un panneau où il est dit (en anglais): "Ce film est volontairement sans paroles. L'image et le son doivent suffire". Suivent alors deux heures d'images très belles où l'on observe les animaux — surtout des oiseaux, quelques mammifères. Mais ce travail d'observation est réussi d'une façon presque incroyable. Comment l'équipe technique a-t-elle pu s'approcher ainsi de ses sujets? Combien d'heures a-t-elle attendu avant que tel ou tel phénomène ne se produise, ou que tel éclairage naturel soit à point? Un hibou lance des gros regards d'étonnement et de sévérité à la caméra. Un phoque émerge doucement de son trou dans la glace, les

moustaches gelées. Un oiseau presque embryon tombe de son nid. Quatre lièvres gambadent dans le champ de la caméra, à droite, à gauche, comme s'ils avaient répété leur numéro. On ne se lasse pas de voir pendant deux heures ces oiseaux dans leurs moindres activités. L'émerveillement se renouvelle, et la curiosité ne s'endort jamais. Le film s'était ouvert sur un panneau, puis sur des images de coeurs battants et de pulsions, qui donnaient l'impression de la naissance. Pour terminer leur long-métrage, Bel et Vienne ne se sont pas attardés si longuement sur la mort. Ils savent que nous sommes fascinés par ces images de vie qu'ils nous ont montrées, alors des images très brèves suffiront: un jeune phoque (rejeton de celui aperçu plus tôt) est effleuré par un bâton venu d'en-dehors du champ; il saigne légèrement. Un chevreuil s'éloigne de nous, nous le voyons courir de dos. Un oiseau se débat dans une mare d'huile puis retombe mort parmi d'autres "cadavres". Enfin, le panneau final, sorte de générique où défilent tous les beaux noms de ces oiseaux, suivis de la remarque (en français): "acteurs en liberté dans un monde à part". Dans tous les sens de l'expression, ce festival a débuté "en beauté".

Lévesque prédit des élections à l'automne

PARIS (PC) — Des élections générales auront lieu cet automne au Québec et il est possible que le Parti québécois prenne le pouvoir, estime son chef, M. René Lévesque, dans

une entrevue qu'il vient d'accorder à l'un des envoyés spéciaux du quotidien parisien "Le Monde".

Selon "Le Monde", M. Lévesque baserait sa prédiction sur le fait qu'il n'est pas coutume de tenir des élections en été ou en hiver au Québec et que le printemps prochain sera, pour les Québécois, une "période d'impatience et de mécontentement", où les réactions des électeurs seraient incertaines. Aussi le gouvernement Bourassa, qui sera alors au pouvoir depuis trois ans et demi, déciderait de consulter le peuple québécois.

"Cette année, fait dire à M. Lévesque le quotidien parisien, nous estimons que nos chances sont bonnes. Je ne dirai pas qu'il existe une probabilité que nous prenions le pouvoir, mais une possibilité, oui".

"Le Monde" fait toutefois état des réflexions des observateurs qui n'accordent pas plus d'une trentaine de sièges au Parti québécois. Cepen-

dant, dit "Le Monde", le parti de M. Lévesque vient de prendre une bonne longueur d'avance sur ses concurrents en publiant un petit livre bleu qui constitue son programme pour les prochaines élections. Dans ce programme, le Parti québécois cherche à donner, selon le journal, "un contenu concret à l'indépendance" du Québec.

Selon lui, l'optimisme électoral de M. Lévesque s'appuie d'abord sur les résultats de "l'appel au peuple" qu'a lancé, cette année, son parti pour renflouer ses caisses. Plus de 800.000 dollars auraient ainsi été recueillis, soit beaucoup plus que lors de la collecte précédente. Il y a aussi le nombre des membres du parti qui serait passé, au cours des derniers mois, de 62.000 à 70.000 et le redécoupage des circonscriptions électorales qui favoriserait les péquistes, comme d'ailleurs les libéraux qui, tous deux, prennent leurs appuis les plus importants dans les régions urbaines.

parutions

Pour une radio réformée, Gilles Proulx (Editions du Jour, 1973, 173 p.). Deuxième ouvrage de l'auteur. Après le bilan sévère que constituait son premier livre Pour une radio civilisée, Gilles Proulx propose maintenant un certain nombre de remèdes.

NETTOYEUR P.M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

POUR LE MEILLEUR BUFFET CHAUD ET FROID EN VILLE...

"Tout le monde au Fort!"

de midi à 14h30 du lundi au vendredi
TOUT CE QUE VOUS POUVEZ MANGER!

Seulement
\$3.45

RÉGALEZ-VOUS! RÉGALEZ-VOUS!

Notre RÔTI DE BOEUF succulent et autres plats chauds vous mettront l'eau à la bouche.

Nos salades fraîches, croustillantes et variées, plairont à tous les goûts.

Notre plateau de viandes froides assorties pour satisfaire votre appétit.

Plat de poisson chaque vendredi

La soupe du chef Koczczuk

Choix de desserts

La cafetière



6705, Chemin Côte-de-Liesse

Le "Fort" vous offre ses aménagements insurpassables pour: conventions, conférences, forum d'information, caucus de ventes, mariages, banquets, réceptions, etc. 10 salles et salons pour accommoder de 10 à 1.000 personnes.

Renseignements et réservations — 739-2311

Stationnement gratuit — Cartes de crédit: Amex, Diner's Charge, Carte Blanche.

BRUNET

DE
CÔTE-DES-NEIGES
EST LE NOM
QUI DOMINE DANS
LA CRÉATION DES
MONUMENTS

AUCUN AGENT

ECONOMISEZ LA COMMISSION
AVANT D'ACHETER
CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE
MAISON DU QUÉBEC
Inscriptions
Réparations et nettoyages

J. BRUNET Ltée
4824 Chemin Côte des Neiges
Tél.: 738-8686
Fondée en 1877

DESIGNER D'INTERIEURS

YVON VALLEE
Consultant en décoration
Designer d'intérieurs
336-5877
Spécialiste du design de
meuble résidentiel
et commercial

DECORATEURS ENSEMBLIERS

LAURENT BERUBE
DECORATEUR-ENSEMBLIER
8240 AÎME-RENAUD
ST-LEONARD Mt. 38
324-2580

VIAU, MORISSET, ARBOUR & ASSOCIÉS
décorateurs-ensembliers
designers d'intérieur
Jacques Viau, s.d.e.
Bernard Morisset, s.d.e.
Madeleine Arbour, s.d.e.
266 est, rue St-Paul,
Vieux-Montréal 127,
Tél.: 878-3846

ARCHITECTES

DAVID & BOULVA
ARCHITECTES
1253 ave McGill College
Suite 800
MONTREAL - 866-9854

ROLAND DUMAIS
ARCHITECTE

3995 est, Sherbrooke
MONTREAL 406
Tél.: 255-3611

Les architectes
**LONGPRE MARCHAND
GOUDREAU DOBUSH
STEWART**

MONTREAL - 842-1401
Ottawa St-Jean, T.-N.

Donnez
un coup
de main aux
Jeux du Québec
à Rouyn-Noranda
du 15 au 26 août

achetez
**l'inter-loto
spéciale**
de juin (tirage 6 juillet)

Plus de 4,000 gagnants
Plus d'un million en prix
un jour...ce sera ton tour

loto-québec
500 Place d'Armes, Montréal, Qué.
Tél.: 873-5350 — 873-5353